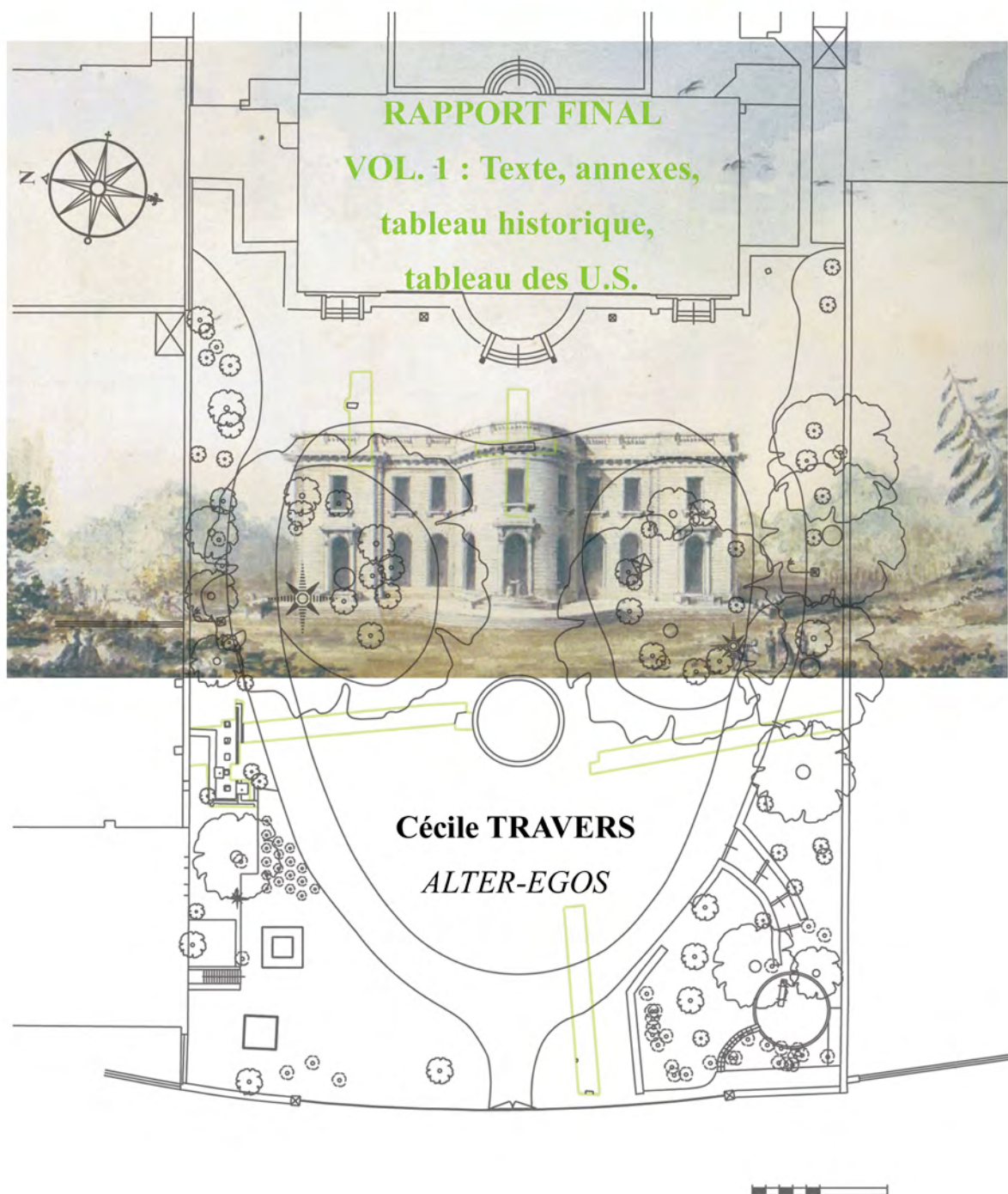


ETUDE ARCHEOLOGIQUE



SOMMAIRE

Avant-propos.....	p. 2
I- CONTEXTE DE L'ETUDE.....	p. 3
I-1 Le cadre administratif et opérationnel.....	
I-2 Le contexte d'intervention.....	
I-3 Les objectifs de l'étude.....	p. 4
I-4 L'approche méthodologique.....	p. 5
II- DONNEES HISTORIQUES.....	p. 6
II-1 L'évolution du site du Moyen-Age à nos jours.....	
II-1-1 Le site avant la construction de l'hôtel.....	
II-1-2 L'aménagement du site à partir de 1780.....	p. 7
II-1-3 Un premier projet de jardin régulier.....	p. 9
II-1-4 Un projet tardif de jardin irrégulier.....	p. 10
II-1-5 Les témoignages de la fin du XVIII ^e siècle et du XIX ^e siècle.....	p. 13
II-1-6 L'évolution du jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé de 1880 à nos jours.....	p. 16
II-2 Les principaux protagonistes de la construction de l'hôtel et leur rapport au nouveau style de jardin.....	p. 19
II-2-1 Alexandre-Théodore Brongniart, l'architecte.....	
II-2-2 Louis-Joseph de Bourbon-Condé, le client.....	p. 20
II-2-3 Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, la bénéficiaire.....	p. 21
III- APPORT DE L'ARCHEOLOGIE.....	p. 23
III-1 L'analyse archéologique.....	
III-1-1 Le site avant la création de l'hôtel.....	
III-1-2 Les aménagements de la fin du XVIII ^e siècle.....	p. 24
III-1-3 Quelques réaménagements entrepris entre 1820 et 1880.....	p. 33
III-1-4 Les aménagements de la fin du XIX ^e siècle.....	p. 34
III-1-5 L'évolution du jardin au XX ^e siècle.....	p. 43
III-1-6 Les interventions récentes.....	p. 47
III-2 Les études complémentaires.....	p. 48
III-2-1 Etude des os.....	
III-2-2 Etude des pollens.....	p. 51
III-2-3 Etude de la céramique.....	p. 54
III-2-4 Prospection géophysique par méthode électrique.....	p. 56
IV- SYNTHESE	p. 60
ANNEXES.....	p. 66
TABLEAU HISTORIQUE.....	p. 70
TABLEAU DE DESCRIPTION DES UNITES STRATIGRAPHIQUES.....	p. 90



AVANT-PROPOS

Ce document rend compte des connaissances acquises sur le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé suite à l'étude archéologique menée de novembre 2008 à juin 2009.

Il s'agissait d'une part, de recueillir la mémoire du lieu à travers l'étude des traces conservées dans son proche sous-sol, et d'autre part, de nourrir le projet de restauration du jardin à l'aide de données tangibles.

Au fur et à mesure de l'avancée de notre travail se faisait jour une question capitale pour le devenir du site. A savoir, quel type de jardin avait été réalisé en 1782-1783, à une époque charnière où le jardin classique et régulier, dit « à la française », avait encore quelques adeptes, mais où l'esthétique du jardin irrégulier, dit « pittoresque » ou « à l'anglaise », commençait à imprégner le goût de l'élite aristocratique, et n'était plus seulement l'apanage d'amateurs éclairés, passionnés de botanique et animés d'idées libérales.

Le croisement des données archéologiques, recueillies lors de l'intervention terrain, avec les informations issues de l'analyse approfondie de la documentation historique, a permis de répondre à cette question, mais a aussi permis d'éclaircir les conditions de la création du jardin de la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, et de caractériser les principales étapes de son histoire, depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours.



I- CONTEXTE DE L'ETUDE

I-1 Le cadre administratif et opérationnel

Nature de l'opération : sondages

N° d'opération : 108136 (code OA Patriarche)

Adresse : Jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé, 10-12 rue Monsieur, 75007 Paris

Maîtrise d'ouvrage : SCI La Reine France, 8 avenue Hoche, 75008 Paris

Maîtrise d'œuvre : Benjamin MOUTON, A.C.M.H., 73 rue Royale, 78000 Versailles

Entreprise prestataire : ALTER-EGOS, F. Guyot, rue du Repos, 69640 Montmelas-Saint-Sorlin

Responsable scientifique : Cécile TRAVERS, archéologue spécialiste des jardins, autorisée par le Service Régional de l'Archéologie de la D.R.A.C. Ile-de-France

Durée de l'intervention terrain : du 12 novembre au 22 décembre 2008

Personnel : une archéologue (Cécile TRAVERS), une technicienne de fouille (Séverine AIRAUD), un dessinateur (Fabrice LAURENT), une équipe de 6 terrassiers (Daba DICKO, Tamba DIOMBANA, Bakaré KOUMA, Delouis POMPEE, Samba SY, Moussa TRAORE)

Palynologie : Catherine ARGANT, société ARCHEODUNUM

Prospection géophysique : Christian DAVID, association E.P.I.C.E.H.A.

Topographie : Bernard DENEVE, société ALPHA-TOPO

Et la collaboration de : Thierry ARGANT, archéozoologue, Philippe et Annie BLANC, géologues, Annick HEITZMANN, archéologue, Fabienne RAVOIRE, céramologue.

I-2 Le contexte d'intervention

L'étude archéologique du jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé s'inscrit dans le cadre de l'étude préalable à la restauration générale de l'édifice réalisée par M. Benjamin Mouton, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Ce jardin, dessiné au début des années 1780 par l'architecte Alexandre-Théodore Brongniart afin de mettre en valeur la demeure de la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, fille de Louis-Joseph de Bourbon-Condé, a été classé monument historique dès 1939 et bénéficie d'une protection en tant que site depuis 1975. Il contribue à part entière à l'intérêt patrimonial de cet



ensemble résidentiel représentatif de l'architecture privée parisienne du dernier quart du XVIII^e siècle. Il était donc naturel et nécessaire qu'une étude approfondie de son histoire soit menée avant que soient engagés les travaux, tant pour recueillir la mémoire du lieu, que pour nourrir le projet de restauration. M. Benjamin Mouton a tenu à ce que cette étude se porte sur les archives papier, mais aussi, par le biais de l'archéologie, sur les archives du sol, seules capables d'éclairer la documentation historique par des données tangibles.

I-3 Les objectifs de l'étude

De manière générale, une fouille de jardin permet de :

- Mettre au jour les informations contenues dans le sous-sol du jardin avant que celui-ci ne soit réaménagé,
- Fournir des données concrètes sur l'évolution de sa configuration depuis l'époque de sa création jusqu'à nos jours.

Tenant compte des attentes de M. Mouton et des données historiques connues à la date de la rédaction de notre proposition (octobre 2008), nous avons décliné ces objectifs généraux en un certain nombre d'objectifs spécifiques autour desquels l'étude s'est articulée :

- Les conditions de la création du jardin

- * le site avant les aménagements de 1780-1782
- * les travaux préparatoires (terrassement, aménagements de sous-sol...)

- Les grandes phases de l'histoire du jardin

- * Identification et caractérisation des niveaux d'occupation successifs depuis le terrain dit « géologique » jusqu'à nos jours
- * Reconnaissance et calage chronologique des éléments structurels propres à chaque période

- Les éléments paysagers du XVIII^e siècle

- * L'espace bordant la façade arrière de l'hôtel (terrasse ou esplanade)
- * Le tapis vert central (bouligrin ou pelouse à l'anglaise)
- * Le tracé et la nature des allées
- * L'organisation des masses végétales (alignements, bosquets, parterres...)
- * La palette végétale (sous réserve de la bonne conservation des pollens au sein des couches archéologiques du XVIII^e siècle)



I-4 L'approche méthodologique

Concrètement, il s'agissait d'une part, d'observer la stratification du site, et d'autre part, de recouper un maximum d'éléments structurels anciens.

Partant de ces objectifs de recherche, cinq sondages linéaires de 1 m 50 de large (S.I, S.II, S.III, S.IV, S.V), oscillant entre 7 et 19 m de long et faisant en moyenne 1 m 50 de profondeur, ont été creusés au sein de l'emprise du jardin, restée intacte depuis le XVIII^e siècle (Vol.2, p.1). Le nombre et l'emplacement précis de ces sondages résultent d'un compromis opéré entre nos critères de recherche, la surface de terrain potentiellement exploitable, et les contraintes spatiales imposées par le maître d'ouvrage. Deux décapages (D.I et D.II), destinés à mettre au jour des structures maçonnées repérées lors de l'ouverture des sondages, ont également été réalisés. En tout, la surface sondée (environ 123 m²) représente à peu près 4 % de la surface totale du jardin (environ 3 000 m²).

Les faces latérales de ces sondages ont ensuite été relevées à l'échelle 1/20^e (Vol.2 p.63 à 66), puis étudiées par la caractérisation d'unités stratigraphiques (U.S.), ou couches, décrites selon des critères colorimétriques, texturaux et structuraux généralement utilisés en pédologie, ainsi que sur des traits archéologiques et biologiques (Voir TABLEAU DE DESCRIPTION DES U.S., Vol.1, p.90). Chaque couche minutieusement enregistrée témoigne à sa façon d'un événement vécu par le jardin. Il appartient à l'archéologue de décrypter cet événement à la fois dans le temps et dans l'espace.

L'analyse archéologique proprement dite, repose sur l'interprétation croisée des données de fouille et leur confrontation avec les informations issues de la documentation historique. Par recoupement des informations de sondage à sondage, il est possible de restituer, sinon le dessin intégral, tout au moins, les grands axes de composition des états antérieurs du jardin, ainsi que certains détails de sa vie intime, ignorés par les sources d'archives.

Ce travail passe bien évidemment par une relecture approfondie de la documentation historique et une mise à l'échelle des plans les plus significatifs. Il s'appuie également sur les résultats des études scientifiques pratiquées parallèlement au volet strictement archéologique : prospection électrique, étude palynologique, et étude du matériel mis au jour lors de la fouille (céramique, os).



II- DONNEES HISTORIQUES

(Voir TABLEAU HISTORIQUE, Vol.1, p.70)

II-1 L'évolution du site du Moyen-Age à nos jours

II-1-1 Le site avant la construction de l'hôtel

Au Moyen-Age et jusqu'à la fin du XVI^e siècle, la zone recouverte actuellement par le 7^e arrondissement de Paris était une plaine giboyeuse et cultivée, mais peu habitée, située à 2 km des portes de la ville (Vol.2, p.2). Au cours de la première moitié du XVII^e siècle, commencent à s'y installer quelques couvents et établissements religieux à vocation hospitalière, cherchant le calme et profitant sans doute du fait que les terrains étaient peu onéreux.

Avec la construction de l'hôtel royal des Invalides dans les années 1670, s'engage un lent mouvement d'urbanisation qui ne s'achèvera qu'au début du XIX^e siècle. Le territoire compris entre l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à l'Est, et les Invalides, à l'Ouest, change peu à peu de visage. Les parcelles longeant les voies de communication¹ reliant Paris à la plaine de Grenelle², exploitées jusque-là à des fins agricoles ou en friches, sont progressivement acquises par l'élite parisienne qui y implante des demeures prestigieuses accompagnées de jardins ouverts sur la campagne environnante. Cette expansion urbaine donne naissance au faubourg Saint-Germain (Vol.2, p.3).

Vers 1730, le secteur situé au Sud des Invalides est encore quasiment vierge de constructions. Deux larges avenues en éventail partant de la place de la chapelle des Invalides, les actuelles avenues de Breteuil et de Lowendal, annoncent la future physionomie du quartier, mais traversent encore des champs à perte de vue (Vol.2, p.3).

Le boulevard des Invalides, dont l'ouverture avait été prescrite dès 1704, n'est aménagé qu'en 1760-61, et forme le nouveau « rempart »³ de la ville. Les terrains situés à l'Est du boulevard, compris entre la rue de Babylone et la rue Plumet (actuelle rue Oudinot), sont loués à des maraîchers qui y cultivent des potagers ou « marais »⁴ (Vol.2, p.4).

C'est sur ces terrains, appartenant au chancelier Maupéou, qu'Alexandre-Théodore Brongniart, architecte à la mode très apprécié de la haute société parisienne, envisage de réaliser une opération de spéculation immobilière⁵. En 1777, Anne-Pierre de Fezensac, marquis de Montesquiou, premier écuyer du comte de Provence⁶, frère de Louis XVI, lui prête des fonds pour l'achat des terrains, et obtient que son maître intercède auprès du roi pour faire autoriser l'ouverture d'une rue reliant la rue Plumet à la rue de Babylone (Vol.2, p.5). Les lettres patentes pour le percement de la rue Monsieur, puisqu'il s'agit bien d'elle, sont enregistrées par le bureau

¹ Actuelles rue Saint Dominique, rue de Grenelle, et rue de Varenne.

² Où se trouvent le château de Grenelle et la ferme du même nom.

³ Il n'y a jamais eu de mur d'enceinte à cet endroit. Le terme « rempart » employé ici est une appellation fossile pour désigner ce qui matérialisait la limite entre la ville et l'extérieur (Information de Yoann BRAULT, historien au Centre de topographie historique de Paris, Archives Nationales)

⁴ Autre terminologie pour désigner un terrain destiné au maraîchage.

⁵ « (...) l'architecte avait acheté, pour des sommes fort modiques, des parcelles encore incultes appartenant à des riches bourgeois de Paris. Par contrat passé devant notaire, il s'engageait à revendre celles-ci dans un délai plus ou moins long, généralement cinq ou dix ans, à condition de les lotir lui-même, pour en retirer un plus grand profit. (...) » dans B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), *Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986.

⁶ Dit aussi, *Monsieur*.



de la Ville de Paris le 19 mars 1779. En l'autorisant à construire le long de la nouvelle voie, ces lettres patentes donnent une énorme plus-value au terrain de l'architecte.

Les plans destinés aux futurs acheteurs portent la mention suivante : « *Les terrains à vendre sont dans l'exposition la plus favorable le sol en est sûr et facile à exploiter ; trouvant le sable à trois pieds⁷ de bas et n'ayant jamais été fouillées en aucune manière. Ils sont très près de la rue du Bac, par la rue de Babylone qui y aboutit. S'adresser à Mr BRONGNIART Architecte et Propriétaire rue St Marc près la rue de Richelieu* ». On peut aujourd'hui s'étonner de voir que la présence de sable dans le sous-sol soit mentionnée et même présentée comme un argument de vente. Cependant, le sable était un matériau essentiel de l'art de bâtir : sans lui, pas de mortier, donc pas d'édifice. Or, à cette époque, le transport de matériaux était long, coûteux, et risqué. Etre sûr de pouvoir disposer des matériaux sur place était un réel avantage pour l'acheteur.

Sensible ou non à ces arguments, le premier client de Brongniart sera le comte de Provence en personne. Celui-ci désire des écuries. Elles prendront place à l'angle de la rue Monsieur et de la rue Plumet et seront achevées en octobre 1780.

Le 19 juin 1780 est signé l'acte de vente d'un terrain situé à « *vingt toises quatre pieds de distance du mur* » des dites écuries. Ce terrain s'étire d'Est en Ouest de la rue Monsieur jusqu'au boulevard des Invalides et fait 25 toises de large. L'acheteur, Louis-Joseph de Bourbon-Condé, 8^e prince de Condé, qui a connu Brongniart par le biais de sa maîtresse, Marie-Catherine de Brignole-Sale, épouse divorcée du prince de Monaco⁸, souhaite y construire un hôtel particulier pour sa fille, Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé. Cette dernière, âgée de 23 ans, réside depuis l'âge de 13 ans en les murs de l'abbaye de Penthemont⁹, située à quelques encablures de la rue Monsieur, et souhaite s'établir chez elle.

Brongniart s'engage à livrer le bâtiment en état d'être habité le 1^{er} janvier 1782 pour la somme de 400 000 livres, matériaux et main d'œuvre compris.

II-1-2 L'aménagement du site à partir de 1780

En juillet 1780, le prince de Condé obtient la permission de clore son terrain du côté du boulevard. Celle-ci lui est accordée sous certaines conditions. Le mur de clôture, construit en moellons, devait épouser la courbe du boulevard et se tenir à 10 pieds de distance du rang d'arbres extérieur de la contre-allée. Englobant ce dernier, une barrière en bois peinte en vert devait être établie à ses frais parallèlement au mur de clôture¹⁰. Le traitement esthétique de cette barrière, imposée à tous les riverains par le Bureau de la Ville, était standard¹¹. Or, une description des travaux projetés, jointe à l'acte de vente du 19 juin 1780, nous apprend que Brongniart et son client envisageaient une toute autre option : « *la petite barrière en fermant la première rangée des arbres du Boulevard, Sera en fer à barreaux espacés de trois à quatre pieds,*

⁷ Soit environ 90 cm.

⁸ En 1774, l'architecte avait réalisé pour elle un hôtel prestigieux situé à l'extrémité du faubourg Saint-Germain, entre les rues de Grenelle et Saint Dominique (l'hôtel de Monaco, à l'emplacement de l'actuelle ambassade de Pologne).

⁹ Etablissement conventuel situé rue de Grenelle, dont une des vocations était d'éduquer les jeunes filles de la bonne société.

¹⁰ Cette mesure avait été prise par les membres du Bureau de la Ville de Paris suite aux nombreuses plaintes des riverains des boulevards ne supportant plus les actes d'incivisme commis par les passants, notamment les jets d'ordures dans les propriétés... (Information de Yoann BRAULT, historien au Centre de topographie historique de Paris, Archives Nationales)

¹¹ Elle devait être en bois et peinte en vert (Information de Yoann BRAULT, historien au Centre de topographie historique de Paris, Archives Nationales).



rempli en treillage à petite Maille, le tout peint en gris à l'huile trois Couches ». L'histoire ne dit pas si Louis-Joseph de Bourbon-Condé s'est finalement rallié aux prescriptions du Bureau de la Ville... Il bénéficiait par ailleurs d'un délai d'un an pour réaliser les ouvrages autorisés. Passé ce délai, la permission était caduque. Ainsi, le mur de clôture Ouest a probablement été l'un des premiers aménagements à avoir été réalisé sur la parcelle du jardin.

Un « procès-verbal de visite et d'estimation des ouvrages à faire » rédigé par un certain Pierre Taboureur, architecte expert des bâtiments de Paris, nous informe de l'avancée des travaux en août 1780. Après avoir constaté que la parcelle est nue et n'a apparemment jamais reçu de construction, Taboureur note que les travaux ont commencé, et qu'il a rencontré sur le terrain des ouvriers occupés, les uns à « *faire des fouilles* »¹², les autres à bâtir les fondations de l'édifice qui s'élevaient déjà à la naissance des voûtes des caves. D'après les devis joints au procès-verbal, les travaux devaient se monter à 420 192 livres, ce qui était plus que prévu initialement : 4 000 livres devaient être consacrées au jardin et aux plantations, et 210 livres au treillage de la barrière sur le boulevard. Ainsi nous apprenons que le budget consacré au jardin représentait environ 1 % du budget global. Pour comparaison, les travaux de maçonnerie étaient estimés à 200 879 livres (soit près de 50 %), ceux de menuiserie à 48 500 livres (soit près de 12 %) et ceux pour l'aménagement de « lieux à l'anglaise »¹³, à 600 livres (soit environ 0,1 %).

Ce document atteste que les travaux de terrassement et la construction des fondations de l'édifice ont commencé avant le mois d'août 1780. D'après Anne Dufour¹⁴, qui a étudié de près les comptes de la maison de Condé, la plus grande partie de la construction s'est cependant déroulée sur l'année 1782. Officiellement la réception des travaux a lieu le 8 mars 1782. Néanmoins, Brongniart lui-même reconnaît que les peintures intérieures restent à faire et qu'il lui faut réparer ou remplacer les éléments abîmés par les intempéries hivernales, et ceci avant le 1^{er} juin. Il évoque notamment les portes et fenêtres qui se trouvent *déjettées* et leurs ferrures rouillées, mais aussi la maçonnerie, la menuiserie, la serrurerie, les éléments sculptés, les plafonds, la couverture, ainsi que le jardin « *qui pourroient avoir souffert quelque altération pendant L'hiver* ».

Ainsi, en mars 1782, le jardin est déjà aménagé. Du moins en partie, car d'après les comptes de la maison de Condé, les travaux de jardinage se poursuivirent en 1783¹⁵. Ils étaient menés par un certain Nicolas Hérisson, jardinier du prince de Condé, qui venait d'achever des travaux d'entretien dans le jardin du Palais Bourbon.

La princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé s'installe dans son hôtel le 27 décembre 1782. Certaines pièces demandent encore à être meublées, le jardin n'est pas tout à fait achevé, et Brongniart n'a toujours pas réalisé les réparations qu'il s'était engagé à faire avant le 1^{er} juin 1782... En avril 1783, ce dernier est rappelé à l'ordre et doit procéder au plus vite à différents travaux, dont l'exhaussement des murs de clôtures¹⁶.

¹² Autrement dit : « occupés à creuser le terrain ».

¹³ Lieux d'aisance fixes, enfermés dans une niche lambrissée, et dont le siège était équipé d'une soupape.

¹⁴ A. Dufour, *L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier*, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977.

¹⁵ « *Journal des Recettes et dépenses ordinaires faites par Mr Cayeux commencé le 24 Novembre 1783.* »

01/04/1784 : « *herisson déboursés pour les jardins de Paris*.....300. 14.

Le même pour le jardin de Madlle 1782 et 1783.....502. 1.

Le même pour le Palais Bourbon 1781 1782.....271. 10.

¹⁶ Lettre du 3 avril 1783 : « *Je Compte très fort que Vous Profiterez du beau tems pour employer sur le champ les ouvriers à l'exhaussement des Murs de Cloture et aux autres ouvrages dont Vous êtes tenu (...)* »



II-1-3 Un premier projet de jardin régulier

D'après le descriptif des travaux joint à l'acte de vente du 19 juin 1780 et approuvé par Louis-Joseph de Bourbon-Condé, Brongniart prévoyait d'aménager un jardin « *planté de deux allées d'arbres menant au boulevard* », avec au centre « *un tapis de gazon en boulingrin* ». Les espaces latéraux devaient être agrémentés de bosquets, et les allées, « *battues en recoupe¹⁷ et sablées en sable de rivière* ». Cinq marches de gazon succédant aux trois marches de pierre du perron central de la façade sur jardin permettaient de descendre dans le boulingrin. Le mur de clôture situé du côté du boulevard devait être ouvert sur toute la largeur faisant face à l'hôtel et rempli par une grille en fer fixée sur un bahut¹⁸ en pierre. Deux petites portes pleines placées au débouché des allées des bosquets latéraux donnaient accès au boulevard.

Cette description correspond à quelques détails près au jardin régulier représenté sur plusieurs plans du rez-de-chaussée de l'hôtel de Bourbon-Condé, tous conservés dans différents services d'archives :

- un plan certifié de la main de Brongniart datant de 1780, conservé à la Bibliothèque Nationale de France, et provenant de la collection Destailleur (Vol.2, p.6),
- un plan joint au descriptif de juin 1780, conservé au Musée Condé à Chantilly (Vol.2, p.7),
- un plan joint au procès-verbal de visite et d'estimation de l'architecte expert en août 1780, conservé aux Archives Nationales (Vol.2, p.7).

Le premier correspond probablement à un plan projet. Les deux autres semblent être des pièces administratives, communiquées par l'architecte à différents stades d'avancement du dossier. En apparence, ces trois plans représentent le même jardin, mais ils ne sont pas tout à fait identiques. Sur les deux derniers, deux petits parterres oblongs encadrent l'édifice, occupant l'espace situé entre les basses-cours et le jardin, alors que le plan projet n'en mentionne pas l'existence. Sur le troisième plan, le dessin des salles de verdure occupant les extrémités Ouest des bosquets latéraux est plus complexe, une bande de pelouse borde la grille de l'extrémité Ouest du jardin, et les ouvertures pratiquées dans le mur de clôture Ouest sont garnies de grilles. Ce plan est aussi le seul à représenter de manière très distincte les cinq marches de gazon de l'extrémité Est du boulingrin, désignées dans le descriptif du 19 juin 1780 et représentées sur les coupes et élévations de l'édifice (Vol.2, p.8).

Ainsi, jusqu'en août 1780, date à laquelle l'architecte expert effectue sa visite de terrain et constate que les travaux de terrassement et la construction des fondations de l'édifice ont commencé, Louis-Joseph de Bourbon-Condé et son architecte ont la volonté d'agréments la demeure avec un jardin régulier de style français. Cependant, plusieurs descriptions du XVIII^e siècle, postérieures à 1780, permettent de douter de la réalisation d'un tel aménagement. Un ouvrage touristique, écrit par Luc-Vincent Thiéry¹⁹ en 1787, évoque en effet un jardin « *disposé*

¹⁷ « Recoupes, s. f. pl. (*Archit.*) on appelle ainsi ce qu'on abat des pierres qu'on taille pour les équarrir; quelquefois on mêle du poussier ou poudre de *recoupes*, avec de la chaux & du sable, pour faire du mortier de la couleur de la pierre; & le plus gros des *recoupes*, particulièrement celles qui proviennent de pierres dures, sert à affermir le sol des caves, & à faire des aires dans les allées des jardins. » dans Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*, Paris, 1751 (<http://portail.atilf.fr>)

¹⁸ Mur bas.

¹⁹ Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elles contiennent de remarquable*, Paris, 1787, Tome II.



dans le genre pittoresque », et le procès-verbal de première enchère réalisé le 6 juin 1797, lors de la vente de l'hôtel comme Bien National, précise que son jardin est « *planté à la manière anglaise* ». Malgré leur laconisme, ces descriptions sont suffisamment éloquentes pour en déduire que le jardin régulier dessiné par Brongniart en 1780 n'a probablement jamais été réalisé.

II-1-4 Un projet tardif de jardin irrégulier

Les recherches en archives ont mis au jour un plan aquarellé du rez-de-chaussée de l'hôtel de Bourbon-Condé, certifié de la main de Brongniart mais non daté, montrant un jardin irrégulier de style pittoresque typique de cette fin de XVIII^e siècle (Vol.2, p.9). La façade arrière de l'hôtel y est bordée par une terrasse d'environ 3 m 50 de profondeur agrémentée côté jardin d'un emmarchement de quatre degrés épousant les contours de l'édifice. Un dé de pierre supportant un élément décoratif à base circulaire (colonne, statue, vase ?) ponctue ses extrémités Nord et Sud. A l'intérieur du jardin, le système de circulation est irrégulier et curviligne. L'espace central, traité en pelouse, offre une vue dégagée, tandis que les espaces latéraux sont plantés d'une végétation abondante. Une esplanade semi-circulaire placée devant la grille de clôture, dans l'axe de l'hôtel, fait pendant au double arrondi de la rotonde et de la terrasse. L'angle S/O du jardin est agrémenté d'un bassin hémisphérique bordé d'arbres de haute tige constituant l'exutoire d'un petit cours d'eau évoluant sur le côté Sud du jardin. Au Nord, un autre cours d'eau achève sa course sous une plate-forme en belvédère aménagée dans l'angle N/O de la parcelle. Sur le plan, ces structures hydrauliques naissent subitement du tracé des allées sans qu'il y ait de transition vraiment nette entre les deux systèmes. Brongniart a peut-être voulu représenter de fausses rivières²⁰, sortes de mares dont la forme allongée et sinueuse était censée faire illusion et rappeler les rivières artificielles aménagées dans les jardins de plus grande envergure. L'architecte a également pris soin de disposer une série d'éléments pittoresques propres à stimuler l'imaginaire des futurs promeneurs : trois petits ponts bordés de balustrades, des arbres isolés aux croisements des allées, une statue sur un piédestal, un petit édicule circulaire ou hexagonal au centre de la plate-forme d'angle (kiosque, volière ?). Ce document a finalement tout d'un second plan-projet.

L'architecte aurait donc fait deux propositions à son client : l'une qui était encore imprégnée des anciens canons esthétiques du jardin français, l'autre plus « *tendance* », et peut-être plus adaptée au goût de la jeune fille de 23 ans qui allait occuper la demeure.

Il existe une vue aquarellée de la façade sur jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé, signée de la main de Brongniart, où l'hôtel apparaît planté dans un paysage naturel et désolé, animé par deux groupes de personnages qui se promènent (Vol.2, p.10). Ce paysage est sans doute fictif, mais reflète peut-être l'idée que Brongniart se faisait de l'environnement idéal, censé mettre son œuvre en valeur. La terrasse, épousant les contours de l'édifice et bordée sur toute sa longueur par un emmarchement, est identique à celle que montre le second plan-projet.

²⁰ Concept décrit par le marquis de Girardin en 1777 et défini comme suit : « *Fausse rivière : Réservoir affectant la forme d'une rivière dont les extrémités sont dissimulées au moyen d'artifice divers* » dans M.-H. Benetière, *Jardin : Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du Patrimoine, 2000.



Un autre plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Bourbon-Condé, attribué à l'architecte Peyre²¹, et dont on ignore s'il s'agit d'un projet ou d'une représentation de l'existant, comporte également un jardin irrégulier (Vol.2, p.11). Ce plan aquarellé, non daté mais probablement réalisé dans les années 1780, représente un jardin globalement assez proche de celui dessiné par Brongniart : même lacs de petits sentiers, mêmes volumes elliptiques soulignés de massifs arbustifs. Mais ici, point de terrasse, il suffit de descendre les trois marches des petits perrons de la façade arrière de l'hôtel pour se retrouver de plain-pied avec le jardin. Hormis un petit édifice circulaire d'un peu plus de 2 m de diamètre (kiosque ?) situé dans une petite alcôve de verdure sur le côté Nord du jardin, l'ensemble ne comporte aucun élément de décoration et présente un aspect plutôt sobre. Les allées convergent vers les angles S/O et N/O du jardin où sont aménagées deux salles de verdure. Celle qui se trouve au Nord donne accès au boulevard. Son plan, associant un rectangle et un triangle, rappelle étrangement le plan de la plate-forme en belvédère dessinée par Brongniart au même endroit, et qu'on retrouve sur le plan parcellaire de la première moitié du XIX^e siècle.

Enfin, il existe un plan non daté et anonyme, nommé « Plan et élévation d'une propriété avec jardin anglais et pavillon à corps central en saillie arrondie » et conservé à la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (I.N.H.A.)²², correspondant de toute évidence au plan d'exécution d'un projet de jardin pour l'hôtel de Bourbon-Condé²³ (Vol.2, p.12). Ce plan comporte toutes les cotes chiffrées dont avait besoin le chef de chantier pour réaliser la réplique exacte du projet sur le terrain. Jean-Charles Krafft et Pierre-Nicolas Ransonnette ont publié au tout début du XIX^e siècle²⁴ une planche sur laquelle figure le rez-de-chaussée de l'hôtel de Bourbon-Condé avec une partie de son jardin (Vol.2, p.16). Or, ce qu'ils en montrent est quasiment identique à ce que prescrit ce plan d'exécution dans la partie Est du jardin. Une notice de l'époque précise que : « *Le premier²⁵ en a recueilli auprès des architectes eux-mêmes les plans, coupes et façades des maisons nouvellement bâties, en a levé et dessiné avec l'agrément des propriétaires les détails dont il n'avait pu obtenir les dessins. Le second²⁶ les a gravés au trait avec précision.* »²⁷. Il y a donc tout lieu de penser que ces deux documents représentent à quelques détails près le jardin tel qu'il a été conçu pour la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé entre 1782 et 1783.

La configuration générale de ce jardin présente beaucoup de similitudes avec les plans de Peyre (Vol.2, p.11) et de Brongniart (Vol.2, p.9) : un grand volume central aux contours irréguliers, encadré de petits volumes elliptiques cernés par des sentiers sinueux. Ces derniers aboutissent d'un côté à l'angle S/O où se trouve une salle de verdure vaguement circulaire équipée d'une banquette, et de l'autre à l'angle N/O occupé par une plate-forme en belvédère identique à celle proposée par Brongniart. Près du mur de clôture Nord du jardin, placé dans une alcôve de verdure, un petit édifice de plan centré (kiosque ?) rappelle celui qui figure sur le plan de Peyre, sous une forme légèrement différente.

Il est tentant de s'attarder sur certains détails de ce plan d'exécution, susceptible de livrer des informations capitales pour la suite de notre étude. La façade arrière de l'hôtel est notamment

²¹ D'après Claude-Alain Sarre, Marie-Joseph Peyre, dit l'ainé (1730-1785), était l'architecte attitré du prince de Condé (C.-A. Sarre, *Louise de Condé*, Editions Jean-Paul Gisserot, 2007, p. 16).

²² Collections Doucet, cote : NUM OA 53 (<http://bibliotheque-numerique.inha.fr>)

²³ Nous avons fait part de notre identification à Mme Dominique Morelon, responsable du Service Patrimoine de l'Institut national d'histoire de l'art, qui a procédé depuis à la mise à jour de la notice du document.

²⁴ J.-C. Krafft, architecte, et P.-N. Ransonnette, graveur, *Plans, coupes, élévation des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs*, Paris, 1801, planche 61

²⁵ Jean-Charles Krafft (1764-1833), le dessinateur.

²⁶ Pierre-Nicolas Ransonnette (1745-1810), le graveur.

²⁷ Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Charles_Krafft



bordée d'une terrasse de 5 m 50 de profondeur²⁸, agrémentée sur toute sa largeur d'un emmarchement de quatre degrés épousant les contours de l'édifice et se développant sur environ 2 m 40²⁹ de longueur. Cet emmarchement débord des limites de la façade et permet ainsi une continuité topographique entre la terrasse et les espaces situés de chaque côté de l'édifice³⁰. Chaque marche fait 60 cm de long. Leur hauteur, identique à celles des escaliers des petits perrons, fait environ 15 cm, exceptée la marche la plus basse qui ne dépasse pas 5 cm de haut³¹. Un sentier d'environ 1 m 30 de large³² longe cette terrasse côté jardin et fait la transition avec le grand volume central. Notons que l'arrondi de ce dernier, celui de l'escalier et celui de la rotonde de l'hôtel sont réguliers. Leur tracé repose sur un principe de cercles concentriques centrés sur l'axe de symétrie longitudinal, légèrement en retrait de la ligne de façade de l'édifice (Vol.2, p.14).

Deux petits feuillets collés sur le plan d'exécution représentent une coupe longitudinale de la parcelle du jardin et donnent une idée assez précise de sa topographie générale (Vol.2, p.12). On observe une pente Est-Ouest régulière avec un dénivelé d'environ 45 cm entre le niveau de circulation au pied de la terrasse et celui de l'extrémité Ouest du jardin, qui se trouve au même niveau que le boulevard. La terrasse fait environ 80 cm de haut. Elle est au même niveau que le sommet du mur bahut formant la clôture Ouest du jardin. Au pied de ce mur, et situé dans l'axe de la rotonde, un gradin de trois marches large de 3 m 40³³ permettait d'admirer le jardin et la façade de l'hôtel en position légèrement dominante (Vol.2, p.13).

Certains éléments figurant sur ce plan laissent penser que le jardin présentait localement des variations de relief assez importantes. Deux ponts, l'un permettant d'accéder au belvédère situé dans l'angle N/O du jardin, l'autre reliant deux sentiers qui ondulent sur le côté Sud du jardin, enjambent manifestement des allées (Vol.2, p.13). Même en admettant que ces ponts forment des arcs à la manière des ponts chinois (Vol.2, p.26, ill.26b), ces allées devaient être suffisamment basses pour qu'une personne debout puisse y circuler sans entrave. Dans l'angle N/O, l'allée concernée devait également assurer la communication avec le boulevard. Or, à cet endroit, pas moins de six marches sont nécessaires pour rattraper le niveau du boulevard, tandis que dans l'angle opposé le jardin et le boulevard sont parfaitement de plain-pied. Au Sud, deux lignes tracées de part et d'autre de l'allée enjambée par le deuxième pont semblent suggérer la présence de talus latéraux et attester de l'existence d'un dénivelé à cet endroit. Par ailleurs, le petit édifice de plan centré situé sur le côté Nord du jardin était manifestement adossé à un talus. En effet, l'accès se faisait par l'arrière à l'aide de deux marches aménagées dans la pente (Vol.2, p.13).

En définitive, le plan d'exécution donne une idée très précise du tracé du jardin et de l'agencement des différents volumes qui le constituent, mais il ne nous apprend quasiment rien sur la nature des aménagements paysagers censés remplir ces volumes. Seul le plan de Krafft est en mesure de nous renseigner à ce sujet, certes partiellement (Vol.2, p.16). Ainsi, le grand volume central, planté de pelouse, offre, comme sur les plans de Brongniart et de Peyre, une vue axiale entièrement dégagée. Seuls quelques fourrés ponctuent ses bordures Nord et Sud. Les petits volumes elliptiques disposés de part et d'autre de cette pelouse sont plantés de végétation arbustive, excepté celui parfaitement ovale placé à proximité de la terrasse sur le côté Nord du

²⁸ 17 pieds, sachant que 1 pied = 32,484 cm.

²⁹ 7 pieds 6 pouces, sachant que 1 pouce = 2,707 cm.

³⁰ Sur le projet de jardin irrégulier certifié de la main de Brongniart (Vol.2, p.9), les espaces latéraux sont au contraire en continuité topographique avec le jardin.

³¹ Voir le petit feuillet collé sur la partie droite du plan d'exécution (Vol.2, p.11, en haut).

³² 4 pieds.

³³ 10 pieds 6 pouces.



jardin qui est occupé par un quinconce³⁴. Le plan d'exécution mentionne également la présence d'un arbre isolé au centre d'une allée de la partie Sud du jardin (Vol.2, p.13). On trouvait déjà cet arbre à peu près au même endroit sur le plan projet de Brongniart (Vol.2, p.9). En tant qu'éléments pittoresques, les arbres isolés participaient à la décoration du jardin par leur forme spécifique ou la rareté de leur essence.

Restent deux éléments qui n'ont pas pu être identifiés clairement : l'élément circulaire d'environ 60 cm de diamètre jouxtant le petit édicule de plan centré situé sur le côté Nord du jardin et la forme en arc de cercle représentée contre le mur de clôture Sud, au débouché de trois allées (Vol.2, p.13).

II-1-5 Les témoignages de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle

En 1787, Luc-Vincent Thiéry décrit les édifices prestigieux qui bordent la rue Monsieur³⁵. Evoquant l'hôtel de *S.A.S. Mademoiselle DE BOURBON-CONDE, Abbessse de Remiremont*³⁶, il écrit : « *La principale façade de cet Hôtel donne sur le jardin disposé dans le genre pittoresque ; comme il n'est fermé que par une grille du côté du Boulevard, on en voit la plus grande partie & le bâtiment en entier.* ». Le jardin est clairement décrit comme un jardin irrégulier de style pittoresque. De toute évidence, l'élément architectural qui revient invariablement dans les témoignages des contemporains, et qui visiblement a le plus retenu l'attention, est la façade sur jardin avec sa rotonde centrale. Brongniart y a effectivement exprimé tout son talent, et surtout, l'a rendue visible de tous en choisissant d'établir une grille du côté du boulevard plutôt qu'un mur plein. Le jardin servant d'écrin naturel à cette façade, Brongniart avait tout intérêt à soigner son aspect.

Une gravure réalisée à la fin du XVIII^e siècle par F. M. Testard, dessinateur, et L. Guyot, graveur, intitulée « *Vue de la maison de Mademoiselle de Condé, rue de Monsieur, faubourg Saint-Germain* »³⁷ (Vol.2, p.15) montre justement l'hôtel vu depuis le boulevard. La façade sur jardin est bordée par une terrasse étroite et peu élevée qui se prolonge sur les côtés de l'édifice. Un escalier droit situé dans l'axe de la rotonde permet d'accéder au jardin. Ce dernier comporte des vallonements, des allées sinueuses, une rivière, un pont chinois, un arc antique. Les espaces découverts, plantés de pelouse, sont ponctués de massifs arbustifs, de bouquets d'arbres et d'arbres isolés (feuillus et conifères). Il s'agit bien d'un jardin pittoresque. En revanche, celui-ci n'a pas grand-chose à voir avec celui qui est représenté sur le plan d'exécution. Doit-on en conclure qu'il s'agit d'une représentation fantaisiste ? Les auteurs de cette gravure ayant peut-être simplement voulu rendre l'effet pittoresque qu'ils ont ressenti à la vue du jardin, en le dessinant à leur manière, sans vraiment se préoccuper d'une quelconque vérité topographique. Le fait d'avoir choisi de représenter des détails comme la terrasse et l'escalier de descente au jardin de cette manière, au demeurant assez peu esthétique, et pas autrement, est néanmoins troublant.

³⁴ « Couvert destiné à la promenade et constitué par plusieurs rangées d'arbres d'ornement de haute-tige plantés en alignement de façon à répéter régulièrement une figure géométrique » dans M.-H. Benetière, *Jardin : Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du Patrimoine, 2000.

³⁵ Luc-Vincent Thiéry, *Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elle contiennent de remarquable*, Paris, 1787, Tome II, p. 564 (consulté sur le site <http://gallica.bnf.fr/>)

³⁶ Celle-ci a été nommée abbessse de Remiremont, abbaye située dans la vallée de la haute Moselle, en 1786, alors qu'elle n'était âgée que de 29 ans (voir A. Dufour).

³⁷ Musée Carnavalet, Cabinet des arts graphiques, Topo PC 123B.



A la Révolution, Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé émigre³⁸. L'hôtel, considéré comme bien national, est séquestré et mis à la disposition de l'Agence des subsistances en 1790. Les biens mobiliers de la princesse sont mis sous scellés puis vendus. Une copie de la vente du 25 septembre 1795, réalisée par le Bureau du domaine national du département de la Seine, fait état de 5 « pots à fleurs » valant 500 livres. Un procès-verbal de vente datant du 26 février 1796 mentionne 6 « pots de faïence à fleurs » adjugés 360 livres, ainsi qu'un réverbère avec sa « lanterne en fer blanc garnie de verre ». En octobre 1782, une liste des fournitures nécessaires à l'établissement de la princesse dans son nouvel hôtel mentionnait effectivement de l'huile « pour les réverbères ». Nous sommes tentés de penser que ces 11 pots de fleur et ce lampadaire servaient à l'ornement du jardin. Mais ils pouvaient tout aussi bien prendre place dans la cour d'honneur.

Le procès-verbal de première enchère établi lors de la vente de l'hôtel par le Bureau du domaine national du département de la Seine en 1797, décrit les bâtiments par le menu détail. Il est en revanche beaucoup plus discret en ce qui concerne le jardin, et se contente de la formule « *Ensuite est un jardin planté à la manière anglaise* » que l'on retrouvera tout au long du XIX^e siècle, dans les actes de vente successifs. Ce document atteste néanmoins que les murs séparant les basses-cours Nord et Sud de l'espace du jardin comportaient chacun un puits et une baie de communication, alors que le plan d'exécution (Vol.2, p.12) et le plan de Krafft (Vol.2, p.16), sur lesquels figurent les deux puits, mentionnent une seule baie de communication, placée du côté Sud.

Le plan cadastral de Paris, réalisé dans les premières décennies du XIX^e siècle³⁹, confirme l'existence de deux portes de communication entre les basses-cours et le jardin (Vol.2, p.17). Sur ce plan, la grille de clôture ne fait pas toute la largeur de la façade de l'hôtel et est légèrement désaxée vers le Nord. Par ailleurs, il n'y a qu'une seule porte de communication avec le boulevard, et elle se trouve du côté Sud. Ces éléments nous invitent à prendre un peu de recul vis-à-vis du plan d'exécution. L'existence de la plate-forme en belvédère située dans l'angle N/O du jardin ne fait en revanche aucun doute. En effet, elle figure en tant qu'élément maçonné sur ce même plan cadastral, lequel, en tant que document fiscal, se devait de refléter la réalité de terrain le plus fidèlement possible.

Acquis en 1797 par deux négociants américains vivant à Paris, l'hôtel change deux fois de propriétaire au cours de l'année 1798. Il est revendu en 1810 à Antoine Dubois, instituteur. Ce dernier, marié à Claire-Marie Loyseau, n'est autre que le gendre de M. Loyseau, ou Loiseau, propriétaire de la parcelle, jouxtant au Nord celle de l'hôtel de Bourbon-Condé, et occupée par l'ancien Pavillon des Archives de l'ordre de Saint Lazare, construit par Brongniart dans les années 1780. Lorsque Antoine Dubois revend la propriété à Nicolas-Isaac Bourcard, banquier suisse installé à Paris, le jardin est toujours décrit selon la formule « *jardin planté à la manière anglaise* ». Nous apprenons que les époux Dubois-Loyseau ont supprimé le puits et l'auge qui agrémentaient le mur de séparation entre la basse-cour Sud et le jardin⁴⁰. Ils ont aussi rabaissé le mur de clôture Sud et l'ont percé de deux portes de communication afin que les familiers des deux maisons puissent transiter d'un jardin à l'autre sans passer nécessairement par la rue. Lors de la vente, les vendeurs s'engagent à reconstruire le mur Sud dans son état initial et à reboucher les deux portes de communication ouvertes sur le jardin.

³⁸ Le 17 juillet 1789, d'après J. Vacquier, *Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives*, Paris, tome IV, 1920

³⁹ De 1807 à 1855.

⁴⁰ Ce mur de séparation a probablement été supprimé dans la foulée. En effet, il n'apparaît plus sur le cadastre de 1900 (Vol.2, p.22)



Quinze ans plus tard, l'hôtel est revendu au marquis de Nicolay, pair de France. L'acte de vente mentionne la grille sur le boulevard. Celle-ci n'a donc pas été supprimée par les précédents propriétaires. Elle nécessite cependant des réparations, de même que l'hôtel et les bâtiments qui en dépendent. Les vendeurs s'engagent à réaliser ces travaux « de toutes natures » avant le 1^{er} octobre 1825. Le jardin est toujours désigné comme un jardin irrégulier « planté à l'anglaise ».

L'hôtel entame sa vocation religieuse en 1835, date à laquelle Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la société du Sacré Cœur de Jésus, loue l'hôtel pour s'y établir avec ses novices. Un ouvrage de 1900, relatant la vie de la « vénérable mère » Barat, témoigne : « (...) *C'était souvent dans le jardin que Mme Barat réunissait ses filles. Dès qu'elle apparaissait sur le perron circulaire qui regarde le boulevard, le troupeau blanc, comme elle l'appelait, s'étagait à ses pieds sur les marches de pierre afin de l'écouter. (...)* »⁴¹. Ce passage mentionne un élément de la façade sur jardin : un perron circulaire agrémenté de marches en pierre... S'agit-il du petit perron central sur lequel ouvre le salon ovale (Vol.2, p.19, ill.19a) ou bien de l'arrondi d'une éventuelle terrasse agrémentée de marches descendant au jardin, comme le montrent le plan de Brongniart, le plan d'exécution et le plan de Krafft ? Le degré de précision de cette description ne nous permet pas de trancher.

Le 5 février 1847, l'hôtel est vendu à la Congrégation des moines arméniens mekhitaristes de Saint-Lazare de Venise. L'acte de vente mentionne un jardin « planté à l'anglaise, fermé par une grille sur le boulevard des Invalides ». Une gravure non datée, mais réalisée pendant la période où les moines occupent l'hôtel, de 1847 et 1870, représente une fois de plus la façade sur jardin. Ce dernier est doté d'une végétation luxuriante contenue à l'intérieur de plusieurs enclos délimités par des petites clôtures à croisillons (Vol.2, p.18). Deux sentiers plus ou moins orthogonaux apparaissent vers le centre de la parcelle. Une grande allée rectiligne s'étirant d'Est en Ouest occupe le côté Sud du jardin. La bande de terrain bordant cette allée, et située contre le mur de clôture Sud, est plantée d'une végétation assez dense et comporte au moins un arbre d'âge adulte. A l'arrière-plan et à l'extrémité de cette allée, une grille fait la séparation entre le jardin et la basse-cour Sud. Ce dessin, présentant des éléments irréguliers combinés à des éléments réguliers, n'est peut-être qu'une représentation fantaisiste et imaginaire du jardin tel qu'il se présentait au milieu du XIX^e siècle. Il n'est cependant pas exclu que la composition ait évolué au gré des transformations effectuées par les propriétaires successifs... A ce propos, l'acte de vente du 1^{er} juillet 1810 précise que Georges Sibuet vend l'hôtel avec « *toutes les augmentations et améliorations qu'il aurait pu faire faire auxdites maison et jardin* ». Cette formule est reprise environ un an plus tard lors de la vente de l'hôtel par Antoine Dubois au banquier suisse Nicolas-Isaac Bourcard⁴² ainsi qu'en 1825 lors de l'achat par le marquis de Nicolay⁴³. Ce qui est sûr, c'est que les moines arméniens ont supprimé la grille sur le boulevard pour la remplacer par un mur plein.

En 1862, les rédacteurs du « Calepin des propriétés bâties » du cadastre qualifient le jardin de « beau jardin » et le définissent comme « jardin d'agrément avec sortie sur le boulevard des Invalides ». Les termes « jardin pittoresque », ou « jardin à l'anglaise » n'apparaissent plus dans la documentation. Ils sont sans doute passés de mode et le jardin, s'il n'a pas subi de transformation notoire, a probablement perdu de sa lisibilité originelle.

⁴¹ L. Baunard, *Histoire de la vénérable mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la société du Sacré Cœur de Jésus*, Paris, 1900, Tome second, p. 68, 102 à 104.

⁴² Acte de vente du 11/08/1812 : « (...) Enfin M. et Mme Dubois entendent vendre généralement toutes les augmentations, constructions et améliorations qu'il ont fait faire dans ladite maison (...) ».

⁴³ Acte de vente du 16/07/1825 : « (...) Enfin, mondit sieur Bourcard ès noms entend vendre généralement toutes les augmentations et améliorations qu'il a fait faire dans ledit hôtel (...) ».



II-1-6 L'évolution du jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé de 1880 à nos jours

En 1880, l'hôtel est racheté par Marie-Jeanne Godard Desmarest, épouse de Joseph-Dominique-Aldebert de Pineton, comte de Chambrun, ancien député. Dans l'acte de vente, le jardin est désigné par une formule très laconique : « jardin s'étendant jusqu'au boulevard ». L'édifice a près d'une centaine d'années et doit nécessiter un certain nombre de réparations, sans compter que la disposition intérieure ne répond plus aux usages domestiques de cette fin de XIX^e siècle. Pour rénover l'hôtel et l'adapter à son temps, la comtesse fait appel à l'architecte angevin Ernest Dainville (1824-1917)⁴⁴. En hommage à son maître et prédécesseur, celui-ci fait graver le nom de Brongniart sur le côté Sud du petit perron central de la façade sur jardin, juste au-dessus du sien (Vol.2, p.19, ill.19b).

Il est rare que des travaux d'une telle envergure sur le bâti ne s'accompagnent pas de changements importants au niveau des espaces extérieurs. Le jardin demandait lui aussi certainement à être rénové et mis au goût des nouveaux propriétaires.

Une biographie du Comte de Chambrun publiée en 1889 décrit ainsi la propriété : « (...) *Derrière l'hôtel s'étend un parc, ou plutôt une pelouse encadrée d'arbres et de massifs de fleurs, et qui, grâce au goût intelligent des nouveaux propriétaires n'est plus séparé du boulevard que par une grille. Du boulevard, on découvre ainsi la façade postérieure dont le centre s'avance en rotonde et qui déploie ses lignes gracieuses au bout de la pelouse. (...)* ». Ainsi les Chambrun ont rétabli la grille sur le boulevard. Le plan parcellaire de 1900 montre effectivement la présence d'une grille sur toute la largeur du mur faisant face à l'hôtel (Vol.2, p.20). La manière dont est décrit le « parc » laisse penser que le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé a été restauré dans le style des parcs paysagers de la seconde moitié du XIX^e siècle⁴⁵. Les structures actuelles - la pelouse centrale avec ses deux petites buttes latérales, l'allée de ceinture curviligne, le bassin, le local technique auquel on accède par un escalier à l'extrémité N/O du jardin, le belvédère situé à l'extrémité S/O - sont héritées de cette époque.

En ce qui concerne les structures végétales, seuls le platane et le marronnier plantés au sommet des buttes latérales de la pelouse centrale, et probablement les buis qui les cernent, ainsi que ceux qui sont plantés au bord de l'allée curviligne et sur le belvédère d'angle, peuvent, d'après leur dimension, remonter à la fin du XIX^e siècle⁴⁶. Deux photographies prises dans les années 1910-1920 (Vol.2, p.21), laissent penser que les Chambrun ont aussi planté des arbres sur l'esplanade jouxtant la façade de l'hôtel, vis-à-vis de chaque pavillon latéral. L'arbre planté au Nord pourrait être un cèdre de l'Himalaya. Sa flèche arquée et retombante, l'extrémité pendante de ses rameaux, sont caractéristiques de cette espèce⁴⁷. L'arbre planté au Sud est un feuillu, mais n'a pas pu être identifié plus précisément. Deux corbeilles⁴⁸, garnies de fleurs ou de lierre, au centre desquelles se dressent des vases sur piédestaux⁴⁹, sont implantées de part et d'autre du perron central. Ce type de massif ovoïde et bombé est une constante des compositions de jardin de la seconde moitié du XIX^e siècle. Par ailleurs, une photographie aérienne de 1944 montre

⁴⁴ <http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx/ap/fiche.xsp>

⁴⁵ Style inspiré des jardins irréguliers du XVIII^e siècle, mais qui possède ses propres caractéristiques : vallonements, allées curvilignes au tracé raisonné, pelouses aux formes elliptiques, palette végétale riche et variée. Il est inauguré par Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873), premier Jardinier en chef du Service des Promenades et Plantations de la Ville de Paris, auteur des grands parcs parisiens, et développé à travers toute la France notamment par les frères Bühler.

Voir à ce sujet : Luisa Limido, *L'art des jardins sous le Second Empire: Jean-Pierre Barillet-Deschamps, 1824-1873*, Editions Champ Vallon, 2002

⁴⁶ Hypothèse de datation approuvée par Aline Le Cœur, paysagiste chargée par Mr Mouton du diagnostic phytosanitaire des arbres du jardin.

⁴⁷ Introduit en Europe en 1822, le cèdre de l'Himalaya est un grand classique des parcs et jardins du XIX^e.

⁴⁸ « La corbeille de jardin est un petit massif de fleurs de forme ronde ou elliptique et à la surface bombée » dans M.-H. Benetière, *Jardin : Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du Patrimoine, 2000.

⁴⁹ Il s'agit de ceux qui subsistent actuellement devant la façade.



deux arbres de haute tige encadrant la pelouse centrale, à peu près à hauteur du bassin, rivalisant de hauteur avec le platane et le marronnier des buttes latérales, ainsi que de nombreux ligneux sur les parties périphériques du jardin. Ces arbres de taille adulte ont vraisemblablement été plantés lors de la restauration de 1881.

Les éléments de décoration subsistant de nos jours dans le jardin - le socle de statue implanté sur la petite butte Sud, les deux vases monumentaux en marbre blanc placés devant la façade (Vol.2, p.22), et les deux lampadaires situés sur les côtés Nord et Sud du jardin (Vol.2, p.23) - sont également hérités de la composition de 1881. Les parties lapidaires de ce mobilier sont toutes réalisées en un même type de calcaire, dit calcaire à entroques, ou pierre d'Euville⁵⁰. Ce calcaire cristallin, apprécié pour sa grande blancheur et la finesse de son grain, provient de la Meuse et n'est pas introduit à Paris avant les années 1840⁵¹.

Un document administratif de 1891 et l'inventaire après décès du comte de Chambrun, datant de 1899, désignent une serre dans le jardin. Le plan parcellaire de 1900 (Vol.2, p.20), montre effectivement un bâtiment en longueur composé d'un avant-corps central et de deux ailes latérales, adossé au mur de clôture Nord du jardin et donc exposé plein Sud, pouvant tout à fait être identifié à une serre.

D'après l'inventaire après décès du Comte de Chambrun, celle-ci contenait :

- 7 palmiers

Il existe une infinité de palmiers d'intérieur. La plupart d'entre eux nécessitent une température supérieure à 13° ou à 18°. Cultivés en serre, et selon la quantité de substrat dont ils disposent, ils peuvent faire plusieurs mètres de hauteur.

- 1 phénix

Le *Phoenix* est un palmier au tronc trapu presque bulbeux, présentant des frondes arquées divisées en folioles. Cultivé en pot, il peut atteindre 4 m de haut. Certaines espèces apprécient une certaine fraîcheur en hiver, jusqu'à 5° pour le *phoenix canariensis*, les autres ne supportent pas des températures inférieures à 13°.

- 25 aspidistras

Native du Japon et introduite en Europe en 1835, cette liliacée aux grandes feuilles lancéolées vertes ou panachées apprécie les endroits frais et peu lumineux.

- 7 ficus elastica

Appelé communément « caoutchouc », le *ficus elastica* est une plante de serre très populaire par sa robustesse et son imposant feuillage vert foncé ou panaché. Il peut atteindre plusieurs mètres de hauteur. Il aime la lumière et doit être conservé à une température supérieure à 15°.

- 6 philodendrons

Le genre *Philodendron* comprend plus de 250 espèces, souvent grimpantes, mais pas seulement. La forme et la couleur de leur feuillage sont très variables, et celui-ci présente toujours des caractéristiques très décoratives. Cette plante aime l'ombre et doit être conservée à une température supérieure à 15°. A l'âge adulte, elle peut atteindre 3 m de haut.

- 10 hymenophyllum

Le genre des hymenophyllacées comprend des fougères de petites tailles aimant l'humidité et cultivées en serre à une température comprise entre 5° et 15°.

- une échelle, permettant probablement l'entretien des sujets les plus imposants

- et divers plants, dont la nature n'est pas précisée.

⁵⁰ Identification faite par Philippe Blanc, géologue (CNRS/Université Pierre et Marie Curie, Paris VI)

⁵¹ Epoque de construction de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, qui a permis le transport de ces matériaux vers la capitale.



Dans le jardin, ce même document mentionne une brouette, quelques outils de jardinage et environ 400 pots de fleur.

Manifestement, l'hôtel de Bourbon-Condé bénéficiait de l'électricité dès la fin du XIX^e siècle⁵². En effet, à sa mort en 1899, le comte de Chambrun était débiteur de certaines entreprises, dont l'entreprise d'électricité « Daniel Sackhumer, 55 rue Legendre ».

En 1911, la baronne Le Pic-Gaillard, veuve du baron et financier Emile Gaillard, rachète l'hôtel. L'acte de vente mentionne une serre dans le jardin.

Deux photographies de la façade arrière donnent un aperçu de l'état du jardin dans les années 1910-1920. A cette époque, les végétaux plantés par les Chambrun ont logiquement atteint leur pleine maturité. Sur la première photographie (Vol.2, p.21, ill.21a), le jardin semble quelque peu délaissé. Le bassin circulaire implanté au milieu de la grande pelouse centrale n'est plus alimenté en eau. Il est cerné d'une clôture de protection et son revêtement intérieur est écaillé. La pelouse est colonisée par les mauvaises herbes. Cependant, le dispositif de jet d'eau central est toujours en place, ainsi que la statue sur socle implantée à l'ombre du grand marronnier de la butte Sud. Cette photographie a probablement été prise au début des années 1910, avant que la baronne ne reprenne en main la destinée de la propriété. En effet, Jules Vacquier⁵³ nous apprend que celle-ci a effectué des réparations dans l'hôtel. Le jardin a quant à lui probablement bénéficié d'un grand nettoyage, voire de quelques replantations ponctuelles. La deuxième photographie (Vol.2, p.21, ill.21b) montre un jardin soigné et habité : la pelouse est taillée de près, le revêtement de l'esplanade est resplendissant, et deux ou trois fauteuils de jardin trônent à l'ombre du grand cèdre. D'après Aline Le Cœur⁵⁴, la plantation des arbres adultes actuellement présents dans le jardin - les érables sycomores, les tilleuls et l'acacia faux robinier des parties latérales du jardin - ne remonte pas au-delà de l'entre-deux guerres, et est antérieure à 1950. Cette campagne de plantation pourrait donc être attribuée aussi bien à la baronne Le Pic-Gaillard, qu'à l'Association familiale et ménagère qui rachète l'hôtel en 1923.

L'acte de vente de 1923 mentionne une serre dans le jardin. Celle-ci figure sur les plans parcellaires de la ville de Paris, révisés successivement en 1926, 1938, 1971 et 1999. Doit-on en conclure qu'elle n'a été supprimée qu'après 1999 ? Rien n'est moins sûr. En effet, les mises à jour de ce type de documents n'ont pas toujours été effectuées de manière très rigoureuse.

Deux photographies, l'une prise en 1945 par René-Jacques, et l'autre en 1959 par Graindorge et Gourbeix (Vol.2, p.24), montrent que les arbres plantés devant la façade de l'hôtel ont été supprimés avant 1945. En revanche, les corbeilles végétales implantées de part et d'autre du perron central subsistent en 1959. Les rares clichés aériens sur lesquels on puisse observer la zone de l'hôtel de Bourbon-Condé avec suffisamment de précision⁵⁵ permettent d'affirmer qu'elles ont été supprimées entre 1961 et 1970. Un cliché aérien de 1973 montre que l'arbre de

⁵² En 1878, l'électricité fait son apparition à Paris. Une petite usine assure temporairement l'éclairage électrique de l'avenue de l'Opéra. Quelques installations privées, de magasins ou de théâtres, assurent leur propre production. En 1888, le Conseil Municipal de Paris, avec la perspective de l'Exposition Universelle de 1889 et sous la pression de l'opinion publique, décide la création de réseaux de distribution d'électricité. Paris est divisée en 6 secteurs électriques, chacun étant confié à une concession différente. Jusqu'au début des années 1960, toute la moitié Sud/Sud-Ouest de Paris sera sous courant alternatif monophasé. De 1962 à 1993, a lieu la transition progressive vers un réseau triphasé.

(<http://mege-paris.metawiki.com/histoire1>)

⁵³ J. Vacquier, *Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives*, Paris, tome IV, 1920

⁵⁴ Paysagiste ayant assuré le diagnostic phytosanitaire des arbres du jardin.

⁵⁵ Voir la liste précise de ces photographies dans le tableau chronologique, annexe 1 de ce rapport. Elles sont consultables à la photothèque de l'I.G.N. 2/4, avenue Pasteur 94165 SAINT-MANDÉ Cédex.



haute tige planté par les Chambrun en bordure Nord de la pelouse centrale est toujours en place. Celui situé au Sud, repéré sur un cliché aérien de 1944, a en revanche disparu.

Entre 1880 et aujourd'hui, la composition du jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé n'a donc pas beaucoup varié. Hormis les haies de charmes et le bosquet de saules nains des extrémités N/O et S/O du jardin, plantés en 2004 à l'occasion d'un événement festif organisé par l'association « Jardins, jardin », le tracé et les volumes du jardin actuel sont directement hérités de la composition créée par les époux Chambrun à la fin du XIX^e siècle (Vol.2, p.25).

II-2 Les principaux protagonistes de la construction de l'hôtel et leur rapport au nouveau style de jardin

II-2-1 Alexandre-Théodore Brongniart, l'architecte

Les historiens qui ont travaillé sur la vie et l'œuvre de Brongniart ont constaté qu'il avait entretenu des liens très étroits avec l'art des jardins, et tout spécialement avec le nouveau style de jardin, dit « pittoresque »⁵⁶, « à l'anglaise »⁵⁷, ou encore, « anglo-chinois »⁵⁸.

En France, la mode des jardins irréguliers arrive d'Angleterre dans les années 1760-1770. Leur conception, basée sur le principe d'une mise en scène de la nature, tranche radicalement avec les canons esthétiques du style régulier dit « à la française » : chemins sinueux, accidents de terrain, cours d'eau, cascades artificielles, végétation en apparence non domestiquée, arbres isolés, arbustes et buissons offrant des aspects et des textures variés, fabriques de jardin⁵⁹, ponts, rochers, statues... Parmi les réalisations les plus réputées, citons le parc d'Ermenonville, créé entre 1766 et 1776 par le marquis René-Louis de Girardin assisté du peintre paysagiste Hubert Robert, le parc du Raincy, créé par un certain Pottier à partir de 1769, le Désert de Retz, créé de 1774 à 1789 par son propriétaire M. de Monville, le parc de Bagatelle, conçu par l'architecte François Bélanger, et réalisé de 1777 à 1784 par le botaniste et jardinier écossais Thomas Blaikie.

A la date où Brongniart réfléchit au projet de l'hôtel de Bourbon-Condé, la mode du jardin irrégulier bat donc son plein. En 1773, une de ses clientes, Mme de Montesson, désire agrandir sa propriété de la Chaussée d'Antin, et lui confie l'aménagement de son jardin. Il conçoit une partie de ce jardin « à la française » et l'autre partie « à l'anglaise ». D'après Monique Mosser⁶⁰, *« très vite l'architecte [a] accordé une part importante de son activité à l'art des jardins. D'abord dans ses hôtels urbains dont presque tous les plans comportent des aménagements parfois réguliers, mais le plus souvent inspirés de la nouvelle mode "anglo-chinoise". (...) La plupart des jardins qui apparaissent sur les plans de lotissement ou les plans de détail, pour le quartier des Invalides, adoptent le style irrégulier. En général une pelouse aux contours souplement*

⁵⁶ Littéralement, « qui appartient, qui est relatif à la peinture », car, dans son organisation, un jardin à l'anglaise devait offrir une succession de points de vue dignes d'être peints. Les concepteurs de ces jardins étaient d'ailleurs souvent peintres eux-mêmes (ex : Hubert Robert).

⁵⁷ Ce type de jardin irrégulier est dit « à l'anglaise » car historiquement, c'est en Angleterre qu'il est apparu en premier.

⁵⁸ « Le jardin anglo-chinois (jardin chinois, jardin anglais) est un jardin pittoresque composé de scènes issues de paysages naturels ou symboliques dans lesquelles les fabriques et les rochers jouent un rôle important et où les innovations techniques et botaniques ont été expérimentées. » dans M.-H. Benetière, *Jardin : Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du Patrimoine, 2000.

⁵⁹ Au départ ce terme était utilisé pour désigner un bâtiment représenté dans une peinture de paysage. A partir de 1770, le sens évolue pour désigner toute construction élevée dans un jardin dans un but ornemental ou pittoresque.

⁶⁰ Historienne de l'art, de l'architecture et des jardins, ingénieur au C.N.R.S. (UMR 8150 Centre André Chastel / INHA, Paris)



découpés occupe tout l'espace, tandis qu'y sont artistement disposés quelques bouquets d'arbres. Un sentier sinueux permet d'allonger la promenade dans ces espaces relativement exigus. Enfin, exceptionnellement, des statues, un minuscule pavillon ajoutent une note pittoresque. »⁶¹

Bien qu'il en fasse un usage modéré dans ses réalisations, les archives de Brongniart regorgent de dessins de fabriques. L'identité des jardins auxquels elles étaient destinées n'est pas toujours connue. Quelques plans d'ensemble ont été conservés et indiquent qu'il a travaillé sur au moins quatre grands projets de parcs à l'anglaise : Seneffe (anciens Pays-Bas autrichiens), Berny (Hauts-de-Seine) (Vol.2, p.26, ill.26a), Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), et Maupertuis (Seine-et-Marne). Mené de 1775 à 1780, ce dernier projet est considéré comme son chef d'œuvre en matière de jardin. Ce parc pittoresque, parmi les plus célèbres de son époque, aux dires de Jacques Delille⁶², comportait des vallonnements, plusieurs grottes, une petite rivière, un pont chinois (Vol.2, p.26, ill.26b), une chaumière, une pyramide, et diverses autres fabriques de style champêtre (maison du garde, moulin), dont certaines sont encore visibles de nos jours⁶³. Le propriétaire du parc de Maupertuis n'était autre que son ami et voisin⁶⁴ Anne-Pierre de Fezensac, marquis de Montesquiou.

Brongniart et sa femme étaient aussi des amis intimes du peintre-paysagiste Hubert Robert. Ce dernier fut un temps le dessinateur officiel des jardins de Louis XVI, et est intervenu dans la création de nombreux parcs de cette époque, et pas les moins illustres : le hameau de la Reine à Trianon, Méréville dans l'Essonne...

Que ce soit à travers ses fréquentations amicales et artistiques, comme dans sa propre démarche de créateur, on peut constater que Brongniart a été profondément marqué par le phénomène du jardin irrégulier. Il s'implique d'ailleurs personnellement dans ce mouvement dès le début des années 1770.

II-2-2 Louis-Joseph de Bourbon-Condé, le client

A une époque où les défenseurs du jardin régulier « à la française » et les partisans du jardin irrégulier « à l'anglaise » s'affrontaient farouchement par publications interposées, il semble que Louis-Joseph de Bourbon-Condé, dit aussi le Prince de Condé, ait très vite choisi son camp. Plusieurs faits historiques semblent en tout cas l'attester.

Dès le début des années 1770, il décide de créer à Chantilly⁶⁵, vaste domaine de 7 800 hectares appartenant à la famille de Condé depuis 1643, un jardin irrégulier, orné de ponts et de rocailles. Il y place également un « hameau »⁶⁶, groupe de cinq fermes ornées de style normand, qui inspira d'ailleurs quelques années plus tard le Hameau de la reine Marie-Antoinette⁶⁷.

⁶¹ B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), *Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986.

⁶² Jacques Delille (1738-1813), poète illustre de la fin du XVIII^e siècle, grand amateur de jardins et auteur du poème en 8 chants, « *Les jardins ou l'art d'embellir les paysages* », 1782.

⁶³ La pyramide, la maison du garde, ainsi qu'une tour.

⁶⁴ Anne-Pierre de Fezensac était aussi propriétaire de l'hôtel de Montesquiou, construit par Brongniart dans la rue Monsieur. L'architecte s'était quant à lui réservé une parcelle à l'angle du boulevard des Invalides et de la rue Plumet (actuelle rue Oudinot) pour y construire sa maison particulière.

⁶⁵ <http://www.chateaudechantilly.com/chateauchantilly/fr/chateau/histoire.html>

⁶⁶ « Construction de jardin composée d'un logis (maison rustique) et de dépendances agricoles (métairie). Le hameau de jardin comprend une ferme autour de laquelle se regroupent divers bâtiments, à l'imitation d'une petite agglomération rurale. » dans M.-H. Benetière, *Jardin : Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du Patrimoine, 2000.

⁶⁷ Aménagé à Trianon entre 1783 et 1785.



L'inauguration de ce jardin a lieu en 1775. L'ensemble est représentatif des débuts de la mode des jardins anglo-chinois en France.

En 1780, sa maîtresse⁶⁸, Marie-Catherine de Brignole, épouse divorcée du prince Honoré III de Monaco, achète le domaine de Betz (Oise). Elle y aménage un parc pittoresque orné de nombreuses fabriques - temple de l'Amitié, pyramide, cabane de pêcheur, château ruiné, ermitage, pont et pavillon chinois, colonne de Tancrède, temple rustique, chapelle, kiosque chinois, obélisque, moulin. Ce parc était censé servir de cadre à sa relation avec le prince de Condé, lequel en a certainement arpenté les nombreuses allées et apprécié les charmes pittoresques vantés notamment par Bertrand Barère de Bieuzac (1755-1841). Ce dernier s'y est promené dix jours durant à la fin de l'été 1788, et en a laissé un témoignage écrit très éloquent⁶⁹.

A la Révolution, bien que libéral de réputation, Louis-Joseph de Bourbon-Condé prend position contre l'évolution politique de l'époque et devient l'un des plus farouches défenseurs de la monarchie absolue. Il prend le chemin de l'exil dès le 17 juillet 1789 et réunit une armée d'émigrés combattant contre la République. Revenu d'exil en 1815, il se consacre à la reconstitution de son domaine de Chantilly, et commande à l'architecte Victor Dubois les plans d'un jardin de style anglais, que son fils fera achever après sa mort, dans la partie occidentale du parc⁷⁰.

II-2-3 Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, la bénéficiaire

Un inventaire daté de 1795 et effectué par le Bureau du domaine national du département de Paris à la suite de la séquestration des biens de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, rend compte de ce que contenait la bibliothèque de la princesse à la fin du XVIII^e siècle. Il apparaît que l'agronomie et le jardinage étaient quelques-uns de ses domaines de prédilection. On y trouve notamment :

- Le « *Traité de Jardinage par l'abbé rodier*⁷¹ » : Il s'agit d'un dictionnaire d'agriculture en 12 volumes intitulé « *Cours complet d'agriculture* », et publié en 1781 par l'abbé Rozier, botaniste et agronome lyonnais.

- Les « *Nouvelles maison Rustique, 2 vol.* » : Ecrit en 1700 par l'agronome Louis Liger (1658-1717), cet ouvrage demeure tout au long du XVIII^e siècle la référence en matière d'économie rurale. En 1777, une onzième édition, augmentée et transformée, est publiée en deux volumes chez le libraire parisien Desaint. Elle s'intitule « *La nouvelle maison rustique ; ou économie générale de tous les biens de campagne ; la manière de les entretenir et de les multiplier ; Donnée ci-devant au Public par le Sieur LIGER* ».

- Les « *Conferences des eaux et forest* » : Il s'agit vraisemblablement de la « *Conférence de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'Août 1669 sur le fait des eaux et forêts* » dont une nouvelle édition augmentée des commentaires de MM. Simon et Segauld, est publiée en 1752, chez Pierre Prault, à Paris.

⁶⁸ Louis-Joseph de Bourbon-Condé est veuf depuis 1760.

⁶⁹ Voir : N. Gouiric, « Betz : préambule », et M. Bouyssy, « Un philosophe moral dans le parc de Betz : la promenade de Bertrand Barère en 1788 », dans *Polia, Revue de l'art des jardins*, N° 6, Automne 2006.

⁷⁰ <http://www.chateaudechantilly.com/>

⁷¹ Erreur de transcription, il faut lire : Rozier.



- L'« *Instruction sur les jardins fruitiers 2 vol.* » : Publié pour la première fois en 1690 chez Claude Barbin, cet ouvrage en deux volumes, écrit par Jean-Baptiste de la Quintinie, directeur des jardins potager et fruitier de Louis XIV, est réédité tout au long du XVIII^e siècle. Il existe une édition de 1756, publiée à Paris par la Compagnie des libraires, et intitulée « *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers* ».

- « *Culture des Jardins fruitiers* » : En 1702, Louis Liger publie un ouvrage intitulé « *La Culture parfaite des jardins fruitiers et potagers* ». Cet ouvrage est réédité en 1743 dans une nouvelle version revue et augmentée.

- « *Le jardinier fleuriste 2 vol.* » : Cet ouvrage, intitulé « *Le jardinier fleuriste ou la culture universelle des fleurs, arbres, arbustes, arbrisseaux servant à l'embellissement des jardins* », a lui aussi été écrit par Louis Liger. Il en existe une version corrigée et augmentée, publiée en 1776 chez Saugrain fils, à Paris.

Par ailleurs, certaines anecdotes de la vie de la princesse laissent penser qu'elle n'est pas restée insensible à la mode du jardin pittoresque.

Adolescente, elle aimait se rendre dans la propriété familiale de Vanves (Hauts-de-Seine), achetée par son grand-père paternel en 1717, et située non loin de l'abbaye de Penthemont où elle faisait ses études. Le château, délaissé par Louis-Joseph de Bourbon-Condé au profit de Chantilly en 1770, fut restauré et aménagé spécialement pour elle. Fuyant les mondanités parisiennes et le protocole que réclamait son rang de princesse, elle avait pour habitude d'y inviter ses cousines ainsi que quelques amies de Penthemont, et organisait des fêtes champêtres dans le parc, où se trouvait « *un bosquet charmant, avec cette inscription Temple de l'Amitié fidelle, avec un Autel devant la porte pour servir aux sermens des Amis fidelles* »⁷². Cette façon de se retirer du monde avec quelques amis choisis, dans l'ambiance bucolique et pittoresque d'une « maison de campagne », n'est pas sans rappeler la vie que mènera une dizaine d'années plus tard la reine Marie-Antoinette au petit Trianon. Ce « *bosquet charmant* » traité comme une fabrique à l'antique et ces inscriptions poétiques dénotent chez la princesse un goût précoce pour les caractéristiques du nouveau style de jardin.

Cet attrait a visiblement perduré tout au long de sa vie. En 1787, héritant du château de Vilgénis (Essonne), elle décide d'aménager une partie du parc en jardin anglais. D'après les recherches de Marie-Pierre Dumoulin-Genest⁷³, en 1788, le directeur des Pépinières royales, l'abbé Nolin, refuse de lui céder un sophora du Japon et un plaqueminier à feuilles étroites de Chine, en raison du fait que ses stocks s'épuisent et qu'il doit fournir prioritairement les maisons royales.

Ainsi, dans l'hypothèse où, en 1780-1782, son père et l'architecte Brongniart lui ont donné à choisir entre deux projets de jardin pour agrémenter sa nouvelle demeure parisienne, il y a fort à parier pour que son goût et sa culture l'aient inclinée à préférer le projet de jardin irrégulier plutôt que le projet avec boulingrin central et allées rectilignes.

⁷² Extrait de : C.-A. Sarre, *Louise de Condé*, Editions Jean-Paul Gisserot, 2007

⁷³ M.-P. Dumoulin-Genest, *Note sur les plantes chinoises dans les jardins français du XVIII^e siècle : de l'expérimentation à la diffusion*, dans *Études chinoises*, vol. XI, n° 2, automne 1992, p. 149, note de bas de page n° 28 (<http://www.afec-en-ligne.org/IMG/pdf/11-2Dumoulin.pdf>)



III- APPORT DE L'ARCHEOLOGIE

III-1 L'analyse archéologique

Pour la bonne compréhension de cette partie du rapport, il est indispensable de se reporter au TABLEAU DES UNITES STRATIGRAPHIQUES situé à la fin de ce volume, p. 90. ainsi qu'aux coupes stratigraphiques légendées situées dans le VOL. 2, p. 67 à 73.

III-1-1 Le site avant la création de l'hôtel

Le terrain "naturel" (TN), correspondant aux alluvions déposées par la Seine au cours du Quaternaire⁷⁴, a été observé à la base des coupes stratigraphiques des sondages S.III, S.IV et S.V, à environ 1 m 50 sous le niveau de sol actuel. Il est constitué de sable rouille mêlé de petits galets de silex, dont la perméabilité assure un bon drainage en profondeur. Le niveau supérieur de cet horizon géologique se trouve à une altitude maximale de 34,40 m dans S.III, 34,37 m dans S.IV et 34,23 m dans S.V. Son niveau inférieur n'a pas été atteint (U.S. 116, 193, 262, 444).

Dans la face Sud de S.III, une petite fosse de section semi-circulaire, faisant 25 cm d'ouverture et 15 cm de profondeur, s'ouvre à partir de la surface du terrain "naturel". Son comblement, constitué d'un sédiment brun homogène, identique au paléosol qui la surmonte, et dénué de matériel anthropique (U.S. 242), est scellé par une fine couche de sable géologique (U.S. 176). Cet aménagement est sans doute très ancien, en revanche, il n'a pas pu être interprété.

En Europe occidentale, vers - 10 000 ans av. J.-C., la fin de la dernière glaciation engendre le retour de conditions climatiques tempérées, permettant ainsi le développement de la végétation et la formation de paléosols⁷⁵ sur les structures géologiques originelles. La couche brune uniforme qui surmonte les sables et les galets du terrain "naturel" dans les sondages S.III, S.IV et S.V. relève de ce phénomène.

Formé sur une échelle de temps allant *grosso modo* de - 10 000 avant J.-C. à 1780 ce paléosol fait environ 50 cm d'épaisseur, et se décompose en deux horizons distincts :

- Juste au-dessus du sable naturel, un premier horizon faisant environ 10 cm d'épaisseur, que nous n'avons pas systématiquement individualisé du fait qu'il présente avec la couche qui le surmonte une transition très graduelle. Il est constitué de sédiments bruns rouilles majoritairement sableux contenant des graviers roulés. Nous l'avons dénommé terrain "naturel" pédogénésé. Il s'agit d'un horizon de transition entre le matériau géologique originel (les alluvions de la Seine) et le sol⁷⁶ proprement dit, représenté par la couche suivante (U.S. 111, 194, 261, 283, 441).
- Un horizon supérieur plus brun (donc enrichi en matière organique), plus limoneux (donc moins lithologique), comportant moins de graviers, et contenant parfois du matériel anthropique

⁷⁴ Le Quaternaire est la période de temps la plus récente et la plus courte de l'échelle géologique. Il comprend un terme inférieur, le Pléistocène, compris entre - 1,87 million d'années et - 10 000 ans, et un terme supérieur, l'Holocène, compris entre - 10 000 ans et le présent.

⁷⁵ Littéralement, "vieux sol", c'est-à-dire sol qui a été formé dans le passé et qui est recouvert sous des sédiments et sols plus récents.

⁷⁶ Objet naturel résultant de l'évolution au cours du temps d'un matériau minéral sous l'action combinée de facteurs climatiques et de l'activité biologique.



(fragments de mortier, fragments de plâtre, tessons de terre cuite vernissée⁷⁷). Cette couche fait en moyenne 40 cm d'épaisseur. Elle a logiquement été utilisée comme substrat pour les terrains maraîchers qui préexistaient à l'installation de l'hôtel (U.S. 112, 195, 196, 201, 282, 399, 419, 432, 440, 479).

III-1-2 Les aménagements de la fin du XVIII^e siècle

- Décapage de la terre arable

Le niveau supérieur de l'horizon brun décrit ci-dessus devrait logiquement correspondre au niveau de circulation du XVIII^e siècle. Néanmoins, si l'on en croit une note écrite par Brongniart au moment de la vente du terrain, le sable naturel se trouvait dans ce secteur à - 90 cm sous le niveau de circulation de l'époque. Or, d'après nos observations, il ne se trouve qu'à - 50 cm, et ce, dans les trois endroits où le terrain naturel et le niveau de circulation présumé du XVIII^e siècle ont pu être observés ensemble, c'est-à-dire aux extrémités Nord et Sud du sondage S.III et dans le sondage S.IV. Il y a donc tout lieu de penser que ce sol a été raboté sur ses 40 cm superficiels. S'agissant de l'épaisseur de terre arable qui avait été enrichie et améliorée par plusieurs décennies d'exploitation maraîchère, il est fort probable qu'elle a été prélevée sur toute la surface de la parcelle, mise de côté le temps du chantier de construction, et remployée lors de l'aménagement du jardin, pour constituer le substrat de plantation des végétaux. L'altitude supérieure de ce sol décapé se situe autour de 34,50 m.

- Premiers remblais localisés

Certaines couches de remblais, observées dans les sondages S.III et S.V, recouvrent ce sol décapé, mais sont recoupées par les trous de sablière décrits ci-après (U.S. 200, 202, 281). Ces épandages localisés, composés de matériaux de construction résiduels (mortier, plâtre, TCA, pierres de calcaire...), sont peut-être à mettre en relation avec le démarrage du chantier de construction de l'hôtel. Ils ont été dénommés « Remblais phase 1 ». L'une de ces couches contient un fragment de pot de jardin en terre cuite (U.S. 200), qui pourrait être un reliquat de l'ancienne activité maraîchère.

- Creusement de sablières et construction du mur de clôture Sud

La bonne terre ayant été retirée, le sable et les graviers des alluvions naturelles ne se trouvaient plus qu'à une cinquantaine de centimètres sous le sol décapé. Or, ces sédiments étaient les matériaux de base de la construction. Ils étaient donc précieux et recherchés, au point d'ailleurs que Brongniart en avait fait un argument de vente.

Dans le sondage S.III, une large fosse entaillant les couches profondes, recoupant les premiers remblais localisés et faisant 15 m 50 d'envergure dans le sens N/S, a été interprétée comme une fosse d'extraction de ces alluvions naturelles (Vol.2, p.27).

⁷⁷ Celui retrouvé dans l'U.S. 399 présente une surface très irisée, ce qui est plutôt un indice d'ancienneté.



Une autre fosse, présentant les mêmes caractéristiques, a été repérée dans le sondage S.V. Elle s'ouvre vers 8 m 50 et se prolonge jusqu'au mur de clôture Sud du jardin (U.S. 354), ce qui permet de dire qu'elle a aussi servi de tranchée de fondation pour ce dernier.

L'extension spatiale et la profondeur exacte de ces deux fosses ne sont pas connues. Il se peut que d'autres sablières aient été creusées, mais nos sondages ne les ont pas recoupées.

- Comblement des sablières et formation de l'assiette du jardin

De manière générale, un chantier de construction produit beaucoup de déblais : sédiments issus du creusement des tranchées de fondation et des caves, mortiers défectueux, terres cuites architecturales, ardoises brisées, déchets de taille de pierres... A cette liste s'ajoutent les résidus des repas des ouvriers : bouteilles cassées, os, déchets de foyers... Ces déblais sont soit évacués à l'extérieur, mais cela est très coûteux, soit, le plus souvent utilisés sur place pour niveler le terrain.

C'est visiblement cette seconde solution qui a été retenue à l'hôtel de Bourbon-Condé. Les données de fouille montrent que l'ensemble du site a été recouvert de remblais composés de :

- Déblais de chantier, fragments de mortier, de plâtre, d'ardoises, déchets de taille de calcaire, fragments de tomettes en terre cuite, charbon, bouteilles, os⁷⁸... Ces matériaux sont en adéquation avec les matériaux décrits dans le devis des travaux de construction daté du 19/06/1780. Celui-ci mentionne notamment l'ardoise, le plomb, le moellon (ou pierre tendre de petite dimension à peine dégrossie), la « pierre dure » (calcaire à cérithes⁷⁹ exploité dans les carrières de Vaugirard et de Grenelle), le plâtre, la brique (réservée aux conduits des cheminées) et des carreaux de terre cuite de différentes grandeurs pour l'intérieur⁸⁰.

- Alluvions remaniées (sables, graviers, galets),

- Bonne terre remaniée, autrement dit, « polluée » par des matériaux de chantier,

- Limons argileux verdâtres, mélangés à d'autres sédiments sous forme de nodules (U.S. 220, 397, 398, 306, 333), ou en couches homogènes (U.S. 170, 171, 174, 203, 219, 226, 256, 467), et qui ont peut-être été extraits du sous-sol profond lors du forage des deux puits aménagés de chaque côté de l'édifice⁸¹.

Ces différents types de sédiments, provenant des travaux de terrassement effectués préalablement à la construction de l'hôtel, et du chantier de construction lui-même, ont dans un premier temps servi à remblayer les trous de sablières repérés dans les sondages S.III et S.V.

A l'extrémité Sud de S.V, ces remblais s'appuient contre la fondation du mur de clôture Sud du jardin (U.S. 354a).

⁷⁸ Les os qui sont sortis en vrac de ces remblais ont été mis de côté pour être étudiés par un archéozoologue, dont les conclusions figurent plus loin dans ce rapport.

⁷⁹ Ce type de calcaire a été utilisé pour le soubassement de l'hôtel ainsi que pour les perrons de la façade sur jardin (Identification faite par Philippe et Annie Blanc, géologues).

⁸⁰ « Etat et description d'un hôtel à construire en un Terrain scis Rue de Monsieur, Faubourg St Germain, près des nouveaux Boulevards », A. N., Minutier central, XCII-822

⁸¹ Le sous-sol parisien contient des couches d'argile à différents étages géologiques.



Ils ont par ailleurs permis de constituer l'assiette du futur jardin et sont présents dans tous les sondages. Ils ont été dénommés « Remblais phase 2 » (U.S. 9, 15, 16, 17, 18, 22, 39, 48, 49, 51, 61, 68, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 113, 139, 140, 141, 144, 154, 169, 170, 171, 174, 175, 190, 191, 192, 203, 204, 206, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 235, 236, 243, 276, 277, 278, 279, 280, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 333, 334, 335, 341, 350, 393, 396, 397, 398, 411, 412, 466, 467, 473).

D'après nos observations, l'altitude supérieure de ces couches de remblais était plus élevée à l'Est de la parcelle, qu'à l'Ouest. Elle passe de 36,25 m, dans S.II (U.S. 104), à 35,15 m, à l'extrémité Ouest de S.IV (U.S. 393, 467). Vers le milieu de la parcelle, elle se situe autour de 35,30 m (S.III, U.S. 141 et S.V, U.S. 278). Dans la mesure où ces sédiments constituaient l'assiette du futur jardin, cette légère pente était indispensable pour éviter les phénomènes de stagnation d'eau, néfaste aussi bien pour les végétaux que pour l'aspect des allées.

Dans le sondage S.I, près de la façade, l'altitude de ces remblais (U.S. 39), est identique à celle relevée dans S.II (36,20 m). Mais vers 4 m 50, elle passe subitement à 35,50 m (U.S. 18). Or, nous savons que dans le premier projet de jardin régulier, des marches de gazon, situées approximativement à cet endroit, devaient permettre d'accéder à un boulingrin. Le profil horizontal de l'U.S. 18 et celui de sa réciproque U.S. 61 laissent penser qu'on est peut-être en présence de l'assiette de l'une de ces marches.

Vers 7 m dans S.I, ces remblais de phase 2 sont retaillés par une fosse indéterminée aux parois verticales, d'un diamètre de 1 m 70 et faisant au plus 70 cm de profondeur. Son comblement en dôme, faisant alterner des couches de déblais (fragments fins de mortier, de plâtre et nombreux graviers) avec de fines couches de limons sableux bruns, rend bien palpable le geste des brouettes successives vidées du dessus pour la remplir (U.S. 23 à 27).

- Construction de l'élément maçonné U.S. 452 / 453

Une maçonnerie, constituée de blocs calcaires grossièrement équarris, assisés et liés avec un mortier composé de chaux et de sable jaune, a été observée dans l'angle S/O du sondage S.IV (U.S. 452, 453). Haute d'au moins 42 cm⁸², cette maçonnerie est implantée vers 1 m dans la face Ouest du sondage et se prolonge au Sud et à l'Ouest sur une longueur indéterminée. Sa face Nord présente un léger fruit. Pour autant nous n'avons pas repéré de tranchée de fondation. Cela signifie que les couches de remblais U.S. 371 et U.S. 372 (remblais phase 3), venant buter contre, lui sont postérieures, et qu'elle a été construite au plus tard après la phase 2 de remblaiement, correspondant à l'exhaussement du site. Son élévation, qui a été partiellement arasée au XIX^e, est conservée sur une vingtaine de centimètres et fonctionne avec l'U.S. 369, interprétée comme une allée du XVIII^e. Les couches de mortier et de calcaire concassé repérées à la surface des remblais de la phase 2 et qui s'ouvrent dans les coupes Nord et Sud de S.IV, respectivement vers 2 et 3 m (U.S. 392, 464, 465), pourraient être liées à ce chantier de construction.

Vu le peu d'éléments dont nous disposons, l'interprétation de cette maçonnerie est délicate. L'existence d'un mur, même bas, aussi près du mur de clôture, est peu probable. L'hypothèse

⁸² Nous n'avons pas atteint sa base.



d'un élément ornemental dont nous n'aurions retrouvé que la base maçonnée est plus convaincante.

- Creusement partiel puis comblement d'une cuvette centrale

Dans les sondages S.I, S.IV et S.V, les remblais de phase 2 sont entaillés par des creusements volontaires et réguliers, s'ouvrant vers 4 m dans S.I, vers 5 m dans S.IV, et vers 4 m 50 dans S.V, créant une sorte de cuvette artificielle dans la partie centrale du jardin.

Cette opération de décaissement semble s'être limitée aux côtés Est, Sud et Ouest du jardin - en effet, le sondage S.III ne présente pas de structure similaire - et s'est rapidement soldée par le comblement de la cuvette avec des remblais identiques à ceux répandus pour l'exhaussement du site⁸³ (U.S. 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 59, 60, 62, 260, 264, 336, 337, 410, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 423, 430, 431, 438, 439, 442, 443, 446, 475, 476, 477, 478, 480, 481, 489, 490, 491, 503).

En superposant l'emplacement de ces creusements au plan de jardin régulier de 1780, il semblerait qu'ils correspondent aux limites du boulingrin projeté par Brongniart en 1780 (Vol.2, p.28). Ceci est particulièrement probant pour ses limites Sud et Ouest, lesquelles se superposent exactement aux creusements repérés dans S.IV et S.V. En ce qui concerne la limite Est, repérée dans S.I, nous constatons un décalage d'environ 2 m entre le fait archéologique et le projet. Toutefois, rien n'empêche d'imaginer que le projet a été modifié ou adapté au moment de sa réalisation sur le terrain.

D'après nos observations, le fond de ce décaissement n'était pas parfaitement horizontal. Situé à l'altitude 34,80 m dans S.I, à 34,20 m dans S.V, et à moins de 34,20 m dans S.IV⁸⁴, il possédait une légère inclinaison E/O, identique à celle de l'assiette générale du jardin. Dans l'hypothèse de l'aménagement d'un boulingrin, ce détail n'est pas anodin. En effet, sans cette déclivité, les eaux de pluie et d'arrosage allaient stagner au fond du boulingrin et condamner les plantations qui devaient y prendre place.

Une fosse située vers 9 m dans la face Ouest de S.V, creusée dans les remblais de phase 2, pourrait quant à elle correspondre au trou de plantation d'un arbre d'alignement en phase avec le premier projet de jardin régulier. D'après la superposition de ce dernier avec le plan des sondages, cette fosse se situe en effet sur la ligne extérieure de l'allée latérale Sud (Vol.2, p.28). Elle est comblée avec des sédiments terreux et sableux remaniés (U.S. 348, 349, 353), surmontés d'une succession de fines couches sableuses compactées, interprétées comme une allée XVIII^e. L'arbre en question n'a probablement jamais été planté.

D'après ces éléments, il semble que le projet de jardin régulier dessiné par Brongniart en 1780 a eu un début de réalisation, mais que celle-ci a été interrompue avant même l'achèvement des opérations de terrassement destinées à donner au terrain le modelé requis. L'hypothèse d'un repentir de l'architecte et/ou du commanditaire en cours de chantier n'est pas à exclure.

⁸³ Exceptés les limons argileux verdâtres, présents uniquement dans les remblais de phase 2.

⁸⁴ Dans S.IV, le fond du décaissement n'a pas été atteint.



- Formation du modelé du jardin

Consécutivement au comblement de l'ex-futur boulingrin, des remblais constitués majoritairement de sédiments terreux remaniés⁸⁵, ont été répandus à la surface du terrain afin d'augmenter localement l'assiette du jardin. Ces remblais superficiels, ainsi que les précédents, procédant d'un même geste, ont été dénommés « Remblais phase 3 ».

Ils ont été observés :

- Dans S.I, où ils achèvent de combler la cuvette centrale et viennent se superposer aux remblais de phase 2 (U.S. 6, 62). Ils observent une pente régulière Est-Ouest, passant de l'altitude 35,60 m vers 4 m, à 35,30 à l'extrémité Ouest du sondage.

- Dans S.III, ces remblais ont permis de combler une fosse indéterminée localisée entre 12 et 13 m (U.S. 114, 115), et ils atteignent l'altitude de 35,40 m (U.S. 115, 155). A l'extrémité Nord du sondage, ils s'épaississent brusquement vers 14 m 50 pour former une butte (U.S. 117, 118, 119). L'altitude supérieure de cette dernière se trouve à 35,90 m, mais son sommet a visiblement été raboté au XIX^e siècle.

- Dans S.IV, près du boulevard, le niveau supérieur de ces remblais se situe aux alentours de l'altitude 35,60 m (U.S. 371, 372, 384, 385, 387, 389, 390, 391, 405, 408, 409, 410, 471, 472).

- Dans S.V, ils ne concernent apparemment que l'extrémité Sud du sondage, où ils forment une butte dont le sommet atteint l'altitude de 36,25 m (U.S. 317, 318).

Ces différences d'altitude constituent la preuve que le terrain n'était pas destiné à recevoir un jardin de niveau. Sa surface a visiblement été aménagée de manière à anticiper l'implantation d'un jardin comportant certaines variations de relief. Celles-ci, du fait du rabotage de la surface du jardin lors de sa restauration à la fin du XIX^e siècle, sont cependant difficiles à appréhender.

Nous remarquons qu'à l'extrémité Est de S.I, l'assiette formée par les remblais près de la façade de l'hôtel se situe aux alentours de l'altitude 36,20 m (niveau supérieur de U.S. 39), alors que celle des remblais situés sur l'emprise du futur jardin, à 10 m de la façade, se trouve à 35,60 m (niveau supérieur de U.S. 6). Il apparaît donc que dans l'axe de la rotonde, le jardin était en contrebas de 60 cm par rapport à l'esplanade jouxtant la façade. Ce n'est pas le cas dans S.II, où le niveau supérieur des remblais (U.S. 100, 104) se maintient au-dessus de l'altitude 36 m sur toute la longueur du sondage. A cet endroit, il semble que le jardin était de plain-pied avec l'esplanade. Par conséquent, la terrasse représentée sur les plans historiques (Vol.2, p.29, 31, 32), n'a probablement jamais été réalisée.

- Construction des éléments maçonnés U.S. 21 et U.S. 388

U.S. 21 : Fondation d'un escalier droit dans l'axe de la rotonde

Un reliquat de mur, constitué de deux assises de moellons calcaires grossièrement équarris, liés au mortier de plâtre, a été mis au jour vers le milieu du sondage S.I, à une profondeur de 65 cm par rapport au niveau actuel (U.S. 21). Il fait 65 cm d'épaisseur et est implanté parallèlement à la

⁸⁵ Bonne terre polluée par des matériaux de chantier à fraction fine.



façade de l'hôtel, à 6 m de distance de la marche de départ du perron central (Vol.2, p.33). Sa longueur, 2 m 50, est identique à la largeur de la porte-fenêtre de la rotonde, sur laquelle il est parfaitement axé. Sa tranchée de fondation (U.S. 20a, 20b, 20c, 50, 64) entaille les remblais XVIII^e des phases 2 et 3, et est scellée par une allée XVIII^e (U.S. 19).

Cette maçonnerie semble correspondre au mur de fondation de la marche de départ d'un escalier droit reliant l'esplanade au jardin dans l'axe de la rotonde. En superposant le plan des sondages avec les plans historiques (Vol.2, p.31 et 32), on s'aperçoit que ce reliquat de mur coïncide plus ou moins avec la marche de départ de l'escalier projeté, sauf un décalage de 50 cm vers l'Ouest. D'après les mesures figurant sur le plan d'exécution (Vol.2, p.12), cet escalier de quatre marches avait un développement de 7 pieds 6 pouces, soit environ 2 m 45. Sur le papier, chaque marche avait donc une profondeur d'un peu moins de 2 pieds, soit environ 60 cm, ce qui est assez proche des données de fouille (65 cm). En revanche, dans les faits, ce mur ne fait que 2 m 50 de long - nous n'avons pas repéré de traces d'arrachement à ses extrémités - et il n'est pas curviligne. Ces données contredisent là encore la thèse d'une terrasse bordant la totalité de l'édifice et d'un escalier qui épouserait les contours de la rotonde.

Cet escalier faisait manifestement la transition entre le niveau de circulation au pied du perron central, situé à environ 36,40 m, et celui du jardin, situé à environ 35,70 m. Il a été détruit à la fin du XIX^e siècle. Ne subsiste que sa fosse de destruction, comblée de déblais de chantier et scellée par une allée XIX^e.

U.S. 388 : Base d'élément ornemental

Un élément maçonné, constitué de blocs calcaires taillés, assisés et liés au plâtre, a été repéré vers 2 m 50 dans la face Nord du sondage S.IV (U.S. 388). Sa tranchée de fondation (U.S. 386), traitée en tranchée étroite à la base, et en tranchée ouverte sur les 35 cm supérieurs, entaille les couches de remblais de la phase 3 et est scellée par une allée du XVIII^e (U.S. 382). Sa construction a donc eu lieu peu avant l'aménagement de la surface du jardin. Les fines couches de plâtre et de calcaire concassé observées à proximité, à la surface des remblais de phase 3, sont probablement liées à ce chantier de construction (U.S. 370, 383, 407). Cet élément a visiblement été arasé au XIX^e. Ne subsiste qu'un massif de fondation, occulté par la tranchée de pose d'une canalisation XIX^e (U.S. 394, 395). Haut de 60 cm, n'excédant pas 75 cm de large, cet élément se prolonge vers le Nord sur une distance indéterminée. D'après la superposition du plan des sondages avec le plan d'exécution (Vol.2, p.34), confirmée par les données de fouille, il serait implanté sur l'emprise d'une allée (U.S. 382, 406) et à proximité d'une zone plantée (U.S. 404). L'hypothèse d'une base d'élément ornemental est là encore la plus probable.

- Aménagement de la surface du jardin

Epandage de bonne terre, création des surfaces de circulation, plantation des végétaux, implantation du mobilier de jardin

Suite à ces travaux préparatoires, de la bonne terre, nécessaire à l'implantation de la végétation, a été répandue à la surface du terrain. Cette couche, qui constitue concrètement le niveau du jardin XVIII^e, n'est conservée qu'en de rares endroits, car elle a manifestement été rabotée lors des aménagements du XIX^e siècle.



Elle est conservée sur une dizaine de centimètres d'épaisseur dans les deux faces du sondage S.IV, entre 4 et 5 m (U.S. 404), et réciproquement entre 5 et 7 m (U.S. 470, 474). Il s'agit d'un sol évolué de nature alluviale (limons sableux bruns) qui pourrait tout à fait avoir été prélevé *in situ*⁸⁶. Son niveau supérieur a été arasé et se trouve actuellement à l'altitude 35,70 m⁸⁷. Il est bordé à l'Ouest, par une couche sableuse interprétée comme un chemin XVIII^e (U.S. 369, 382, 406). Celle-ci se prolonge jusqu'à l'extrémité Ouest du sondage, à l'altitude 35,65 m. A cet endroit, le plan d'exécution (Vol.2, p.34) montre effectivement l'existence d'un chemin faisant 7 pieds 6 pouces de large, soit environ 2 m 45, orienté Nord-Sud, bordé à l'Est par une zone plantée aux contours curvilignes. Cette organisation pourrait concorder avec les données de fouille. Sauf que, d'après le plan, ce chemin devrait s'interrompre vers 1 m pour laisser place à une plate-bande ou un talus, établi le long de la grille de clôture. Or aucune structure de ce type n'apparaît à cet endroit dans les coupes stratigraphiques. Le projet a pu être modifié au moment de sa réalisation sur le terrain.

Dans S.III, une couche sableuse située à l'altitude 35,45 m, vers 14 m (U.S. 122), pourrait être le reliquat d'un chemin du XVIII^e. Le plan d'exécution représente en tout état de cause un chemin faisant 3 pieds 6 pouces de large, soit environ 1 m 15, à cet endroit (Vol.2, p.34). Sur le terrain, cette couche est occultée du côté Sud par les aménagements du XIX^e siècle, et est bordée au Nord par une couche de bonne terre de 65 cm de large répandue à la même époque (U.S. 120). Cette étroite bande de terre était manifestement plantée de végétation rase (pelouse). Elle est elle-même longée par le talus repéré à l'extrémité Nord du sondage (U.S. 117, 118, 119).

A l'extrémité Sud du même sondage, sur la face Ouest, une fosse partiellement occultée par les aménagements du XIX^e, mais qui devait faire environ 2 m d'ouverture et 1 m de profondeur, pourrait témoigner de la plantation d'un arbre de grande envergure. Stratigraphiquement, elle s'ouvre dans les remblais XVIII^e et est scellée par des remblais XIX^e. Son comblement (U.S. 186, 187, 189) composé de sédiments terreux remaniés, comporte des percolations racinaires de couleur brun foncé. Elle pourrait témoigner de la présence d'un arbre d'ornement à grand développement, planté de manière isolée au sein de l'espace central du jardin.

Sur la face Est du même sondage, le niveau du jardin XVIII^e a été repéré à l'altitude 35,30 m, surmontant les remblais d'exhaussement du site. Il est matérialisé par une couche faisant quasiment 20 cm d'épaisseur dans sa partie la mieux conservée (U.S. 205, 212, 225).

Dans S.V, cette couche de terre rapportée a été observée dans les deux faces du sondage (U.S. 263, 275, 338, 342). Elle scelle les remblais de comblement de l'ex-futur boulingrin et présente une légère déclivité Sud-Nord : son altitude supérieure se situe à 35,60 m vers 8 m et à 35,30 m vers 3 m. Une fosse à fond plat et à parois verticales, faisant 50 cm d'ouverture et 40 cm de profondeur, a été repérée entre 4 et 5 m dans la coupe Ouest du sondage. Elle est surmontée et comblée par un sédiment analogue à cette terre rapportée (U.S. 340) et a été interprétée comme la fosse de plantation XVIII^e d'un végétal de type arbustif. D'après la superposition avec le plan d'exécution, cet arbuste était implanté sur l'emprise de la grande pelouse centrale.

Vers 6 m, un aménagement en creux, large d'environ 80 cm, comportant de fines couches sableuses et gravillonneuses, à la structure compactée et litée indicatrice de tassements par passages répétés (U.S. 343, 344, 345), pourrait correspondre au reliquat d'un chemin du XVIII^e.

⁸⁶ Cet élément rejoint l'hypothèse selon laquelle la terre arable des terrains maraîchers préexistants aurait été rabotée, mise de côté pendant la durée des travaux et réutilisée postérieurement comme substrat de plantation pour le jardin.

⁸⁷ Les couches supérieures du jardin XVIII^e ayant été rabotées par les travaux du XIX^e, les altitudes données dans ce paragraphe sont les altitudes observées, et non les altitudes du XVIII^e siècle.



C'est en tout cas ce que semble confirmer la superposition du plan des sondages avec le plan d'exécution, où l'on constate à cet endroit l'existence d'un chemin bordant le côté Sud de la pelouse centrale. Sur le papier, ce chemin fait 3 pieds de large, soit un peu moins de 1 m, ce qui concorde avec les données de fouille. Son niveau supérieur, en partie raboté par les aménagements du XIX^e, se situe à l'altitude 35,50 m. Plus au Sud, et repérée dans la face Ouest de S.V seulement, une structure analogue, constituée de fines couches superposées de sable grossier, de limons sableux gris vert, et de limons très foncés⁸⁸, compactés et lités, pourrait être le reliquat d'un autre chemin situé à 3 m de distance du précédent (U.S. 346, 347). En revanche cette structure ne correspond à rien sur le plan d'exécution. Ce dernier montre bien un chemin dans ce secteur, mais il est décalé de 2 m 50 vers le Sud par rapport à celui que nous avons observé.

Dans la face Est de S.V, nous ne retrouvons aucune structure analogue : seule l'U.S. 265 pourrait constituer le négatif du chemin repéré vers 6 m dans la face Ouest. Ces surfaces de circulation ont été plus ou moins rabotées lors des transformations opérées sur le jardin à la fin du XIX^e siècle.

Une structure en creux d'une assez grande envergure, à fond plat et peu profonde⁸⁹, creusée vers 2 m dans les remblais de comblement de l'ex-futur boulingrin, et se prolongeant jusqu'à l'extrémité Nord du sondage, pourrait constituer un aménagement de jardin spécifique. Elle est comblée avec des sédiments hétérogènes - bonne terre, mortier pulvérulent, sable, graviers - marqués par la présence de nombreuses racines (U.S. 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259). Le fond de cette structure a visiblement été colmaté avec une couche de limons argileux verdâtres (U.S. 256). Dans l'hypothèse où cette structure serait un massif de plantation (parterre, corbeille ?), ces limons imperméables servaient peut-être à empêcher l'eau de pluie et d'arrosage de s'infiltrer trop vite dans les remblais sous-jacents, très minéraux et très perméables (U.S. 260, 264). Un élément maçonné attribuable au XVIII^e siècle a été implanté au sein de cette structure (U.S. 249). Constitué de mortier de plâtre coulé sur des blocs calcaires disposés en vrac dans une petite fosse arrondie, cet élément s'apparente plus à un scellement qu'à une maçonnerie (Vol.2, p.35). Nous l'interprétons comme un plot d'ancrage de mobilier de jardin : utilitaire (banc, pergola ?), ludique (bascul ?) ou décoratif. Cet élément se situait manifestement en bordure Sud de la grande pelouse centrale.

Dans S.II, un reliquat de surface de circulation, implanté directement sur les remblais de phase 2, a manifestement été épargné par les travaux du XIX^e et repéré à l'extrémité Ouest du sondage (U.S. 99). Il s'agit d'une couche sablonneuse et gravillonneuse, dont l'altitude supérieure se situe vers 36,15 m. D'après la superposition du plan des sondages avec le plan d'exécution (Vol.2, p.34), et compte tenu d'un certain décalage, cette couche pourrait correspondre à la surface de circulation qui entoure le massif ovoïde implanté sur le côté Nord de la pelouse centrale et représenté sous la forme d'un quinconce d'arbres chez Krafft et Ransonnette (Vol.2, p.32).

Dans S.I, une couche assez similaire, d'environ 10 cm d'épaisseur et dont l'altitude supérieure se situe à 35,65 m (U.S. 19), borde la fondation de l'escalier de descente au jardin et scelle sa tranchée de fondation. Cette couche pourrait correspondre au chemin figuré entre l'escalier de terrasse et le jardin sur le plan d'exécution de la fin du XVIII^e (Vol.2, p.34). Sur le papier, ce

⁸⁸ Les couches de limons très foncés (et donc chargés en matière organique), intercalées entre les couches sableuses plus claires, correspondent aux phases où les feuilles et autres débris organiques s'accumulaient à la surface des allées dans les périodes d'abandon ou de délaissement du jardin.

⁸⁹ Dans la face Ouest, le fond de cette structure semble cependant s'incurver vers le bas et former une fosse plus profonde à partir de 1 m.



chemin fait 4 pieds de large, soit environ 1 m 30. Sur le terrain, la couche U.S. 19 se prolonge sur environ 2 m en direction de l'Ouest.

Enfin, près de l'édifice, la surface de circulation située entre l'escalier de descente au jardin et le perron de la rotonde centrale était probablement sablée. A cette époque, il existait deux façons de sabler des allées : soit en répandant du sable de rivière directement sur la terre battue⁹⁰, soit en affermissant au préalable le sol avec ce que l'on nommait alors une « aire de recoupe »⁹¹. A l'hôtel de Bourbon-Condé, les chemins sinueux et irréguliers du jardin ont visiblement été conçus selon la première technique. L'esplanade située devant la façade, soumise à plus de passages, réclamait quant à elle plus de solidité, et a été conçue selon la seconde technique. Nous avons en effet retrouvé une couche de calcaire concassé compacté, conservée sur une dizaine de centimètres d'épaisseur à l'extrémité Est du sondage S.I, correspondant de toute évidence à un aménagement de ce type. Son altitude supérieure se situe à 36,30 m. Selon les mesures figurant sur le plan d'exécution (Vol.2, p.12), l'espace entre le perron central et l'escalier de descente au jardin faisait 12 pieds de profondeur, soit près de 4 m. Compte tenu des destructions opérées au XIX^e siècle, ces mesures ne peuvent pas être comparées avec les données de terrain.

En conclusion, les témoins archéologiques des aménagements réalisés à la fin du XVIII^e siècle dans le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé, attestent la présence d'un jardin irrégulier relativement similaire à celui que nous montre le plan d'exécution ainsi que le plan de Krafft et Ransonnette (Vol.2, p.32 et 34). Certaines divergences sont toutefois apparues, démontrant que le plan d'exécution, malgré sa très grande précision, n'a pas été reproduit à l'identique, et que par conséquent J.-C. Krafft a dessiné le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé d'après les plans de l'architecte et non d'après l'existant. Notamment, la grande terrasse dominant toute la largeur du jardin et bordée d'un escalier épousant les contours de l'édifice n'a visiblement jamais été réalisée. Le schéma qui se dégage des données de fouille est celui d'une esplanade sablée sur recoupe calcaire agrémentée dans l'axe de la rotonde d'un escalier droit accédant au jardin, lequel formait à cet endroit une zone dépressionnaire. Cet escalier est représenté sur une gravure dessinée par Testard à la fin du XVIII^e, mais sous un aspect beaucoup plus monumental que ne le laissent paraître les données de fouille (Vol.2, p.15). Par ailleurs, quelques plantations d'arbres et d'arbustes, effectuées de manière non symétrique, et plusieurs maçonneries pouvant s'apparenter à des bases d'éléments ornementaux, laissent supposer que nous pourrions être en présence d'un jardin de style pittoresque (Vol.2, p.36). Le manque de données, dû au nombre limité de sondages réalisés et au mauvais état de conservation des couches du XVIII^e, ne nous permet pas d'aller plus avant dans la description de ce jardin. Nous manquons notamment d'éléments pour comprendre comment se faisait la liaison entre l'esplanade et le jardin de part et d'autre de l'escalier central. Une solution envisageable serait un escalier encaissé dans un talus végétalisé bordant l'esplanade sur toute la largeur de l'édifice, et dont l'épaisseur s'affinait au fur et à mesure qu'on approchait des parties latérales. Ce schéma, s'il n'est pas vérifié, pouvait

⁹⁰ « Allée sablée, celle où il y a du sable sur la terre battue, ou sur une aire de recoupe. »

« Sabler une allée, (terme de Jardinier.) c'est couvrir avec art une allée de sable, pour empêcher que l'herbe n'y vienne. Avant que de sabler une allée, il faut la dresser, ensuite la battre à deux ou trois volées; car, sans cette façon, le sable se mêle en peu de temps avec la terre. Enfin on met dessus l'allée battue, deux pouces d'épaisseur de sable de rivière, sur lequel on passe le rouleau. »

Dans : Diderot et D'Alembert, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1757-1772 (<http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>)

⁹¹ « Aire (Jardinage.) est un terrain plein & uni sur lequel on se promène, tel que seroit la place d'un parterre, d'un potager, le fond d'un bowlingrin, & autres. »

« Recoupes, s. f. pl. (Archit.) on appelle ainsi ce qu'on abat des pierres qu'on taille pour les équarrir; quelquefois on mêle du poussier ou poudre de recoupes, avec de la chaux & du sable, pour faire du mortier de la couleur de la pierre; & le plus gros des recoupes, particulièrement celles qui proviennent de pierres dures, sert à affermir le sol des caves, & à faire des aires dans les allées des jardins. »

Dans : Diderot et D'Alembert, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1757-1772 (<http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>)



toutefois constituer une bonne alternative à une terrasse maçonnée encore très imprégnée d'éléments classiques et réguliers...

III-1-3 Quelques réaménagements entrepris entre 1820 et 1880

Une large fosse comblée de remblais, localisée au niveau de la moitié Est du sondage S.IV, résulte apparemment d'une intervention située chronologiquement entre l'aménagement du jardin de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé et les transformations effectuées par le comte de Chambrun à la fin du XIX^e siècle. Cette fosse s'ouvre vers 9 m dans la face Sud du sondage⁹² et se prolonge à 80 cm de profondeur jusqu'à 12 m 50, où son fond s'incurve pour former une tranchée plus profonde à l'extrémité Est du sondage. Elle est comblée de matériaux de démolition - gros fragments de paroi en plâtre avec enduits peints unis, briques, tomettes, blocs calcaires, ardoise, verre, fragments de mortier, mortier hydraulique, bouteilles en verre noir soufflé, os, tessons de céramique - mélangés à de la terre et à des gravats (U.S. 426, 428, 429, 437, 487, 492, 493). La présence d'un fragment de plaque de bitume épais de 1 cm au sein de l'U.S. 437 atteste que cet épisode ne peut probablement pas être antérieur aux années 1820⁹³.

Cependant, nous ignorons tout de la raison de ce creusement. Vu la nature de son comblement, il est probablement contemporain d'un chantier de démolition. A-t-on creusé une fosse au hasard dans le jardin pour y enfouir des déblais provenant de l'hôtel ? A-t-on détruit un bosquet ou un massif, dont on aurait récupéré le substrat de plantation ? A-t-on détruit un édifice, dont on a tout récupéré, jusqu'aux pierres de fondation ? S'agissait-il d'une fabrique de jardin, ou bien d'un ouvrage hydraulique, comme pourraient le laisser supposer les fragments de mortier hydraulique et de bitume retrouvés dans les couches de comblement ? Le mystère reste entier.

Toujours est-il que suite à cette destruction, la surface du jardin a été remise en état. De fines couches superposées de limons sableux, de sable et de graviers roulés, surmontant les remblais de comblement de cette fosse, évoquent l'existence d'une surface de circulation (U.S. 425b, 425a, 425c, 436, 449, 483, 484, 494, 495, 496, 497, 498). Ce chemin, ou cette allée, a visiblement souffert d'un mauvais drainage. En témoignent les fines couches de sables limoneux gris vert et de limons sableux bruns gris alternant avec les couches de sable grossier⁹⁴. L'altitude supérieure de cette surface de circulation se situe au même niveau que celle de l'allée XVIII^e repérée à l'autre extrémité du sondage. En revanche, les éléments manquent pour estimer son extension spatiale. Deux fosses de destruction, datant des travaux de la fin du XIX^e, situées réciproquement dans les faces Nord et Sud de S.IV, laissent penser que des éléments (végétaux ou autres ?) prenaient place au sein de cette surface de circulation (U.S. 424, 427, 488). La morphologie de la fosse d'extraction repérée dans la face Nord (U.S. 424, 427) laisse plutôt penser à un élément végétal.

⁹² Dans la face Nord, son ouverture est occultée par un aménagement postérieur.

⁹³ Le bitume est connu depuis la plus haute Antiquité pour ses propriétés imperméabilisantes. Il a notamment servi à réparer les bassins de Versailles en 1743. A partir des années 1820, les produits bitumineux provenant des principaux sites de production français, Seyssel (01), Lobsann (67), puis le Puy-de-la-Loire (63) dès 1825, rencontrent un vif succès et leur usage se développe dans la vie de tous les jours : étanchéité des terrasses et des toitures, chaussées, trottoirs, allées de parcs et jardins, conservation des bois et des murs. D'après André Guilleme, les mastics de bitume et de goudron sont peu à peu devenus les matériaux d'étanchéité les moins chers du marché. Ces matériaux se présentaient sous la forme de plaques de 1,5 à 2 cm d'épaisseur pour le bitume, et de 2,5 à 3 cm pour le goudron.

Voir : B. Raillard Mignard, *Guide des constructeurs, ou Traité complet des connaissances théoriques et pratiques relatives aux constructions*, 1847 et A. Guilleme, *Bâtir la ville : révolutions industrielles dans les matériaux de construction : France-Grande-Bretagne, 1760-1840*, Editions Champ Vallon, 1995.

⁹⁴ Ces tonalités gris-vert indiquent la présence de fer réduit, qui se forme en milieu saturé en eau. Le phénomène est favorisé par les tassements. Leur présence dans ce contexte indique que des flaques persistantes se sont formées à la surface de cette allée, laquelle a été périodiquement rechargée en sable, d'où une sédimentation en « tranche napolitaine ».



Le sondage S.V comporte lui aussi les témoignages d'une étape intermédiaire située entre la fin du XVIII^e et la fin du XIX^e siècle. Les deux petits chemins attribués aux aménagements du XVIII^e ont été partiellement rabotés et recouverts par une couche de bonne terre d'environ 20 cm d'épaisseur qui a également été répandue sur les surfaces plantées environnantes (U.S. 252, 265). Une nouvelle surface de circulation sablée a été implantée plus au Nord, empiétant sur l'ancienne emprise de la pelouse centrale. Nous l'avons recoupée partiellement à l'extrémité Nord du sondage (U.S. 250, 251).

Ainsi, certaines parties du jardin ont semble-t-il évolué au cours du XIX^e siècle. Il s'agit d'interventions ponctuelles, modifiant localement le tracé des surfaces de circulations, rénouvant certaines structures végétales, mais ne révolutionnant pas la composition générale du jardin. Plusieurs propriétaires, ayant occupé l'hôtel entre les années 1820 et la fin des années 1870, sont susceptibles d'être à l'origine de ces modifications :

- Les époux Bourcard, propriétaires de l'hôtel depuis 1812, et qui, en 1825, alors qu'ils le cèdent au marquis de Nicolay, s'engagent à réaliser « *les réparations de toutes natures qui sont à faire à l'hôtel présentement vendu et aux bâtiments en dépendant* » ainsi qu'à la grille sur le boulevard.
- Le marquis de Nicolay, qui occupe l'hôtel de 1825 à 1835, date à laquelle les locaux sont loués à la Congrégation du Sacré-Cœur.
- Les moines arméniens, qui l'occupent de 1847 à 1880, et dont on sait qu'ils ont effectué un certain nombre de transformations sur le bâti : suppression de la grille sur le boulevard, et, en 1868, création d'une salle de récréation à la place d'anciennes dépendances.

III-1-4 Les aménagements de la fin du XIX^e siècle

- *Rabotage de la surface du jardin, destruction des structures végétales et architecturées du XVIII^e, installation d'un réseau électrique*

Dans S.I : Le niveau de jardin contemporain des aménagements de la fin du XVIII^e n'a pas été retrouvé, de même que le sable, qui, logiquement, surmontait la recoupe calcaire repérée à l'extrémité Est du sondage et constituait le revêtement de l'esplanade. Ces couches ont manifestement été décapées. Par ailleurs, une fosse profonde d'environ 50 cm creusée à partir du niveau de l'esplanade et s'achevant sur la fondation U.S. 21 correspond de toute évidence à la tranchée de récupération des pierres de l'escalier axé sur la rotonde. Elle est comblée avec des sédiments hétérogènes composés de terre mélangée à des gravats (U.S. 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 41, 42a, 42b, 63, 64b, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 77).

Dans S.II : Le niveau supérieur des couches attribuées au jardin de la fin du XVIII^e siècle a lui aussi été raboté. Ne subsiste, on l'a vu, qu'un reliquat de surface de circulation à l'extrémité Ouest du sondage (U.S. 99). Dans la face Nord du sondage, ces couches sont entaillées plus profondément. Ce surcreusement correspond peut-être à la destruction de structures végétales.

Dans S.III : Ce décapage de surface s'est visiblement accompagné de la suppression de plusieurs structures végétales. Deux creusements plus profonds, l'un se trouvant au niveau de la fosse de



plantation attribuée au XVIII^e, repérée à l'extrémité Sud du sondage (U.S. 188), et l'autre, s'ouvrant vers 8 m et de plus grande envergure (U.S. 156), pourraient être interprétées comme des fosses d'extraction de végétaux. Celles-ci ont manifestement servi de fosses dépotoirs. Leur comblement constitué en majorité de matériaux de démolition (blocs de calcaire, briques, beaucoup d'ardoise, verre, gros fragments de mortier de tuileau⁹⁵, tomettes hexagonales de 6,5 cm de côté, une tuile plate), pourrait être en rapport avec la destruction d'un édifice maçonné ornant le jardin du XVIII^e siècle. Il pourrait notamment s'agir du petit édicule circulaire représenté sur le plan d'exécution sur le côté Nord du jardin, non loin de l'emprise du sondage S.III. La nature de ces déblais évoque un bâtiment utilisant à la fois la brique et le moellon de calcaire⁹⁶, avec une couverture en ardoise, un sol recouvert de petites tomettes hexagonales et des murs intérieurs enduits de plâtre. Les gros fragments de mortier de tuileau signalent quant à eux la présence d'une structure hydraulique. Restons cependant prudents, ces matériaux peuvent aussi provenir de destructions effectuées dans le cadre de la restauration de l'hôtel et de ses parties communes.

Dans S.IV : L'élément maçonné U.S. 388 a probablement été arasé au niveau du sol. Les structures implantées au sein de la zone de circulation refaite au cours du XIX^e siècle ont quant à elles été extraites dans leur totalité. Les fosses correspondant à ces destructions ont été comblées avec des gravats (U.S. 424, 427) pour l'une, et de gros fragments de maçonnerie de moellons calcaires liés au plâtre (U.S. 488) pour l'autre. Il est possible que ces reliquats de maçonnerie proviennent de l'arasement de U.S. 388.

Dans S.V : Au Sud, la bonne terre située au sommet de la butte artificielle qui bordait le mur de clôture a visiblement été récupérée. Une tranchée effectuée contre ce mur et descendant jusqu'à son ressaut de fondation, laisse penser qu'il a pu subir localement des reprises de maçonnerie (U.S. 319). La partie de mur correspondant à ce chantier (U.S. 354b) se distingue par des aplats de mortier jaune couvrant à certains endroits les irrégularités de la maçonnerie (Vol.2, p.54, ill.54a).

Enfin, des couches de gravats et de matériaux de démolition surmontant les couches décapées du XVIII^e, et scellant les différentes fosses d'extraction repérées dans les sondages S.I, S.III et S.IV, sont sans aucun doute à mettre en relation avec ces différentes interventions (U.S. 4, 5, 36, 46, 47, 52, 58, 72, 73a, 73b, 84a, 84b, 157, 158, 159, 160, 161, 172, 173, 177, 183, 185, 207, 366, 367, 368, 378, 379, 380, 381, 403, 424, 427, 434b, 435, 457, 485, 486, 488).

Dans S.III, située vers 8 m, une couche de remblais plus épaisse (U.S. 162) englobe une gaine de plomb dans laquelle passent deux conducteurs en cuivre (U.S. 150). Ce câble bipolaire de 1,5 cm de diamètre constitue vraisemblablement le vestige d'une ancienne alimentation électrique⁹⁷. D'après sa position stratigraphique, il appartient aux aménagements de la fin du XIX^e siècle et pourrait correspondre à l'alimentation du lampadaire implanté sur le côté Nord du jardin. A Paris, le secteur de la rive gauche était alimenté en courant alternatif monophasé dès la fin du XIX^e siècle⁹⁸. Or, pour fonctionner, ce type de courant nécessite la présence de deux conducteurs, la phase et le neutre, ce qui est assez cohérent avec le type de câble retrouvé.

⁹⁵ Mortier étanche.

⁹⁶ Peut-être la brique pour l'élévation, et les moellons de calcaire pour les fondations.

⁹⁷ En 1899, le comte de Chambrun était débiteur de l'entreprise d'électricité Daniel Sackhumer, située 55 rue Legendre à Paris. Ce qui veut dire que l'hôtel bénéficiait d'une alimentation électrique dès la fin du XIX^e siècle.

⁹⁸ Voir le site : <http://mege-paris.metawiki.com/histoire1>



Les premières applications de l'électricité à Paris apparaissent dès 1878, mais il s'agit alors d'initiatives privées très localisées (magasins, théâtres, usines...). Les applications à plus grande échelle se situent plutôt après 1880, avec notamment l'éclairage des grands parcs publics et de certaines places (Place du Carrousel, parc Monceau, parc des Buttes-Chaumont...). Et c'est seulement en 1889 qu'est mis en place un véritable réseau de distribution d'électricité à destination des particuliers. Le câble retrouvé en fouille ayant forcément été implanté avant la réfection de la surface du jardin vers 1881, nous supposons que les Chambrun possédaient une installation privée qui assurait leur propre production d'électricité.

- Construction d'un bassin circulaire au centre du jardin et implantation de canalisations en grès

Les sondages S.III et S.IV nous ont permis d'observer la manière dont a été conçu le bassin circulaire créé au centre de la grande pelouse centrale et ont permis d'attester qu'il s'agissait bien d'un aménagement de la fin du XIX^e siècle.

Ce bassin de 6 m de diamètre possède encore sa margelle d'origine en pierres de taille façonnées dans du calcaire à cérithes⁹⁹ (U.S. 244) et posées sur un lit de mortier de ciment (U.S. 246). On peut encore observer : le logement en creux d'un ancien jet d'eau central, dont certaines photographies de la première moitié du XX^e siècle montrent l'ajutage d'origine en forme de gerbe (Vol.2, p.21, ill.21a et p.24, ill.24b), les deux tuyaux d'alimentation du jet d'eau, en plomb, faisant 5,5 cm de diamètre et posés dans un canal creusé dans le fond du bassin (Vol.2, p.37, ill.37a et 37b), la grille d'évacuation en cuivre, placée au débouché de ce petit canal, et le trop-plein en plomb (Vol.2 p.37, ill.37c). Le revêtement intérieur est en ciment et fait 1 cm d'épaisseur.

Adjacent à ce bassin, un caisson souterrain abritant la fontainerie d'origine a été mis au jour à l'extrémité Sud du sondage S.III (Vol.2, p.38, ill.38a). Il s'agit d'un cube de 110 cm de côté, construit en briques (22 x 11 x 6 cm) liées au mortier de ciment (U.S. 199). Ce caisson technique était signalé au sol par un regard en fer affleurant, de forme parallélépipédique, qui s'est avéré être soudé à une plaque en fer amovible servant de trappe de visite (U.S. 245). Celle-ci reposait sur un cadre métallique scellé dans le couronnement de ciment qui surmonte les parois du caisson (U.S. 237). La tranchée de fondation de cet édifice (U.S. 197, 198, 241) s'ouvre à partir du niveau décapé de la phase précédente, et est scellée par une couche de terre rapportée au moment du réaménagement de la surface du jardin, ce qui nous a permis de le dater chronologiquement à la fin du XIX^e, et par voie de conséquence, de dater le bassin.

A l'intérieur de ce caisson technique, le dispositif hydraulique d'adduction et d'évacuation de l'eau du bassin, avec ses canalisations en plomb, ses joints de serrage à vis et boulons en fer et ses robinets à boisseau, est typique de la fin du XIX^e siècle (Vol.2, p.38, ill.38b). L'eau arrivait par l'Ouest et était distribuée dans les tuyaux du jet d'eau à l'aide de deux conduites en plomb reliées entre elles par une branche coudée. L'eau en excès dans le bassin s'écoulait dans le trop-plein, situé à fleur d'eau, et raccordé par un tuyau en plomb à la conduite d'évacuation. Cette dernière, également en plomb, est commandée par un robinet à boisseau, et fait 8,5 cm de

⁹⁹ Celui-ci est légèrement jaune et contient moins de cérithes que celui utilisé au XVIII^e pour le soubassement de l'hôtel ainsi que les marches des petits perrons de la façade sur jardin. Il pourrait provenir des carrières de Senlis, ou encore de Bagneux (Analyse de Philippe et Annie Blanc, géologues).



diamètre pour 0,5 cm d'épaisseur (U.S. 238). Elle traverse la paroi Nord du caisson et vient se raccorder à la canalisation de décharge, dans laquelle elle est scellée par un mortier de ciment (U.S. 239). Cette canalisation est constituée de tuyaux en grès tourné, jointoyés au ciment, de 64 cm de long et 22 cm de diamètre (U.S. 234), et se dirige vers le Nord. Sa tranchée de pose, visible dans les faces Est et Sud du sondage S.III (U.S. 210, 211, 240), s'ouvre à partir du niveau raboté du jardin XVIII^e et est scellée par la couche de terre rapportée à la fin du XIX^e, ce qui confirme la datation émise plus haut pour le bassin et son caisson technique. Nous n'avons en revanche aucune idée de l'endroit où étaient dirigées les eaux à la sortie de ce bassin.

Une canalisation en grès, de facture et d'aspect similaire à cette décharge (U.S. 395), a été repérée dans le sondage S.IV, à l'extrémité Ouest du jardin (Vol.2, p.52, ill.52c). Elle fait 20 cm de diamètre, comporte un dépôt calcaire à l'intérieur, et possède une pente d'écoulement Nord-Sud. Sa tranchée de pose (U.S. 394) occulte les couches attribuées au XVIII^e siècle, et est scellée par la couche de terre rapportée à la fin du XIX^e siècle. Elle est donc bien contemporaine du bassin, et de tout le dispositif hydraulique mis en place à l'époque de l'occupation de l'hôtel par les Chambrun.

- Construction d'une serre contre le mur de clôture Nord

La fouille a par ailleurs permis de mettre au jour les vestiges du bâtiment adossé au mur de clôture Nord, figurant sur le cadastre de 1900 (Vol.2, p.20). Sa découverte à l'extrémité Nord du sondage S.III a motivé l'ouverture du décapage D.II (Vol.2, p.39).

Construit en tranchée étroite, ce bâtiment recoupe les couches du XVIII^e siècle (U.S. 115, 117, 118, 119) et est antérieur à la couche de terre rapportée à la fin du XIX^e (U.S. 125) qui vient s'appuyer contre son élévation (U.S. 108). Il est donc contemporain de l'aménagement du bassin, et de toutes les transformations réalisées par les Chambrun à la fin du XIX^e siècle. Les couches de mortier, de sable et de terre surmontant le niveau de circulation du XVIII^e à l'extrémité Nord de S.III (U.S. 123a, 123b, 121, 124) pourraient être liées au chantier de construction de cet édifice.

Ses murs extérieurs reposaient sur un soubassement en pierre d'Euville¹⁰⁰ conservé dans son intégralité et constitué d'une assise de pierres de taille de 26 cm d'épaisseur, de plus ou moins 26 cm de haut et de longueur variable pouvant aller jusqu'à 1 m. L'arête supérieure de la face externe de ce soubassement est chanfreinée (Vol.2, p.40, ill.40a). Elle était donc destinée à être vue. Ces blocs sont disposés bout à bout sur une semelle de fondation de section cubique (45 x 45 cm), constituée de moellons calcaires liés au mortier de chaux jaune (U.S. 109) - certaines d'entre elles, moins épaisses, reposent sur des briques de niveau (Vol.2, p.40, ill.40b). Cette semelle de fondation surmonte elle-même un hérisson de galets de silex et de mortier de chaux jaune (U.S. 110) faisant 115 cm d'épaisseur et fondé sur le sable naturel (U.S. 116). Deux assises de briques (22 x 10 x 5 cm) conservées au niveau de l'aile occidentale de ce bâtiment (Vol.2, p.41, ill.41a), ainsi que de nombreuses briques retrouvées dans les remblais associés à sa démolition (U.S. 504), laissent penser que ce soubassement en pierre d'Euville était surmonté d'un mur en briques. Sa face supérieure comporte encore des traces de mortier (Vol.2, p.40, ill.40a).

¹⁰⁰ Calcaire dit « à entroques », d'aspect cristallin, provenant de la Meuse, et faisant son apparition à Paris dans les années 1840, avec l'ouverture de la ligne Paris-Strasbourg.



En plan, ce bâtiment se composait d'un avant-corps central carré, faisant 5 m de côté, entouré de deux ailes symétriques et rectangulaires, en retrait de 1 m, et faisant 4 m de profondeur sur 7 m de long (Vol.2, p.42). L'espace intérieur était semble-t-il subdivisé par des cloisons en briques enduites de plâtre. Nous avons découvert le reliquat d'une de ces cloisons (U.S. 515) surmontant une fondation de moellons calcaires identique à celle du soubassement en pierre d'Euville. Cette cloison de 22 cm d'épaisseur séparait l'espace central de l'aile orientale (Vol.2, p.44, ill.44a) et est conservée sur 2, 3 ou 4 assises. Le module de brique utilisé ici (22 x 10 x 5) est similaire à celui des briques du caisson technique du bassin et à celui des briques de l'escalier du local technique souterrain (Vol.2, p.44, ill.44b), ce qui conforte l'hypothèse de la contemporanéité de ces aménagements.

Seule l'aile orientale a fait l'objet d'un décapage archéologique (Vol.2, p.43). Une semelle de fondation en L (U.S. 514), identique à celle située sous le soubassement en pierre d'Euville, a été mise au jour. Elle part de la cloison en briques, se prolonge vers l'Est et effectue un retour en équerre vers le mur Nord, délimitant un espace rectangulaire de 5 m de long sur un peu moins de 2 m de large. Cette maçonnerie était certainement surmontée d'une élévation en briques correspondant, soit à une cloison, soit, plus probablement, à un bac de culture. L'espace compris entre cet aménagement et le mur extérieur, formant un couloir en L d'un peu moins de 2 m de large, comporte dans sa partie Sud, un alignement de cinq dés de pierre (U.S. 505, 507, 509, 510, 512) reposant sur des bases maçonnées (U.S. 506, 508, 509, 511, 513), implantés à intervalles réguliers parallèlement à la ligne de façade (Vol.2, p.45). Ces dés de pierre ont visiblement été façonnés à partir de matériaux de réemploi - dimensions variables et natures de calcaire différentes. On observe que celui du milieu (U.S. 509) se compose de deux blocs maçonnés mesurant au total 34 x 44 cm de côté, tandis que les autres sont monolithes et mesurent environ 26 x 32 cm, sur 10 cm d'épaisseur. Trois d'entre eux présentent en leur centre une trace rouille de forme oblongue (U.S. 505, 510, 512) indiquant qu'ils étaient au contact avec un élément en fer. Ces traces sont orientées dans le sens E/O, exceptée celle du dé de l'extrémité Est (U.S. 505) qui se distingue par son orientation N/S (Vol.2, p.45). Cette différence est sans doute révélatrice d'une particularité fonctionnelle. Sur les autres dés (U.S. 507, 509), ces traces rouille sont probablement occultées par les reliquats de mortier qui subsistent à leur surface (Vol.2, p.45). Ces dés de pierre soutenaient certainement des piliers, ou des colonnes jouant un rôle dans la structure du bâtiment. Les encoches rectangulaires pratiquées sur le bord interne du soubassement en pierre d'Euville, situées systématiquement en face de ces dés pourraient quant à elles témoigner d'un système d'accroche de montants métalliques et ainsi attester l'existence d'un édifice partiellement vitré (Vol.2, p.41, ill.41b).

Ce bâtiment, aujourd'hui entièrement arasé, a laissé quelques traces éloquentes sur le mur de clôture Nord contre lequel il était adossé. Celles-ci nous ont permis de reconstituer son profil longitudinal, et d'apporter des précisions quant à son décor et sa distribution intérieure (Vol.2, p.46, 47, 48).

Le pavillon central carré était couvert par un toit en bâtière ayant une inclinaison de 45° et dont le faîtage se situait à 5 m de haut. Deux gros bouchages surmontant la trace des murs gouttereaux de ce pavillon, correspondent de toute évidence à l'emplacement de pannes sablières (métalliques ?) (Vol.2, p.47). Ce volume central correspondait à une pièce unique et était séparé des espaces latéraux par des cloisons de 10 cm d'épaisseur. La minceur de ces cloisons pourrait conforter l'hypothèse de cloisons vitrées. Le mur du fond de cette pièce comportait sur toute sa hauteur un treillage à maille losange de 7 x 7 cm et à lattes de 2 cm de largeur, fixé par des clous sur un enduit recouvert préalablement de peinture vert pastel. Cernant la partie rectangulaire de



ce pan de mur, une frise répétitive de 15 cm de large, dont le motif de base se compose d'un cercle imbriqué dans un carré, donnait à ce treillage un caractère décoratif (Vol.2, p.48, ill.48a).

Les ailes latérales, surbaissées par rapport au pavillon central, étaient visiblement couvertes par une toiture adossée dont la ligne de faîtage suivait l'horizontale sur une longueur de 3 m 50, puis s'inclinait selon un angle de 22° pour rejoindre le sommet des murs Est et Ouest de l'édifice faisant 1 m de haut¹⁰¹. A l'intérieur, nous avons trois volumes en enfilade : un premier volume adjacent au pavillon central, long de 3 m 50 m et d'une hauteur sous plafond d'environ 3 m, un second volume en sous-pente, de 2 m de long, et un troisième volume en sous-pente, de 1 m 50 de long.

Côté Ouest, ce dernier petit volume était isolé du reste de l'édifice par une cloison. La partie du mur du fond, comprise entre cette cloison et le pavillon central, était également revêtue d'un treillage. Celui-ci était analogue au treillage du pavillon central, excepté le fait qu'il ne comportait pas de frise décorative et qu'il était posé sur un enduit dénué de traces de peinture. Ce revêtement s'interrompt brusquement à la hauteur d'environ 1 m 30, laissant la pierre nue dans la partie inférieure du mur. L'alignement régulier de quatre bouchages situés juste au-dessus de cette limite sont sans doute significatifs d'un aménagement spécifique.

Côté Est, les traces sont plus anecdotiques. Seuls, trois bouchages espacés d'environ 1 m 20, de plus petite taille que ceux des sablières du pavillon central, et implantés sur la ligne de toiture horizontale, correspondent manifestement à l'emplacement d'éléments structurels (chevrons ?).

Cet édifice à l'architecture composite, associant un soubassement en pierre de taille, des murs bas en briques et probablement une structure métallique vitrée, est sans aucun doute identifiable à la serre mentionnée dans le jardin du comte de Chambrun en 1891. De nombreux exemples de ce type d'architecture existent à la même époque (Vol.2, p.51). D'après les éléments retrouvés en fouille, cet édifice devait cumuler les fonctions de jardin d'hiver et de serre horticole. Le pavillon central en forme d'avant-corps, bénéficiait d'une grande hauteur de plafond et était mis en valeur par un traitement décoratif particulier, en cela il a pu jouer le rôle de salon de réception, où le comte et la comtesse de Chambrun exposaient leurs plantes de collection de grande envergure¹⁰². Les ailes latérales, quant à elles, avaient sans doute une vocation plus utilitaire, et ont pu notamment servir à la culture et à la multiplication des plantes délicates destinées aux massifs du jardin. Les godets de culture en terre cuite retrouvés au sein des remblais de démolition répandus sur place lors de la destruction de l'édifice au XX^e siècle (U.S. 504), témoignent de façon très concrète de cette pratique horticole (Vol.2, p.49 et 50).

La plupart des plantes mentionnées dans l'inventaire après décès du comte de Chambrun nécessitaient le maintien d'une température assez élevée en hiver (voir p.17). L'existence d'une serre chaude n'est donc pas à exclure. D'autant plus que l'on a retrouvé, au sein des mêmes remblais de démolition, des éléments de poêle et une quantité importante de fragments de boisseau¹⁰³ (Vol.2, p.49 et 50). Restons cependant prudents : ces déblais pourraient également provenir de l'hôtel. Nous pensons en particulier à l'élément de poêle en faïence blanche possédant un décor de fleur de lis (Vol.2, p.49, ill.49c et 49d), similaire à certains modèles de poêle de la fin du XVIII^e siècle¹⁰⁴. Rien n'exclut toutefois que la fabrication de ce modèle aie

¹⁰¹ Cette portion de toit était peut-être en deux pans, avec un angle intermédiaire. Les traces ne sont pas suffisamment nettes pour en être absolument sûr.

¹⁰² Rappelons ici que l'inventaire après décès du comte de Chambrun, réalisé en 1899, signalait la présence d'arbres exotiques à grand développement dans la serre du jardin (divers palmiers, un phénix, des philodendrons, des caoutchoucs).

¹⁰³ Élément de conduit de cheminée.

¹⁰⁴ Information de Annick Heitzmann, archéologue travaillant sur les jardins du Trianon de Versailles.



perduré jusqu'au XIX^e siècle. Nous avons également relevé la présence d'une patte de fixation en fer en forme de « L », de nature indéterminée, pouvant attester de l'utilisation du fer dans la construction de ce bâtiment, ainsi que de nombreux fragments de mortier bitumineux faisant 2 cm d'épaisseur, pouvant provenir de la destruction d'un aménagement hydraulique (Vol.2, p.50).

L'existence de ce bâtiment dans le jardin des époux Chambrun n'est pas anachronique. La mode des serres et des jardins d'hiver, rendue possible par les progrès effectués dans les techniques du fer et du verre tout au long du XIX^e siècle, faisait alors fureur auprès de la bourgeoisie fortunée européenne, qui se passionnait pour l'horticulture et les plantes exotiques rapportées des colonies. Tout un art de vivre se développait alors dans ces lieux propices au délassement et au dépaysement.

- Apport de bonne terre

Après cette phase de mise au net de la surface du jardin et d'édification des structures architecturales, certaines parties du jardin ont été recouvertes d'une couche de bonne terre. Celle-ci se compose d'un sédiment brun limono-sableux, légèrement teinté de rouille¹⁰⁵, et marqué par la présence de percolations racinaires brun foncé. Elle pourrait correspondre à la terre arable de l'ancien jardin, mise de côté le temps des travaux, et réutilisée comme substrat pour les nouvelles plantations. Nous l'avons identifiée :

- Dans S.I et S.II, où elle recouvre les remblais et les reliquats d'allée XVIII^e (U.S. 3, 57, 96),
- Dans S.III, où elle recouvre la semelle de fondation de la serre, occulte une partie du soubassement en pierre d'Euville (U.S. 125), surmonte la couche de remblais qui englobe le réseau électrique (U.S. 163) et scelle la tranchée de fondation du caisson technique ainsi que la tranchée de pose de la décharge du bassin (U.S. 178, 184, 208, 209),
- Dans S.IV (U.S. 357, 434a, 460) où elle scelle la tranchée de pose de la canalisation en grès U.S. 394. La couche de calcaire concassé jaune et pulvérulent qui entaille cette couche de terre rapportée vers 3 m dans S.IV (U.S. 400, 401), est peut-être liée à un chantier de construction situé dans un périmètre proche.
- Dans S.V (U.S. 315), où elle recouvre les remblais décapés du XVIII^e repérés à l'extrémité Sud du sondage et scelle la tranchée de reprise du mur de clôture. L'épandage de bonne terre repéré au niveau de la moitié Nord de ce sondage (U.S. 248, 266, 267), a quant à lui été effectué dans un second temps, après l'ouverture et le comblement de la tranchée de récupération de la terre située sous la future allée, alors que partout ailleurs, cette même tranchée recoupe les niveaux de terre rapportée.

- Plantation des structures végétales

Nos sondages ont recoupé trois fosses de plantation creusées à partir de cette couche de terre rapportée et qui sont donc potentiellement attribuables aux aménagements de la fin du XIX^e siècle :

¹⁰⁵ Cette teinte rouille est rendue par la présence de sable géologique. Dans l'hypothèse où ce sédiment a été prélevé *in situ*, la présence de ce sable n'est qu'un caractère hérité de la structure géologique sous-jacente.



- A l'extrémité Ouest de S.IV, une fosse de 75 cm d'ouverture, aux parois verticales, dont nous n'avons pas atteint le fond, mais qui a été observée dans les deux faces du sondage, semble correspondre à la tranchée de plantation d'une haie arbustive. Son comblement se compose d'une couche de sédiments terreux remaniés¹⁰⁶ (U.S. 377) surmontée d'une couche de bonne terre analogue à celle ayant été répandue à la surface du jardin (U.S. 357, 458). Cette haie se situait à environ 1 m 50 du mur de clôture Ouest.

- Dans S.III, vers 6 m 50, une fosse à parois inclinées et à fond plat, de 2 m d'envergure et profonde de 1 m, correspond de toute évidence à la plantation d'un arbre de grande envergure. Son comblement, impacté par des traces racinaires brun foncé, se compose de sédiments terreux remaniés plus ou moins humifères, et contient beaucoup de racinaire mort (U.S. 166, 167, 168). Cet arbre pourrait appartenir aux plantations effectuées par les Chambrun de chaque côté de la pelouse centrale afin de ménager une sorte de coulée verte dans l'axe de l'hôtel. Il s'agit probablement de l'arbre repéré sur certaines photographies aériennes prises au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, implanté approximativement au niveau de cette fosse de plantation.

- Dans la face Ouest de S.V, une petite fosse à parois inclinées et à fond plat, d'une envergure de 1 m et profonde de 40 cm maximum, correspond à la plantation d'un arbuste sur le côté Sud de la grande pelouse centrale. Son comblement se compose de bonne terre humifère¹⁰⁷ (U.S. 339, 352).

- Aménagement des surfaces de circulation et implantation d'un réseau d'adduction hydraulique

Les allées contemporaines des aménagements de la fin du XIX^e ont pu être observées dans tous les sondages. Il s'avère que le réseau de circulation actuel (esplanade et allée curviligne) reprend quasiment à l'identique celui créé à la fin du XIX^e (Vol.2, p.53).

Les travaux ont commencé par le creusement d'une tranchée à l'emplacement de la future allée curviligne. Cette tranchée montre partout les mêmes caractéristiques : une envergure calquée sur celle de l'allée qui la surmonte, des parois légèrement évasées, un fond plus ou moins plat, une profondeur d'environ 1 m, voire plus, et un comblement composé de gravats, de matériaux de démolition et de matériaux de construction compactés. Ces remblais proviennent probablement du chantier de restauration de l'hôtel, ainsi que du chantier de construction des structures architecturées du jardin¹⁰⁸ (U.S. 82, 83b, 84b, 94, 126, 136, 137, 138, 273, 274, 284, 285, 286, 287, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 309, 311, 312, 420, 421, 422, 482). On peut se demander quelle était l'utilité d'une tranchée remplie de remblais aménagée sous une allée de jardin... Un témoignage extrait d'un ouvrage publié dans les années 1850 nous éclaire à ce sujet : « (...) *La totalité du terrain fut défoncé à plus de 1 mètre de profondeur ; les pierres et plâtras furent déposés dans le sol des allées ; la bonne terre retirée des allées fut utilisée pour donner une surface bombée aux massifs.* »¹⁰⁹. Lors de l'aménagement d'un nouveau jardin, il semble en effet

¹⁰⁶ Ayant été « pollués » par des gravats de chantier (fragments de plâtre, graviers, sable, mortier).

¹⁰⁷ Contenant une forte proportion d'humus.

¹⁰⁸ Les fragments de maçonnerie en briques liées au ciment, présents dans U.S. 138, sont probablement des « ratés » de construction du caisson technique du bassin.

¹⁰⁹ Description d'un jardin fruitier dessiné dans le goût d'un jardin paysager par M. J.-L. Jamin, pour M. Lecaron à Paris. Extrait de : *Flore des serres et des jardins de l'Europe ou description et figures des plantes les plus rares et les plus méritantes*, Tome VIII, Louis Van Houtte éditeur, Gand, 1852-1853, p. 276.



judicieux de vouloir récupérer la bonne terre située à l'emplacement des futures allées, où elle n'est d'aucune utilité, et de l'employer aux parties du jardin qui en ont besoin. Cette pratique était semble-t-il courante au XIX^e siècle. Dans le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé, ces sédiments plus ou moins terreux¹¹⁰ ont peut-être servi à modeler les petites buttes ponctuant les angles S/E et N/E de la pelouse centrale.

Afin de garantir l'implantation de la végétation jusque sur les bords de la future allée, le sommet du comblement de cette tranchée a été ponctuellement rechargé en terre végétale (U.S. 82, 127, 148, 314).

Parallèlement ou postérieurement au remblaiement de cette tranchée était mis en place un réseau hydraulique utilisant soit des tuyaux en fer, soit des tuyaux en plomb laminé. Ces canalisations ont systématiquement été implantées sous les surfaces de circulation, afin de permettre leur entretien futur sans craindre d'endommager les structures plantées. Elles ont été recoupées dans les sondages S.III, S.IV, et S.V (Vol.2, p.52).

- Dans S.III, deux canalisations en fer, parallèles et espacées de 3,5 cm, constituées de tuyaux de 6 cm de diamètre assemblés par des vis et des boulons (U.S. 146, 147), sont implantées au fond d'une tranchée profonde de plus de 1 m, remplie avec du tout-venant (U.S. 145, 148). Cette tranchée de pose entaille les remblais de comblement de la tranchée de récupération décrite ci-dessus, et est scellée par le revêtement de l'allée de la fin du XIX^e.

- Dans S.V, une canalisation similaire (U.S. 301) a été implantée directement dans les remblais de comblement de la tranchée de récupération, au sein d'une couche de sable rouille (U.S. 300).

La fonction de ces canalisations en fer (ou en fonte ?) n'est pas connue. Il pourrait s'agir du réseau d'adduction en eau potable de l'hôtel, mais cela reste à confirmer.

- Dans S.IV, une canalisation en plomb extrudé¹¹¹ (U.S. 445a), protégée par un drain en terre cuite (U.S. 445b), est incluse, côté Nord seulement, dans les remblais de comblement de la tranchée de récupération. Côté Sud, le tracé qu'elle devait suivre impliquait de creuser une fosse à part, décalée vers l'Ouest, et moins profonde (U.S. 463). Cette canalisation suivait une pente d'écoulement S/O-N/E relativement accusée. Ce dernier détail, ajouté au fait qu'elle soit en plomb, pourrait indiquer qu'il s'agissait d'un réseau d'adduction sous pression. Mais, faute d'éléments décisifs, notre interprétation doit s'arrêter là. Sous le poids des sédiments sus-jacents cette canalisation s'est enfoncée de quelques centimètres dans la couche du dessous.

Enfin, l'allée proprement dite a pu être établie. Elle se composait de plusieurs couches superposées :

- Une première couche de sable rouille d'épaisseur variable (5 à 10 cm), provenant des niveaux géologiques sous-jacents, et qui jouait probablement le rôle de sous-couche drainante (U.S. 44, 45, 80, 81, 135, 292, 402). Dans S.IV, un lit de charbons et de scories se substitue localement à cette couche de sable (U.S. 402).

- Une couche de galets de silex compactés, provenant là encore des niveaux géologiques sous-jacents, faisant une dizaine de centimètres d'épaisseur, et qui assurait la fonction de sous-couche

¹¹⁰ Le sous-sol du jardin étant saturé de remblais, les terrassiers de la fin du XIX^e siècle, n'ont sans doute pas extrait que de la bonne terre de cette tranchée...

¹¹¹ Indication technique fournie par Frédéric Sichet, historien de l'art des jardins.



de consolidation (U.S. 37, 79, 134, 291, 355, 358, 359a, 359b, 456, 462). Sa surface était légèrement bombée, de manière à orienter l'écoulement des eaux de pluie sur les parties latérales plantées.

- Et pour finir, une couche de sable jaune, probablement du sable de rivière, qui constituait le revêtement de surface et que l'on a retrouvée mélangée à la sous-couche de galets, en raison du poids exercé par les couches supérieures.

A la fin du XIX^e siècle, les limites de l'esplanade, observées dans S.I et S.II, étaient les mêmes qu'aujourd'hui. Celles de l'allée curviligne étaient quant à elles légèrement différentes :

- Au niveau de S.III, l'allée créée à la fin du XIX^e, faisait 4 m de large, et s'étendait davantage du côté Sud (côté pelouse centrale). Sa limite Nord n'a pas varié.

- Au niveau de S.V, elle faisait un peu moins de 4 m de large et s'étendait davantage du côté Sud (côté opposé à la pelouse centrale).

- Au niveau de S.IV, sa limite Est (côté pelouse centrale) n'a pas varié, tandis qu'à l'Ouest, les couches qui la composent se prolongent jusqu'à l'extrémité du sondage, formant une surface de circulation plus étendue que celle qui existe aujourd'hui dans l'axe du portail (Vol.2, p.53).

III-1-5 L'évolution du jardin au XX^e siècle

- Rénovation des surfaces de circulation entre 1911 et 1923

La présence d'une couche de calcaire concassé et compacté, surmontant l'allée et l'esplanade de la fin du XIX^e siècle, est attestée dans tous les sondages. Ce sédiment se présente, soit sous la forme d'une couche épaisse de 5 à 10 cm (U.S. 38b, 133, 290, 360, 363), soit sous une forme plus résiduelle, mélangé aux galets sous-jacents (U.S. 79, 359b). Nous l'interprétons comme la sous-couche de consolidation d'un nouveau revêtement, établi postérieurement aux aménagements de la fin du XIX^e. Les fines couches de sable retrouvées de manière lacunaire à la surface de cette recoupe calcaire attestent l'existence d'un revêtement sablé (U.S. 132).

D'après les données de fouille, cette opération n'a pas modifié le tracé des cheminements. Chronologiquement, nous estimons qu'elle a eu lieu au début du XX^e siècle. En effet, deux photographies prises à quelques années d'intervalle dans les années 1910-1920 montrent qu'au cours de cette période, le jardin est passé d'un stade de quasi abandon à un état où les structures végétales et les surfaces de circulation sont entretenues et renouvelées (Vol.2, p.21). La baronne Lepic-Gaillard, qui acquiert la propriété en 1911, pourrait être à l'origine de cette reprise en main.



- Implantation d'un réseau de câbles électriques, arasement de la serre XIX^e et renouvellement de la surface du jardin entre 1923 et 1950

Implantation d'un réseau de câbles électriques

Ces câbles ont été implantés postérieurement à la réfection des surfaces de circulation du début du XX^e, et leur pose a visiblement entraîné le renouvellement général de la surface du jardin. Nous les avons recoupés :

- Dans S.V, un premier réseau suit la limite intérieure (côté pelouse) de l'allée curviligne et est enterré à un peu plus de 1 m de profondeur (Vol.2, p.52, ill.52a). Il se compose de quatre conducteurs en plomb réunis à l'intérieur d'une canalisation en terre cuite vernissée de 13 cm de diamètre située en bordure Nord de l'allée curviligne, vers 9 m 50 (U.S. 308). Cette canalisation, dont la vocation hydraulique initiale a été détournée, sert ici au câblage du réseau. Elle repose au fond d'une tranchée comblée par des gravats (U.S. 270, 271, 272), puis par de la terre très humifère chargée en graviers roulés (U.S. 268, 269).

- Dans S.IV, apparaît un second réseau constitué de plusieurs câbles unipolaires répartis à plusieurs au sein de différentes tranchées, et situé à 60 cm de profondeur par rapport au niveau de sol actuel. Un premier groupe de trois conducteurs en plomb logés individuellement à l'intérieur de canalisations en fer de 3,5 cm de diamètre (U.S. 433a, 433b, 433c), passe sous la pelouse au bord de la limite intérieure de l'allée curviligne, au sein d'une tranchée remplie avec des gravats (U.S. 433d). Un second ensemble, repéré dans la face Sud du sondage vers 5 m, regroupe quatre conducteurs en plomb logés également à l'intérieur de canalisations en fer de 3,5 cm de diamètre (U.S. 374, 375, 376, 450) juxtaposées au fond d'une tranchée comblée de gravats (U.S. 463 remaniée) et scellée par un sédiment humifère chargé en graviers roulés (U.S. 468). Ces câbles suivent une orientation globalement Est-Ouest. Trois d'entre eux (U.S. 374, 375, 376) effectuent un virage en angle droit¹¹² vers le Nord et se retrouvent dans la face Nord du sondage au niveau de 0 m 50. Leur tranchée de pose, remplie de gravats en profondeur (U.S. 373) et scellée par de la bonne terre (U.S. 356)¹¹³, recoupe la tranchée de plantation de la haie établie à la fin du XIX^e parallèlement à la grille de clôture (U.S. 377). Le quatrième câble (U.S. 450) continue seul sa course vers l'Ouest. Sa tranchée de pose (U.S. 451) a entamé le reliquat d'élément maçonné datant du XVIII^e siècle, observé à l'extrémité Ouest du sondage (U.S. 452/453).

- Dans S.III, deux câbles unipolaires similaires aux précédents (U.S. 142a, 142b), axés sur le lampadaire Nord, ont été repérés au sein d'une même tranchée de pose (U.S. 142c) à une soixantaine de centimètres de profondeur sous l'allée curviligne, vers 11 m¹¹⁴. L'une des deux gaines de plomb était percée. Son âme comprenait au moins 5 fils de cuivre.

Hormis les deux derniers câbles qui alimentaient de toute évidence le lampadaire Nord en électricité, nous n'avons aucune idée de l'endroit où se dirigeaient ces câbles, ni à quel usage précis on les destinait (Vol.2, p.55). Nous sommes toutefois à peu près sûrs qu'ils inaugurent le raccordement de l'hôtel de Bourbon-Condé au réseau de distribution général. Or, à cette époque,

¹¹² A l'endroit où elles effectuent un coude, ces canalisations reposent sur un petit massif maçonné constitué de deux assises de briques liées au ciment.

¹¹³ U.S. 357 remaniée.

¹¹⁴ Ces deux câbles ont manifestement été posés dans un second temps. En effet, leur tranchée d'installation recoupe la couche de graviers de l'allée, ce qui n'est pas le cas pour les autres. Celle-ci pourrait également correspondre à une intervention de maintenance tardive.



l'hôtel de Bourbon-Condé se situait dans une zone alimentée en courant alternatif monophasé¹¹⁵, ce qui est assez cohérent avec les données de fouille¹¹⁶, tout au moins en ce qui concerne l'alimentation du lampadaire.

Réfection des surfaces de circulation

L'implantation de ce réseau de câbles électriques a visiblement motivé le renouvellement des surfaces de circulation. Une couche de graviers millimétriques roulés, calibrés, compactés et mélangés à des limons sableux noirs, surmontant le calcaire concassé de l'ancien revêtement, a été observée dans tous les sondages, que ce soit au niveau de l'esplanade comme de l'allée curviligne (U.S. 38a, 78, 131, 143, 152, 289, 310, 362). Localement, ce revêtement comporte aussi la présence de scories (S.V, U.S. 330). C'est à cette époque que les limites de l'allée ont été définies telles qu'elles se présentent actuellement, avec notamment la suppression de l'esplanade Ouest et l'implantation d'une surface gazonnée de part et d'autre du nouvel accès menant au portail. Une couche très localisée, composée quasiment exclusivement de graviers roulés, surmonte le revêtement de la fin du XIX^e vers 1 m dans la face Sud de S.IV (U.S. 459). Il s'agit vraisemblablement d'un seau de graviers renversé accidentellement. Elle est surmontée par une couche de terre rapportée devant servir à l'implantation d'une nouvelle pelouse (U.S. 469).

Intervention sur le mur de clôture Sud

A l'extrémité Sud de S.V, une tranchée s'ouvrant en direction du mur de clôture vers 16 m, recoupe le niveau de terre rapportée à la fin du XIX^e (U.S. 315). Cette tranchée, profonde d'environ 80 cm, rejoint le niveau supérieur de la portion de mur impactée par l'intervention de la fin du XIX^e siècle (U.S. 354b), et correspond soit à une reconstruction¹¹⁷, soit à des reprises locales de maçonnerie, en tout cas à une intervention nécessitant de mettre à nu la partie supérieure de la fondation du mur. La portion de maçonnerie concernée par cette intervention (U.S. 354c) comporte des traces superficielles de badigeon blanc (Vol.2, p.54, ill.54a) dont les limites inférieure et supérieure correspondent exactement à celles des remblais de comblement de cette tranchée (U.S. 316, 320, 321, 322, 323, 331, 332).

Inhumation secondaire de plusieurs animaux de compagnie

Dans la face Ouest du sondage S.V, ces remblais de comblement sont entaillés par une fosse arrondie d'environ 65 cm d'ouverture et 50 cm de profondeur, distante du mur de clôture d'environ 1 m 40, et contenant des ossements de chiens et de chat sans organisation apparente (Vol.2, p.54, ill.54b). La présence de plusieurs sujets au sein d'une même fosse laisse assez perplexe. Sauf à croire à une extermination volontaire d'animaux de compagnie devenus subitement gênants, nous sommes tentés de penser qu'il s'agit d'une inhumation secondaire d'ossements appartenant à des animaux morts à des dates différentes et à une époque antérieure à celle du creusement de cette fosse. Ceux-ci auraient été découverts au hasard de creusements effectués dans le jardin, et auraient été rassemblés dans cette fosse par respect pour le souvenir de leur maître. Il pourrait s'agir des animaux de compagnie des époux Chambrun, comme de ceux de propriétaires plus anciens. L'hypothèse qu'ils aient pu appartenir à la princesse Louise-

¹¹⁵ Voir le site : <http://mege-paris.metawiki.com/histoire1>

¹¹⁶ Le courant monophasé utilise deux câbles : la phase et le neutre.

¹¹⁷ Le mortier étant le même sur toute la hauteur du mur, il est difficile d'envisager cette solution avec certitude.



Adélaïde de Bourbon-Condé n'est donc pas exclue... Ces ossements, ainsi que ceux provenant des remblais répandus sur le site à différentes époques, ont été étudiés par un spécialiste d'archéozoologie, dont les conclusions sont présentées un peu plus loin dans ce rapport.

Arasement de la serre XIX^e, apport de bonne terre et renouvellement de la végétation

Une couche de bonne terre, que l'on retrouve sur toute la surface du jardin, et qui scelle l'ensemble des structures citées plus haut, recouvre notamment le soubassement en pierre d'Euville, seul élément conservé de la serre XIX^e. D'après nos observations, cette couche surmonte également les remblais de démolition ayant servi à niveler le terrain après la destruction de l'édifice. Tout porte donc à croire que la serre XIX^e a été arasée avant cet épandage.

Cette terre rapportée se caractérise par un très fort taux d'humus, responsable de sa couleur foncée et de sa structure très légère (U.S. 2, 95, 128, 153, 164, 208, 247, 364, 365, 454, 461, 469). Elle fait en moyenne 25 cm d'épaisseur et correspond manifestement à un renouvellement généralisé du substrat de plantation. Au niveau de S.IV, cet apport est moins épais, et se confond dans la face Nord du sondage avec le niveau de fonctionnement actuel du jardin (U.S. 1). Dans la face Nord de S.I, l'U.S. 2, qui, morphologiquement, correspond à cet apport, a visiblement été décapée puis redéposée à une époque plus récente¹¹⁸.

Cet épandage de bonne terre s'est sans doute accompagné d'un renouvellement de la végétation. Dans S.III, une fosse en « V » retaille la fosse de plantation de l'arbre de haute tige planté à la fin du XIX^e en bordure Nord de la pelouse centrale. Elle est comblée d'un sédiment humifère (U.S. 165) et correspond de toute évidence à la plantation d'un végétal. Par ailleurs, les arbres adultes actuellement présents dans le jardin - tilleuls, érables sycomores, et acacia, des parties latérales du jardin - pourraient dater de cette époque (Vol.2, p.55). L'érable situé au niveau de l'emprise de la serre, atteste que celle-ci était déjà arasée au moment où ces plantations ont été effectuées. D'après l'expertise d'Aline Le Cœur¹¹⁹, ces dernières pourraient remonter à la période de l'entre-deux guerres, et sont en tout cas antérieures à 1950. L'Association familiale et ménagère, propriétaire de l'hôtel à partir de 1923, est sans doute à l'origine de cette phase de renouveau.

Implantation d'une balançoire et d'une bordure en ciment sur le côté Nord du jardin

Le soubassement en pierre d'Euville de l'aile Ouest et du pavillon central (U.S. 108) a volontairement été conservé apparent pour servir de bordure à une plate-bande de jardin. Il est prolongé vers l'Est par une bordure en ciment qui tente vainement de l'imiter (U.S. 518). Après avoir frotté la pierre pour lui faire retrouver sa blancheur originelle, il n'y a plus moyen de les confondre (Vol.2, p.57, ill.57b).

Deux massifs en béton surmontant les substructions de la serre XIX^e (Vol.2, p.39, ill.39b), ont par ailleurs été implantés sur le côté Nord du jardin (U.S. 516, 517). Distants de 2 m et comportant en leur centre un tube métallique de 6 cm de diamètre dirigé vers le haut, ils

¹¹⁸ Dans la face Nord du sondage, les réseaux contemporains, U.S. 501 et 502, sont implantés sans tranchée de pose. Cela signifie que cette couche de terre a été complètement décapée et remise à sa place une fois que les tuyaux ont été posés. Cette intervention ne doit pas remonter pas au-delà de la fin du XX^e siècle.

¹¹⁹ Paysagiste chargée du diagnostic phytosanitaire des arbres du jardin, et dont le rapport est consultable à l'agence Mouton.



pourraient constituer les plots d'ancrage d'un portique de jeu type balançoire, établi dans le jardin à une époque indéterminée du XX^e siècle. Sachant que l'hôtel a été occupé par une école de 1923 à 2007, cette hypothèse n'a rien de farfelu.

III-1-6 Les interventions récentes

La pelouse actuelle est enracinée sur une couche de terre superficielle faisant 5 à 10 cm d'épaisseur (U.S. 1), que l'on retrouve sur toutes les surfaces plantées du jardin, excepté sur les parties périphériques situées le long des murs de clôture, qui ne comportent pas de pelouse.

Plusieurs réseaux actuels ont été observés (Vol.2, p.56). Leurs tranchées recoupent ou sont scellées:

- un réseau d'arrosage, constitué de tuyaux en PVC noir de 2,5 cm de diamètre repérés dans S.I, S.II, S.III, et S.IV (U.S. 55, 98, 180, 182, 499, 501).
- un réseau électrique, constitué de plusieurs câbles noirs réunis à l'intérieur d'une gaine en plastique rouge repéré dans S.I, S.III et S.IV (U.S. 56, 181, 500, 502).

A l'exception d'un tuyau d'arrosage repéré dans S.II (U.S. 98) qui a été implanté de manière isolée (U.S. 97), ces réseaux sont la plupart du temps associés dans une même tranchée de pose (U.S. 54, 179, 232, 233, 442, 447). Ils se situent à une profondeur variable allant de 20 à 35 cm sous le niveau de sol actuel. Dans S.I et S.IV, leur tranchée de pose est scellée par la couche de terre superficielle. Dans S.II et S.III, au contraire, elle entaille cette dernière, ce qui laisse penser que ces réseaux n'ont pas été établis tout à fait en même temps. A l'extrémité Sud de S.III, le tuyau d'arrosage U.S. 180 pénètre dans le caisson technique du bassin par un orifice circulaire percé tout exprès dans la paroi Nord (Vol.2, p.38, ill.38b). Il est ainsi directement accessible via le regard en fer affleurant.

Les allées ont quant à elles été rechargées récemment en graviers de rivière. Le type de gravier utilisé se distingue de celui répandu lors de la rénovation de 1923-1950 en ce qu'il est plus grossier, de l'ordre du centimètre (U.S. 43, 130, 288, 361).



III-2 Les études complémentaires

III-2-1 Etude des os

Contexte de prélèvement

Cette étude, menée par **Thierry Argant (ARCHEODUNUM SAS)**, porte sur les os prélevés et rassemblés par nos soins au cours du chantier. Ils proviennent pour la plupart de prélèvements effectués hors stratigraphie¹²⁰, et donc pouvant appartenir à n'importe quel niveau archéologique. Nous avons cependant observé qu'ils sortaient plutôt des niveaux de remblais, répandus sur le site à différentes périodes de son histoire. Seuls les crânes de chiens et de chat proviennent de manière certaine de la fosse d'inhumation repérée dans la face Ouest de l'extrémité Sud du sondage S.V (Vol.2, p.54, ill.54b)¹²¹.

Méthodologie

Cette étude utilise les méthodes classiques de l'archéozoologie, telles qu'elles sont décrites dans *Eléments d'archéozoologie* (Chaix et Méniel, 2001). En outre, des collections de comparaison sont utilisées pour des compléments d'identification des ossements. Compte tenu du contexte, un simple dénombrement des restes a été effectué. Une annexe ostéométrique regroupe les mesures prises sur les ossements de chien et de chat (ANNEXE n°1, Vol.1, p. 67). Ces dernières sont données en millimètres et suivent les codes de la base OSTEO d'après A. Von den Driesch (Desse *et al.*, 1986). La hauteur au garrot des chiens se réfère aux coefficients établis par Koudelka en 1885 (Chaix et Méniel, 2001, p .58).

Inventaire des ossements

La liste de faune prélevée comprend sept taxons, parmi lesquels le chien domine largement. Les autres espèces appartiennent essentiellement au cortège domestique : le boeuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), le mouton (*Ovis aries*), le chat (*Felis catus*) et un équidé. Ils sont accompagnés d'un pigeon (*Columba sp.*).

Les chiens forment l'essentiel de cet assemblage osseux. On dénombre quatre individus représentés par un plus ou moins grand nombre d'ossements :

	Individu 1	Individu 2	Individu 3	Individu 4
Liste du mobilier :	1 crâne 1 mandibule g. 1 vertèbre lombaire 1 scapula g. 1 humérus g. 1 ulna g. 2 tibias	1 crâne 1 mandibule g.	1 crâne 2 mandibules 2 scapulas 2 humérus 1 ulna g. 2 os coxaux 2 fémurs 2 tibias	1 mandibule d.
Age :	Dents peu usées, mais P1-P3 tombées et alvéoles refermées	Dents très usées	Sutures osseuses du crâne non ossifiées, épiphysation des os	Pointes des dents jugales usées

¹²⁰ Au moment du creusement des sondages.

¹²¹ Le matériel osseux contenu dans cette fosse n'a pas été prélevé de manière exhaustive et systématique. Seuls les os qui s'en sont dégagés lors du creusement du sondage et qui nous paraissaient déterminants (crânes, os longs...) ont été mis de côté et communiqués à T. Argant.



			longs des membres tout juste terminée, dents non usées.	
Sexe :	-	Mâle ?	Mâle ?	-
Pathologies :	Tartre au niveau M1 sup., nécrose au niveau de l'os lacrymal droit ; exostoses autour des disques de la vertèbre lombaire	-	-	-
Hauteur au garrot	44 – 47,5 cm	-	57 – 60 cm	-
Indice palatin	67,4	env. 73,0	env. 80	-
GL du crâne	139,0	env. 190,0	env. 205	-

En outre, une vertèbre cervicale, trois thoraciques, une série lombaire, un sacrum et deux côtes n'ont pas pu être attribuées à l'un ou l'autre individu 2 ou 3.

Analyse

L'attribution des restes osseux de **chiens** à des types raciaux est toujours un exercice délicat (Lepetz, 1996). Etant donné que nous sommes dans un contexte contemporain, certaines hypothèses peuvent toutefois être avancées : l'individu 1 pourrait être un spitz ou un grand caniche, tandis que le 3 pourrait être un setter. Le premier était en tout état de cause un animal de compagnie, ayant vécu longtemps et dont la nourriture ne présentait pas d'éléments propres à user les dents, mais plutôt à les gâter (bouillies, sucreries,...). Le troisième est mort vers l'âge de un an, probablement suite à un accident ou à une maladie. Les deux autres individus sont morts vieux et ont consommé une nourriture relativement abrasive, certainement des os. Ces animaux ont été enterrés à différentes périodes, comme en témoigne l'aspect des os. L'individu 3 semble le plus récent.

A leurs côtés, on trouve d'autres restes épars, issus de la consommation humaine, et éventuellement enterrés dans les jardins par les chiens. L'absence de traces de dents, hormis sur l'os de veau, est cependant un frein à cette hypothèse.

Le **bœuf** est représenté par deux fragments de fémurs et une diaphyse de tibia présentant tous des traces de découpe bouchère. Une autre diaphyse de tibia de jeune **veau** porte, quant à elle, les stigmates d'un mâchonnage par des chiens. Enfin, un fragment de maxillaire supérieur droit provient d'un individu âgé.

Un fémur gauche complet, épiphysé, et une extrémité d'un autre fémur droit, également épiphysé, appartiennent à un **mouton**. Il s'agit probablement des restes d'un gigot.

Le **porc** se manifeste au travers d'un fragment de mandibule d'un mâle porteur d'une canine très développée, pouvant éventuellement faire penser à du **sanglier** (*Sus scrofa*). Cette mandibule est coupée verticalement depuis le haut derrière la première prémolaire.

Le **chat** n'est représenté que par un crâne, présentant un abcès au niveau de la racine de la canine droite. Sur ce même côté, la première molaire est absente et son alvéole refermée. Il s'agit vraisemblablement d'un individu relativement âgé et très probablement d'un chat de compagnie, enterré à proximité des chiens.

Enfin, un humérus gauche complet, appartient à un jeune **pigeon** (*Columba sp.*). Sa présence en plein Paris, n'est pas surprenante.



Tous ces restes ont manifestement été enterrés rapidement. Il n'y a, en tout cas, aucune trace d'un passage prolongé à l'air libre.

Interprétation

Il est probable que les os de mammifères d'élevage (bœuf, veau, mouton), retrouvés épars au sein des couches de remblais, correspondent aux reliefs des repas des ouvriers ayant travaillé sur le site entre 1880 et 1950, lesquels enterraient manifestement leurs déchets dans les déblais de chantier. Les coquilles d'huîtres présentes dans certaines couches de remblais répandues à la fin du XVIII^e ainsi que dans un trou de plantation de la même époque (U.S. 100, 101, 189, 192) laissent penser que ceux-ci ne se nourrissaient pas uniquement de viande.

Certains de ces os constituent aussi les déchets de cuisine des occupants de l'hôtel. Nous pensons notamment à la mandibule de sanglier, lequel, par son caractère cynégétique, était plutôt une nourriture de privilégiés.

L'étude des os des chiens 1, 2, 3, et 4, et du crâne de chat, provenant de la fosse creusée sur le côté Sud du jardin au cours de la première moitié du XX^e siècle, démontre qu'il s'agit bien d'animaux de compagnie. D'après Thierry Argant, ces animaux sont morts à des périodes différentes et ont été enterrés rapidement. Ces éléments sont incompatibles avec le fait qu'ils aient été enterrés dans une même fosse¹²², et confirmeraient donc l'hypothèse d'une inhumation secondaire. Le scénario le plus probable serait le suivant : à l'origine, ces individus ont été enterrés par leur maître respectif, de façon individuelle et dans des endroits distincts du jardin. Leurs ossements ont sans doute été découverts fortuitement lors des travaux engagés entre 1923 et 1950 par l'Association familiale et ménagère, et notamment lors du creusement de la tranchée de récupération de la bonne terre située sous l'allée curviligne et des tranchées de pose des câbles électriques. Ils ont été exhumés et rassemblés en vrac au sein d'une même fosse, probablement par égard pour la mémoire de leur maître.

L'individu 1, dont les dents montrent qu'il a été nourri avec des aliments spéciaux (bouillies et sucreries), serait plutôt un chien de salon, peut-être un spitz, ou un grand caniche. L'individu 3, mort jeune, serait plutôt un chien de chasse, probablement un setter. Peut-être a-t-il succombé à un accident de chasse... Quant aux individus 2 et 4, morts vieux, ils seraient plutôt des chiens de garde, habitués à vivre dehors et à se nourrir des restes de cuisine.

L'analyse ne dit pas à qui appartenaient ces animaux. Tous les propriétaires ayant occupé l'hôtel de 1782 à 1923, et ayant pu nouer des liens affectifs avec le lieu, sont potentiellement concernés : de la princesse de Bourbon-Condé à la baronne Lepic-Gaillard, en passant par le marquis de Nicolay et les époux Chambrun.

¹²² La taille de cette fosse (60 cm d'ouverture, 50 cm de profondeur) ne permet pas d'envisager l'existence d'un « caveau » pour chiens. Par ailleurs, elle ne présente pas de traces de réouvertures successives.



Bibliographie :

Chaix L., Méniel P., *Eléments d'archéozoologie*, Paris : Editions Errance, 2001 [2e édition].

Desse J., Chaix L., Desse-Berset N., « *OSTEO* », *Base-réseau de données ostéométriques pour l'Archéozoologie*, Paris : CNRS éditeur, 1986 [CNRS-CRA, Notes et Monographies Techniques 20].

Lepetz S., « L'animal dans la société Gallo-romaine de la France du Nord », in *Revue Archéologique de Picardie*, Numéro spécial n°12, 1996.

III-2-2 Etude des pollens

Contexte de prélèvement

L'étude palynologique a été confiée à **Catherine ARGANT (ARCHEODUNUM SAS)**. Celle-ci est venue sur le terrain le mardi 9 décembre 2008 afin d'effectuer les prélèvements nécessaires. En tout, 39 prélèvements ont été effectués. Les unités stratigraphiques (U.S.) concernées sont récapitulées dans le tableau suivant :

N° d'échantillon	N° de sondage	N° US	N° d'échantillon	N° de sondage	N° US
PP 1	I	10/11	PP 21	II	1
PP 2	I	11	PP 22	V	283
PP 3	I	6	PP 23	V	282
PP 4	I	6	PP 24	V	263
PP 5	I	5	PP 25	V	252
PP 6	I	3	PP 26	V	319
PP 7	I	3	PP 27	V	319
PP 8	I	3	PP 28	V	319
PP 9	I	2	PP 29	III	195
PP 10	I	2	PP 30	III	195
PP 11	I	1	PP 31	III	195
PP 12	II	100	PP 32	III	115
PP 13	II	101	PP 33	III	115
PP 14	II	101	PP 34	III	115
PP 15	II	101	PP 35	III	117
PP 16	II	100	PP 36	III	117
PP 17	II	100	PP 37	III	118
PP 18	II	96	PP 38	III	118
PP 19	II	96	PP 39	III	119
PP 20	II	95			

Problématique

Cette étude visait principalement à établir une restitution de l'évolution de la végétation à partir de l'analyse palynologique des différents niveaux de remblais et d'occupation depuis la création du jardin au XVIII^e siècle.



Méthodologie

Dans un premier temps, seuls huit échantillons, provenant des U.S. 2, 3, 6, 115, 117, 195 et 252, ont fait l'objet d'une analyse palynologique. Ceci afin de rendre compte de l'état de conservation du matériel pollinique dans les niveaux les plus intéressants. Après tamisage, les échantillons ont été traités selon la méthode classique de concentration en liqueur dense (Thoulet d=2), avec décarbonatation par HCl et désilicification par HF. L'observation des fonds de culots est réalisée sous microscopie optique à l'objectif x40.

Résultats

Les résultats sont donnés sous la forme d'un tableau de comptage et de pourcentage (ANNEXE n°2, Vol.1, p. 68), différenciant le couvert arboré (AP = Arborean Pollen), des plantes herbacées (NAP = Non Arborean Pollen). Pour chaque taxon, les pourcentages sont calculés à partir de la somme sporo-pollinique totale enregistrée par échantillon. Malheureusement, l'ensemble des échantillons analysés révèle une faible diversité taxinomique (<20 taxons) ainsi qu'une somme pollinique insuffisante (<300 grains de pollen) pour permettre une interprétation (Reille, 1990). L'absence ou la très faible représentativité du matériel pollinique s'explique soit par des conditions de conservation défavorables, soit par l'absence de dépôt par les pluies polliniques.

Seul l'échantillon PP25 (U.S. 252), avec plus d'une centaine de grains de pollen, permet de restituer, avec toutes les précautions nécessaires, une image du paysage (ANNEXE n°3, Vol.1, p.69, fig.1). Les résultats révèlent, sans surprise pour l'époque, une forte emprise de l'environnement par l'homme à travers un très faible taux du couvert arboré (19 %), représenté seulement par quelques taxons : le noisetier (*Corylus*), le chêne (*Quercus*), le tilleul (*Tilia*), le bouleau (*Betula*) et le pin (*Pinus*). Il s'agit pour l'essentiel d'essences héliophiles (noisetier, bouleau et pin) se développant favorablement dans un tel milieu. Pour le pin, il est possible d'imaginer des boisements plus lointains puisque les grains de pollen de cette essence sont morphologiquement très volatiles, leur assurant ainsi une forte dispersion.

Concernant les plantes herbacées, dont le taux atteint 75 % de la végétation recensée, elles se déclinent en différents groupements parmi lesquels on distingue :

- les plantes cultivées : *Cerealina* (ANNEXE n°3, Vol.1, p.69, fig.2)
- les plantes messicoles, « mauvaises herbes » des cultures : *Centaurea Cyanus*
- les plantes rudérales qui se développent spontanément à proximité des lieux fréquentés par l'homme : *Centaurea Jacea*, *Apiaceae*, *Asteroideae*, *Chenopodiaceae*, *Cichorioideae*, *Caryophyllaceae*, *Polygonum aviculare* et *Brassicaceae*
- les plantes des prairies sèches : *Poaceae*
- les plantes de landes : *Ericaceae*

Ce sont les céréales (*cerealina*) qui enregistrent le plus fort taux (25 %). Si les mauvaises conditions de conservation du matériel pollinique rendent difficile la distinction au niveau de l'espèce des céréales observées, il pourrait toutefois s'agir de grains de pollen d'*Avena* sp. et/ou de *Triticum* sp. (ANNEXE n°2, Vol.1, p.68). L'importance de la quantité enregistrée révèle que l'échantillon analysé se trouve à proximité immédiate de champs céréaliers puisque les grains de pollen de ce taxon ne se dispersent qu'à très faible distance. Comme il est fréquent, ces cultures s'accompagnent également du développement des plantes messicoles comme le bleuet (*Centaurea cyanus* 0,9 %). Par ailleurs, l'activité anthropique engendre la prolifération des



plantes rudérales dont les taux cumulés totalisent 24,2 % de la somme pollinique totale. Dans le paysage, on observe la présence d'une prairie sèche à graminées sauvages (Poaceae 15,5 %), et des plantes, comme les bruyères (Ericaceae), qui révèlent l'existence de terrains soumis à des phases alternativement humides et sèches.

Interprétation :

Finalement, c'est l'U.S. 252, repérée dans le sondage S.V, qui a donné le plus de résultats exploitables du point de vue de l'étude palynologique. D'après notre analyse, cette couche correspond à un apport localisé, effectué entre 1783 et 1880, dans le but de rénover une partie du jardin. Se pose alors la question de l'origine de ce sédiment. A-t-il été prélevé sur place ou est-il exogène ? Nous savons qu'à l'occasion de ces travaux de rénovation, certaines zones plantées du jardin ont été converties en surfaces de circulation, et vice-versa¹²³. Ainsi le sédiment constituant l'U.S. 252 a de fortes chances d'avoir été prélevé sur place, et dans ce cas il correspond à un dépôt secondaire de la terre du jardin de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé. Celle-ci a une très longue histoire. Il s'agit au départ du sommet de la pédogenèse naturelle, enrichie par des décennies, voire des siècles d'exploitation agricole puis maraîchère. A la fin du XVIII^e siècle, cette terre a été entièrement décapée, mise de côté le temps des travaux, puis réimplantée au moment de l'aménagement de la surface du jardin vers 1782. En 1880, une nouvelle couche de sédiments rapportés vient la sceller définitivement.

Compte tenu de cette histoire complexe, et globalement de la très mauvaise conservation pollinique dans les terrains constituant le sous-sol du jardin, l'analyse palynologique n'est pas en mesure de nous livrer une image fiable de la végétation qui peuplait le jardin à la fin du XVIII^e siècle. Les éléments retrouvés dans l'échantillon PP25 (U.S. 252), traduisent plus certainement l'environnement végétal du site avant qu'il soit converti en jardin à la fin du XVIII^e siècle. On retrouve notamment des pollens de plantes qui témoignent de la proximité de champs cultivés et de prairies dans les secteurs Sud et Sud-Ouest des Invalides. Ceux-ci étaient encore tenus à l'écart de l'urbanisation galopante, et n'étaient séparés du futur terrain d'implantation de l'hôtel de Bourbon-Condé que par le boulevard. La présence de pollens de plantes rudérales, témoigne quant à elle de la proximité des activités humaines, au titre desquelles fait partie le maraîchage.

Bibliographie

Reille M., *Leçon de palynologie et d'analyse pollinique*, CNRS éditions, Paris, 1990

¹²³ Ces travaux intermédiaires, situés entre la création du jardin à la fin du XVIII^e et sa transformation à la fin du XIX^e, ont été identifiés dans les sondages S.IV et de S.V.



III-2-3 Etude de la céramique

Contexte de prélèvement

Le matériel céramique recueilli lors de la fouille se divise en deux grands catégories :

- Le matériel extrait du sol lors de l'ouverture des sondages, et par conséquent retrouvé hors stratigraphie (H.S.), qui a été regroupé dans des caisses comportant le numéro de sondage concerné.
- Le matériel extrait des unités stratigraphiques (U.S.), qui a été rassemblé dans des sacs comportant le numéro de sondage et le numéro d'U.S. concernés.

Ces assemblages ont été soumis à **Fabienne RAVOIRE, spécialiste de la céramique moderne (I.N.R.A.P.¹²⁴)** pour tenter de déterminer la période chronologique à laquelle ils pouvaient appartenir. Ses indications sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Résultats

N° de sondage	N° d'U.S.	Interprétation (d'après l'analyse archéologique)	Datation (d'après l'analyse céramologique)
I	6	Remblais fin XVIIIè	18è
I	22a	Remblais fin XVIIIè	18è
I	50	Comblement tranchée de fondation maçonnerie fin XVIIIè ¹²⁵	2 ^{ème} moitié 18è / 1 ^{ère} moitié 19è
I	51	Remblais fin XVIIIè	18è
II	H.S.	-	2 ^{ème} moitié 18è / 1 ^{ère} moitié 19è
II	H.S. (couches du fond)	Remblais fin XVIIIè	2 ^{ème} moitié 18è
II	H.S. (couches du dessus)	Remblais fin XIXè	1 ^{ère} moitié 19è
II	91	Remblais fin XVIIIè	2 ^{ème} moitié 18è
II	103	Remblais fin XVIIIè	18è
III	H.S.	-	fin 18è
III	H.S. (Extrémité Sud, couches situées sous la bonne terre)	Remblais fin XVIIIè ou fin XIXè	fin 18è
III	113	Remblais fin XVIIIè	18è ou 19è
III	142c	Comblement tranchée de pose réseau XXè	1 ^{ère} moitié 19è
III	154	Remblais fin XVIIIè	18è
III	156	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	18è
III	188	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	fin 18è
IV	H.S.	-	fin 18è
IV	421	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	fin 18è
IV	424	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	fin 18è
IV	428	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	1 ^{ère} moitié 19è
IV	443	Remblais fin XVIIIè	18è ou 19è
IV	446	Remblais fin XVIIIè	2 ^{ème} moitié 18è
IV	451	Comblement tranchée de pose réseau XXè	18è
IV	479	Sol des potagers XVIIIè	2 ^{ème} moitié 18è
IV	482	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	fin 18è
IV	487	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	18è ou 19è
IV	488	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	fin 18è
IV	493	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	1 ^{ère} moitié 19è
V	H.S.	-	1 ^{ère} moitié 19è
V	260	Remblais fin XVIIIè	fin 18è
V	286	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	1 ^{ère} moitié 19è
V	307	Remblais fin XVIIIè	18è

¹²⁴ Institut National de la Recherche en Archéologie Préventive

¹²⁵ Fondation de l'escalier de descente au jardin.



V	323	Comblement tranchée d'intervention contre le mur de clôture Sud XXè	milieu 19è
V	325	Remblais fin XVIIIè	18è
V	341	Remblais fin XVIIIè	18è
V	354a	Semelle de fondation mur de clôture Sud fin XVIIIè (contre la maçonnerie)	18è
V	357	TR fin XIXè	fin 18è
V	373	Comblement tranchée de pose réseau XXè	2 ^{ème} moitié 18è

Analyse

Notons tout d'abord que la datation des assemblages ne contredit pas l'interprétation archéologique des différentes couches dont ils sont extraits. Les tessons datés du XVIIIè siècle présents dans les couches XIXè, voire XXè, constituent des *terminus post quem*¹²⁶. Le terrain ayant fait l'objet de nombreux remaniements, les occasions pour que du matériel provenant de couches profondes, donc plus anciennes, ait été ramené à la surface dans des couches plus récentes, n'ont pas manqué. Sans compter l'apport de déblais de démolition dans lesquels se trouvaient inévitablement des objets désuets ou défectueux dont on souhaitait se débarrasser.

Parmi ce matériel se trouvaient plusieurs fragments de pots de jardin. Quatre types différents ont été identifiés. Un premier type assez commun a été retrouvé en quantités importantes dans les couches liées aux remaniements de 1923-1950, contemporaines de l'arasement de la serre XIXè (D.II, U.S. 504 ; S.V, U.S. 323 ; S.IV, U.S. 451). Ce type de pot est également présent dans les couches liées aux travaux de restauration de la fin du XIXè siècle (S.III, U.S. 188 ; S.IV, U.S. 357, 421, 424, 482, 488, 493) ainsi que dans les remblais répandus sur le site à la fin du XVIIIè siècle (S.III, U.S. 200). Il s'agit de pots de petite taille, de forme tronconique à bord en bandeau légèrement débordant, et à fond plat pourvu d'un trou d'évacuation central, en production parisienne commune beige¹²⁷ (Vol.2, p.49, ill.49e et 49f). Ces pots en terre cuite brute correspondent à des godets de culture utilisés pour la production de végétaux (semis, bouturage), ce qui explique qu'on les retrouve dans les couches contemporaines de la destruction de la serre. Leur forme a très peu évolué au cours de l'époque moderne. Les maraîchers cultivant la parcelle avant l'implantation de l'hôtel, mais aussi le jardinier de la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, ont très bien pu en utiliser.

Les trois autres types de pots, représentés par trois tessons seulement, ont été retrouvés de manière anecdotique au sein des remblais répandus au XVIIIè siècle à la surface du terrain décapé. Ils ne peuvent donc pas avoir appartenu à la décoration du jardin de la princesse de Bourbon-Condé. Ils donnent toutefois un aperçu des productions de céramique horticole qui existaient à l'époque. Nous trouvons :

- Un fragment de panse convexe soulignée par une baguette externe, et comportant une glaçure verte homogène à l'extérieur et à l'intérieur (S.II, H.S. couches du fond). La pâte est beige-rosé. Il s'agit d'une production parisienne des XVIIè-XVIIIè siècles.
- Un petit fragment d'un gros pot de jardin en faïence de Nevers, retrouvé dans la même couche que le fragment précédent (S.II, H.S. couches du fond) et daté de la même période. Ce type est caractéristique de ce qu'on trouve habituellement dans les jardins de l'aristocratie des XVIIè et XVIIIè siècles.

¹²⁶ La présence d'un objet dans une couche indique que cette couche est soit contemporaine soit postérieure à la fabrication de cet objet. Le *terminus post quem* correspond à la date après laquelle une structure a été construite ou détruite.

¹²⁷ Description de Fabienne RAVOIRE (céramologue à l'I.N.R.A.P.).



- Un autre fragment de petit vase (ou cache-pot) en faïence de Nevers¹²⁸ (S.II, U.S. 103).

Contrairement au type précédent, ces trois pots sont des récipients décoratifs dans lesquels on plantait des fleurs et que l'on pouvait notamment disposer le long des allées de jardin.

Hormis les pots de jardin, l'essentiel du matériel céramique retrouvé en fouille est constitué par de la vaisselle culinaire provenant vraisemblablement des cuisines de l'hôtel : bassin, jatte, pot à cuire, cafetière... La vaisselle de table est également assez bien représentée : faïence, faïence fine, porcelaine.

III-2-4 Prospection géophysique par méthode électrique

Généralités sur la méthode électrique appliquée à l'archéologie des jardins

(Extrait de : C. David, Trois exemples de prospection géophysique par la méthode électrique appliquée à l'archéologie des jardins, *Polia, Revue de l'art des jardins*, n° 8, automne 2007, p. 73-96)

« L'hypothèse de base de la géophysique appliquée à l'archéologie est la suivante : la présence d'un aménagement anthropique se traduit par une différence des propriétés physiques par rapport au milieu environnant. Sans contraste de propriété physique, pas de détection possible.

La prospection géophysique permet donc, par la mesure de certaines propriétés du sol effectuée à la surface (résistivité électrique, magnétisme, densité, comportement à la propagation d'ondes électromagnétiques, etc...), de mettre en évidence des hétérogénéités naturelles et artificielles du sous-sol. Les mesures du paramètre choisi, effectuées selon un plan déterminé régulier et avec un pas de mesure adapté aux cibles recherchées, permettent d'élaborer des images du sous-sol où les anomalies géophysiques peuvent être étudiées et interprétées. Certaines, potentiellement attribuables aux aménagements humains, peuvent être comparées aux hypothèses préliminaires afin de les confirmer ou de les invalider, permettant ainsi de faire progresser les connaissances sur un site.

La méthode électrique consiste à mesurer la résistivité électrique du proche sous-sol grâce à des électrodes par lesquelles on injecte puis on mesure un courant calibré de faible intensité après son passage dans le sol. La résistivité du sol varie principalement selon la nature des matériaux constitutifs du terrain et leur teneur en eau. L'enregistrement des mesures de résistivité s'effectue selon un protocole rigoureux. Sur le terrain, on matérialise tout d'abord une zone de prospection de forme généralement rectangulaire, qui doit pouvoir être reportée sur un plan de géomètre. A l'intérieur de ce cadre, des mesures sont réalisées à la surface du sol en respectant un carroyage. La visualisation des données acquises sur le terrain se fait au moyen d'une image obtenue par une conversion informatique de chaque valeur de résistivité enregistrée lors de la prospection en pixels de couleur ou en dégradé de gris. A partir de cette image géophysique, il est possible de se livrer à une interprétation du proche sous-sol. Ainsi, quand la maille de prospection et la profondeur d'investigation sont adaptées à la dimension et à la localisation des cibles dissimulées dans le sous-sol, il est possible de détecter la présence de maçonneries, de

¹²⁸ Description de Fabienne RAVOIRE (céramologue à l'I.N.R.A.P.)



cheminements, de fossés, de canalisations, de drains ou des traces d'occupation plus diffuses telles que trous de plantation ou de poteau, haies de charmilles, voire bordures ou broderies de buis. »

Méthodologie employée pour le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé

L'intervention terrain a été réalisée par **Christian DAVID, archéologue spécialisé en prospection géophysique, assisté de Thomas DAVID (Association EPICEHA)**, et s'est déroulée sur la journée du 24 janvier 2009 (Vol.2, p.57, ill.57a). Elle a concerné la totalité prospectable du jardin, soit une surface d'environ 50 m x 60 m. Trois profondeurs d'investigation de l'ordre de 2 m, 1 m et 0,5 m ont été pratiquées, selon un maillage de 1 m x 2 m, 1 m x 1 m et de 1 m x 0,5 m. Les images de résistivité correspondant à chacune des trois profondeurs d'investigation sont présentées sous forme linéaire (Vol.2, p.58) et interpolée¹²⁹ (Vol.2, p.59). Ces images ont été superposées au plan des structures actuelles, et complétées par un tracé des anomalies géophysiques remarquables. Celles-ci sont représentées par des traits bleus lorsqu'elles sont conductrices, et rouges lorsqu'elles sont résistantes (Vol.2, p.60).

Commentaire des images

En ce qui concerne les structures contemporaines¹³⁰, l'image de résistivité obtenue à une profondeur de 0,5 m (Vol.2, p.58, image C) est globalement la plus discriminante. Le contraste entre surfaces plantées, conductrices, et surfaces de circulation, résistantes, apparaît très clairement. Les sondages archéologiques sont quant à eux signalés par des anomalies conductrices (Vol.2, p.61, ill.61a). Le tracé des réseaux actuels recoupés à plusieurs reprises par les sondages n'apparaît pas sur les images. Les matériaux qui remplissent leurs tranchées de pose ne sont pas suffisamment différents de l'encaissant pour être détectés. Seule l'anomalie conductrice linéaire, traversant la pelouse centrale dans le sens S/O-N/E, pourrait correspondre au prolongement du tuyau d'arrosage recoupé dans S.II (U.S. 98). En effet, elle se situe dans l'axe de ce dernier et apparaît dès 0,5 m de manière assez prégnante, ce qui n'est pas le cas pour les autres anomalies de ce type. Le fait qu'elle soit encore visible sur l'image d'investigation la plus profonde (Vol.2, p.58, image A) est peut-être significatif d'une fuite dans le réseau. Certaines anomalies conductrices linéaires, axées sur les lampadaires Nord et Sud, pourraient quant à elles correspondre aux tranchées de pose du réseau de câbles électriques implanté entre 1923 et 1950. Dans le quart Nord-Ouest du terrain, une anomalie comparable, recoupant l'allée curviligne et axée sur le local technique souterrain, pourrait témoigner de la présence d'un autre réseau électrique à cet endroit.

L'image correspondant à une profondeur d'investigation de 0,5 m (Vol.2, p.58, image C) rend également compte des aménagements réalisés à la fin du XIX^e siècle. L'allée curviligne constituée de graviers et surmontant une tranchée remplie de déblais apparaît sans surprise sous la forme d'une anomalie résistante, de même que la zone de circulation précédant la façade de l'hôtel, le belvédère de l'angle Sud-Ouest et la serre établie contre le mur de clôture Nord, dont le sous-sol proche contient beaucoup de remblais compactés (Vol.2, p.61, ill.61b). Près du portail donnant accès au boulevard, une zone résistante plus large que l'emprise de l'allée actuelle, pourrait confirmer l'existence d'une esplanade Ouest, déjà évoquée lors de l'analyse

¹²⁹ Le nombre de pixels a été augmenté artificiellement afin d'avoir une meilleure lisibilité de l'image. Ce procédé permet de révéler certaines anomalies, mais crée aussi des aberrations dont il faut se méfier lors de l'interprétation.

¹³⁰ Datant des XX^e et XXI^e siècles.



archéologique. Elle n'est visible que du côté Nord. Au Sud, elle est occultée par une zone conductrice apparaissant sur les trois images de résistivité, et liée à un phénomène récent que nous n'expliquons pas.

Les petites buttes latérales, sans doute constituées majoritairement de bonne terre, et les fosses de plantation du marronnier et du platane qui les surmontent, apparaissent en anomalies conductrices. Deux autres anomalies conductrices circulaires sont peut-être assimilables à des fosses de plantation de la fin du XIX^e. L'une se situe en bordure Sud de la grande pelouse centrale, dans une zone où une photographie aérienne de 1944 signale la présence d'un arbre à grand développement. La seconde apparaît dans la partie du jardin longeant le mur de clôture Sud. La même photographie montre que cette zone était couverte de végétation, et comportait en particulier plusieurs arbres de haute tige.

Les anomalies conductrices linéaires, potentiellement liées à des réseaux hydrauliques anciens sont quant à elles davantage discriminées sur l'image de résistivité obtenue à - 1 m (Vol.2, p.58, image B). Ainsi, la conduite d'alimentation du bassin XIX^e qui pénètre dans le caisson technique par l'Ouest se distingue assez nettement (Vol.2, p.61, ill.61c, n°1). Elle est visiblement raccordée à la conduite en plomb recoupée dans le sondage S.IV (U.S. 445). Cette dernière se dirige vers le Sud après avoir effectué un coude au niveau de la bordure Sud du sondage (Vol.2, p.61, ill.61c, n°2). Dans les coupes stratigraphiques, ces deux structures sont effectivement enterrées à une profondeur d'environ 1 m. Il n'est donc pas étonnant que les traces qui leur sont associées se distinguent davantage sur les images de données enregistrées à 1 m et 2 m de profondeur. D'autres anomalies conductrices présentant les mêmes caractéristiques que les précédentes, et sans doute situées à la même profondeur, pourraient être associées à un autre réseau, contemporain du précédent. L'une d'elles, traversant la pelouse centrale du Sud au Nord et recoupant le tuyau d'adduction du bassin, bifurque au niveau de l'allée curviligne, et se dirige vers le local technique souterrain (Vol.2, p.61, ill.61c, n°3). Situé sous la serre, ce dernier date des aménagements de la fin du XIX^e siècle et abrite effectivement un ancien dispositif de distribution hydraulique. Une autre anomalie conductrice linéaire, orientée Est-Ouest et alignée sur l'angle Nord de la façade de l'hôtel (Vol.2, p.61, ill.61c, n°4), pourrait correspondre au prolongement des deux canalisations en fer, repérées dans le sondage III¹³¹ (Vol.2, p.61, ill.61c, n°5), lesquelles semblent rejoindre vers l'Ouest la trace conductrice n° 3 évoquée ci-dessus. Ces canalisations pourraient constituer un réseau d'adduction en eau potable mis en place à la fin du XIX^e siècle. Elles appartiennent au même réseau que la canalisation en fer observée dans le sondage S.V¹³², implantée au bord de l'allée curviligne et orientée Est-Ouest.

L'état XVIII^e du jardin semble en revanche très peu documenté par les images géophysiques. Les données de fouille ayant montré que sa surface avait été systématiquement rabotée, cela n'a sans doute rien d'étonnant. Les images font néanmoins apparaître une augmentation des résistivités avec l'accroissement de la profondeur d'investigation. Ce phénomène est directement lié à la présence des remblais répandus au XVIII^e siècle sur toute la surface du jardin. Seule une anomalie ponctuelle très résistante, située au niveau du sondage S.IV à l'Ouest de la parcelle, correspond de toute évidence à l'élément maçonné U.S.388, interprété comme la base d'un socle de vase, de statue ou de tout autre élément décoratif, appartenant aux aménagements de la fin du XVIII^e siècle. Grâce à la prospection géophysique, nous savons maintenant que cet élément ne se prolongeait pas davantage vers le Nord et qu'il n'était pas associé à une structure symétrique.

¹³¹ U.S. 146, 147

¹³² U.S. 301



Lors de la fouille, il a été repéré entre - 50 cm et - 1 m de profondeur, c'est pourquoi les images de résistivité de petite et moyenne profondeur sont les seules à le signaler (Vol.2, p.62, ill.62a).

Les images d'investigation de grande et moyenne profondeur (Vol.2, p.58, images A et B) présentent un certain nombre d'anomalies conductrices. Certaines sont très conductrices et très ponctuelles (Vol.2, p.62, ill.62b, n°1 et 2), d'autres sont plus diffuses et couvrent de grandes surfaces (idem, n°3, 4, 5, 6).

Les anomalies 1 et 2, alignées dans le sens Nord-Sud, se situent à la jonction entre la surface de circulation jouxtant la façade de l'hôtel et la pelouse centrale. Elles ne semblent pas rythmées en fonction des éléments architectoniques. D'après la superposition avec le plan d'exécution de la fin du XVIII^e (Vol.2, p.62, ill.62c), elles se situent au bord de la terrasse. Celle-ci n'a visiblement jamais été réalisée, mais un escalier central, de la même largeur que l'entraxe de la porte-fenêtre de la rotonde, a été repéré en fouille, et permettait d'accéder au jardin. Il était probablement intégré dans un talus végétalisé opérant la transition topographique entre le niveau de l'esplanade et celui de la pelouse centrale. Ces anomalies ponctuelles pourraient donc correspondre à la plantation d'éléments végétaux de type arbustif en limite haute de ce talus, de part et d'autre de l'escalier.

En ce qui concerne les anomalies 3, 4, 5, 6 de plus grande étendue, nous constatons qu'elles sont présentes sur les trois images de résistivité (Vol.2, p.58, images A, B et C). Il semblerait qu'elles soient liées à un phénomène d'humidité diffuse plutôt qu'à la présence de structures significatives.



IV- SYNTHESE

Les éléments de terrain mis au jour lors de l'intervention archéologique de novembre-décembre 2008 dans le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé, croisés avec les informations historiques, et éclairés par les résultats des analyses complémentaires, permettent de conclure cette étude par la chronologie suivante :

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle

Le secteur d'implantation du 7^e arrondissement est une plaine giboyeuse et cultivée, peu habitée, située à 2 km des portes de Paris.

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles

Urbanisation progressive du faubourg de Saint-Germain.

En 1760-1761

Création du boulevard des Invalides, qui forme au XVIII^e siècle la limite occidentale de la ville de Paris.

Avant 1777 :

La parcelle achetée par Brongniart est occupée par des jardins maraîchers. L'étude palynologique montre qu'il y a des champs de céréales à proximité. Il s'agit probablement des terrains situés au-delà du boulevard des Invalides, ayant encore une vocation agricole.

Juin 1780 : Approbation d'un projet de jardin régulier par le prince de Condé

Achat du terrain d'implantation de l'hôtel par Louis-Joseph de Bourbon-Condé, qui approuve le projet de jardin régulier de style français dessiné par Brongniart, avec boulingrin central, allées rectilignes et bosquets latéraux (Vol.2, p.6).

A partir d'août 1780 : Début des travaux de terrassement et préparation du terrain d'implantation du jardin

Les travaux de terrassement et la construction des fondations de l'édifice commencent. Au niveau du jardin, un certain nombre de travaux préparatoires sont menés :

- Rabotage de la bonne terre présente sur le site (environ 40 cm d'épaisseur), laquelle est mise de côté pour être remployée au moment de l'aménagement de la surface du jardin,
- Creusement de sablières afin d'extraire le sable nécessaire à la construction (le niveau supérieur du sable géologique se situait à environ 50 cm sous le niveau de sol décapé),
- Construction du mur de clôture Sud et d'une structure maçonnée indéterminée (U.S. 452) près de la grille sur le boulevard, en moellons calcaires liés au mortier de chaux jaune,
- Epandage de remblais (déblais de chantier) pour combler les sablières et constituer l'assiette du futur jardin,



- Creusement du boulingrin sur ses limites Est, Sud et Ouest seulement, puis remblaiement (le projet de jardin régulier est abandonné),
- Second apport de remblais (bonne terre remaniée) pour former le modelé du nouveau jardin,
- Epandage de bonne terre pour constituer le substrat de plantation des végétaux du jardin.

En 1782-1783 : Création d'un jardin irrégulier « à l'anglaise » ou « pittoresque » pour la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé

Aménagement de la surface du jardin par un certain Nicolas Hérisson, jardinier du prince de Condé. Les données historiques et archéologiques sont suffisamment unanimes pour nous permettre d'affirmer qu'il s'agissait d'un jardin irrégulier de style pittoresque, ou dit « à l'anglaise ». La composition de ce jardin présente beaucoup de points communs avec le plan d'exécution non daté et anonyme retrouvé à l'I.N.H.A. (**Vol.2, p.34**)¹³³, ainsi qu'avec celui de Krafft et Ransonnette (**Vol.2, p.16**). Mais elle s'en distingue également par de nombreux détails, notamment dans la manière de traiter la zone jouxtant la façade de l'hôtel.

D'après notre analyse, ce jardin comportait (**Vol.2, p.36**) :

- Un relief plus ou moins contrasté, difficile à appréhender du fait des destructions du XIX^e, mais comportant au moins une zone centrale dépressionnaire, et des talus sur les espaces périphériques bordant les murs de clôture Nord et Sud,
- Devant la façade, une esplanade composée de sable de rivière sur recoupe calcaire, faisant environ 4 m 50 de profondeur, située au même niveau que les espaces de circulation latéraux¹³⁴, et probablement bordée à l'Ouest par un talus végétalisé,
- Dans l'axe de la rotonde, entaillant ce talus, un escalier droit de 2 m 50 de large et composé probablement de quatre marches, permettant d'accéder au niveau de la pelouse centrale,
- Une pelouse centrale aux contours irréguliers, formant une dépression dans l'axe de la rotonde¹³⁵,
- Plusieurs sentiers curvilignes réalisés en sable de rivière sur terre battue, de largeur variable n'excédant pas 2 m 50, et reconnus autour de la pelouse centrale, sur les parties périphériques du jardin, ainsi qu'à l'Ouest, près de la grille de clôture,
- Au moins un arbre et un arbuste plantés de manière non symétrique et reconnus au niveau de la pelouse centrale,
- Au moins un élément décoratif sur base maçonnée (vase, statue...), situé à proximité de la grille sur le boulevard (U.S. 388),
- Au moins un élément de mobilier de jardin (banc, pergola, bascule...), fixé par des plots dans

¹³³ Une description détaillée de ce jardin est faite dans la partie II-1-4 de ce rapport.

¹³⁴ En cela il montre une configuration similaire à ce que présentait le plan de Peyre (Vol.2, p.11).

¹³⁵ La dépression observée au centre de la pelouse centrale actuelle est probablement héritée de ce premier état.



le sol de la pelouse centrale (U.S. 249),

- Une plate-forme maçonnée formant un belvédère avec vue sur le dôme des Invalides¹³⁶, dans l'angle N/O de la parcelle,
- A l'Ouest, une grille de clôture implantée sur un mur bahut et encadrée de deux murs pleins, celui du Sud étant percé d'une petite porte donnant sur le boulevard.

Entre 1820 et 1880 : Quelques modifications localisées

- Destruction d'un ou de plusieurs éléments de la composition du XVIII^e (structures végétales et/ou architecturales), situés au niveau de la moitié Est du sondage S.IV. A leur emplacement est créée une nouvelle surface de circulation.
- Destruction de deux petits chemins serpentant sur le côté Sud du jardin, repérés dans la moitié Nord de S.V. Ils sont remplacés par une pelouse. Une nouvelle surface de circulation est créée plus au Nord, empiétant sur l'ancienne pelouse centrale.
- Remplacement de la grille de clôture Ouest par un mur plein.

Ces interventions localisées, ne semblent pas avoir modifié l'aspect général du jardin. Elles sont attribuables, au choix : aux époux Bourcard (propriétaires de 1812 à 1825), au marquis de Nicolay (propriétaires de 1825 à 1835), ou aux moines arméniens (propriétaires de 1847 à 1880).

En 1880-1881 : Aménagement d'un jardin paysager et d'une serre d'agrément par les époux Chambrun

En 1880, l'hôtel et le jardin ont une centaine d'années d'existence, et sont probablement très dégradés. Une restauration de grande envergure est engagée par Marie-Jeanne Godard Desmarest, épouse du comte de Chambrun. Celle-ci est confiée à l'architecte angevin Ernest Dainville. Au niveau du jardin, les aménagements du XVIII^e siècle sont tout d'abord supprimés : décapage de la surface du jardin, arasement des éléments de décoration sur bases maçonnées, destruction des anciennes structures végétales et architecturales, notamment de l'escalier droit menant au jardin axé sur la rotonde et de la plate-forme en belvédère située dans l'angle N/O de la parcelle.

Une nouvelle composition, stylistiquement inspirée des parcs paysagers créés sous le second empire, est mise en place (**Vol.2, p.25 et 53**) :

- Une grande pelouse centrale en forme de coulée verte, au centre de laquelle se tient un bassin circulaire, et dont les angles S/E et N/E sont occupés par des petites buttes végétalisées,
- Une allée curviligne unique, réalisée en sable sur une couche de consolidation en galets de silex, partant de l'esplanade jouxtant la façade de l'hôtel, cernant la pelouse centrale, et s'achevant en esplanade à l'Ouest de la parcelle,

¹³⁶ A cette époque, la portion de terrain située entre le boulevard des Invalides et l'actuelle avenue de Villars était encore vierge de construction, et la vue sur les Invalides était dégagée.



- Une butte végétalisée formant un belvédère dans l'angle S/O de la parcelle,
- Une serre composée d'un pavillon central et de deux ailes latérales, adossée au mur de clôture Nord, réalisée en architecture composite (pierre, brique, métal, verre), et associant les fonctions de jardin d'hiver et de serre horticole, dans laquelle les Chambrun abritaient leurs plantes exotiques de collection.

Les structures végétales de ce nouveau jardin sont constituées de :

- Deux corbeilles végétales implantées sur l'esplanade Est, de part et d'autre de la rotonde centrale de la ,
- Deux arbres d'ornement à grand développement plantés sur l'esplanade Est, vis-à-vis de chaque pavillon latéral, celui situé au Nord étant probablement un cèdre de l'Himalaya,
- Un marronnier au sommet de la petite butte Sud,
- Un platane au sommet de la petite butte Nord,
- Des alignements de buis ponctuant le pourtour des petites buttes latérales et le bord de l'allée curviligne, au niveau des parties périphériques du jardin,
- Plusieurs arbres à grand développement implantés sur les bordures Nord et Sud de la pelouse centrale,
- Une haie arbustive implantée le long de la grille de clôture Ouest¹³⁷.

Le mobilier décoratif de ce nouveau jardin comprend :

- Deux vases en marbre sur piédestaux implantés au centre de chaque corbeille, devant la façade de l'hôtel,
- Une statue sur piédestal, implantée sur le flanc Nord de la petite butte Sud,
- Deux lampadaires électrifiés¹³⁸, implantés au bord de l'allée, au niveau des zones périphériques Nord et Sud du jardin,

Ces travaux ont également engendré l'implantation de différents réseaux hydrauliques :

- Un réseau de canalisations en grès tourné de gros diamètre, l'une d'elles correspondant à la décharge du bassin circulaire,
- Un réseau de canalisations en plomb extrudé protégées par des drains en terre cuite, correspondant probablement en partie à l'adduction du bassin,

¹³⁷ Celle-ci ayant été rétablie à l'occasion de ces travaux.

¹³⁸ Les Chambrun possédaient probablement leur propre installation de production d'électricité.



- Un réseau de tuyaux en fer (ou en fonte) vissés entre eux, correspondant peut-être au réseau d'adduction en eau potable de l'hôtel.

Entre 1911 et 1923 : Reprise en main du jardin par la baronne Lepic-Gaillard

Reprise en main des structures végétales du jardin, et réfection des surfaces de circulation en sable sur recoupe calcaire, sans doute par la baronne Lepic-Gaillard.

Entre 1923 et 1950 : Rénovation du jardin par l'Association familiale et ménagère

L'Association familiale et ménagère est sans doute à l'origine de la dernière intervention majeure portant sur les aménagements du jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé (**Vol.2, p.55**) :

- Implantation d'un réseau de câbles électriques enterrés, qui inaugure vraisemblablement le branchement de l'hôtel au réseau de distribution public,
- Arasement de la serre XIX^e,
- Abattage des deux arbres situés sur l'esplanade Est, vis-à-vis des pavillons latéraux,
- Epandage de bonne terre,
- Plantation des arbres adultes actuellement présents dans le jardin (tilleuls, érables sycomores, et acacia),
- Renouvellement des surfaces de circulation en graviers de rivière millimétriques,
- Création d'un portail ouvrant sur le boulevard dans l'axe de la rotonde,
- Abolition de l'esplanade Ouest, et création de la portion d'allée actuelle menant au portail,
- Implantation d'une balançoire sur le côté Nord du jardin,
- Inhumation secondaire d'au moins quatre chiens et un chat de compagnie, ayant appartenu à différents propriétaires de l'hôtel entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle.

Depuis 1950 : Entretien courant et replantations événementielles

- Suppression des corbeilles végétales implantées devant la façade de l'hôtel (entre 1961 et 1970),
- Suppression d'un arbre à grand développement implanté sur la bordure Nord de la pelouse centrale (après 1973),
- Plantation des haies de charme et du bosquet de saules nains implantés aux extrémités N/O et S/O du jardin (Manifestation « Jardins, jardin » de 2004),



- Réfection des surfaces de circulation en graviers de rivière centimétriques,
- Implantation de réseaux (arrosage et électricité).



ANNEXES

Paris - Hôtel de Bourbon-Condé

date d'édition : 19/02/2009

i les mesures suivies par un astérisque sont approximatives

Abbreviations :
 M (mâle) ; F (femelle)
 d (droit) ; g (gauche)
 s/s (épiphyse proximale/distale)
 a (membre antérieur) ; p (membre postérieur) ; i (interne) ; e (externe)

ANNEXE n° 2

TABLEAU DE COMPTAGE DES ECHANTILLONS ANALYSES

Echantillons	PP 25	%	PP 7	%	PP 9	%	PP 33	%	PP 36	%	PP 4	%	PP 29	%	PP 31	%
<i>Pinus</i>	9	7,8	1	12,5			1	16,7	1	12,5			1	33,3	1	7,7
<i>Betula</i>	5	4,3		0,0				0,0		0,0				0,0		0,0
<i>Corylus</i>	3	2,6	1	12,5				0,0		0,0				0,0		0,0
<i>Quercus</i>	2	1,7		0,0				0,0		0,0				0,0		0,0
<i>Tilia</i>	3	2,6	1	12,5				0,0		0,0				0,0		0,0
AP	22	19,0	3	37,5	0	0,0	1	16,7	1	12,5	0	0,0	1	33,3	1	7,7
NAP	87	75,0	5	62,5	2	100,0	5	83,3	6	75,0	0	0,0	2	66,7	12	92,3
Spores	1	0,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	12,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<i>TypesCerealia</i>	29	25,0		0,0			1	16,7		0,0			1	33,3	5	38,5
POACEAE	18	15,5	2	25,0				0,0		0,0				0,0	2	15,4
<i>Centaurea cyanus</i>	1	0,9		0,0				0,0		0,0				0,0		0,0
<i>Centaurea jacea</i>	7	6,0		0,0	1	50,0	3	50,0		0,0				0,0	3	23,1
APIACEAE	1	0,9		0,0				0,0	4	50,0				0,0		0,0
ASTEROIDEAE	3	2,6		0,0				0,0		0,0			1	33,3		0,0
CHENOPODIACEAE	5	4,3	1	12,5				0,0		0,0				0,0	1	7,7
CICHOIDEAE	1	0,9		0,0			1	16,7		0,0				0,0		0,0
CARYOPHYLLACEAE	4	3,4		0,0	1	50,0	1	16,7		0,0			1	33,3		0,0
<i>Polygonum type Aviculare</i>	5	4,3		0,0				0,0		0,0				0,0	1	7,7
BRASSICACEAE	1	0,9		0,0				0,0		0,0				0,0		0,0
CYPERACEAE		0,0	1	12,5				0,0		0,0				0,0		0,0
ERICACEAE	6	5,2	1	12,5				0,0	2	25,0				0,0		0,0
pollens indeterminés	6	5,2		0,0				0,0		0,0				0,0		0,0
Spores triletes	1	0,9		0,0				0,0	1	12,5				0,0		0,0
<i>Sphagnum</i>		0,0		0,0				0,0		0,0				0,0		0,0
Total	116		8		2		6		8		0		3		13	

Jardin de l'Hôtel Bourbon-Condé (Paris 7)
Etude palynologique – mars 2009
Catherine ARGANT
ARCHEODUNUM SAS

ANNEXE n° 3

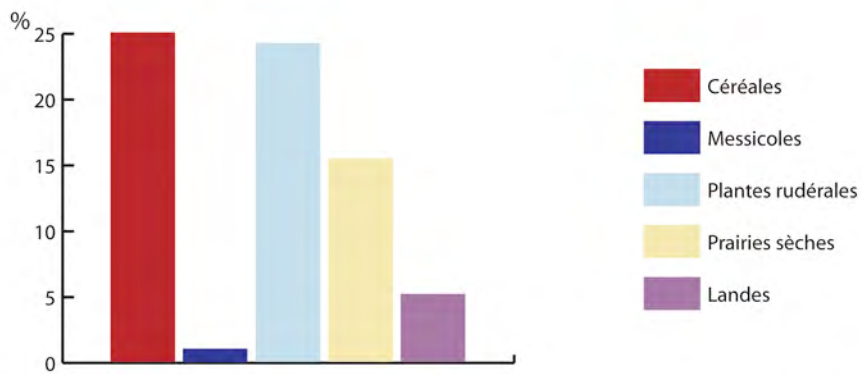


Figure 1 : Histogramme représentant la composition du couvert herbacé de l'échantillon PP25 - U.S. 252

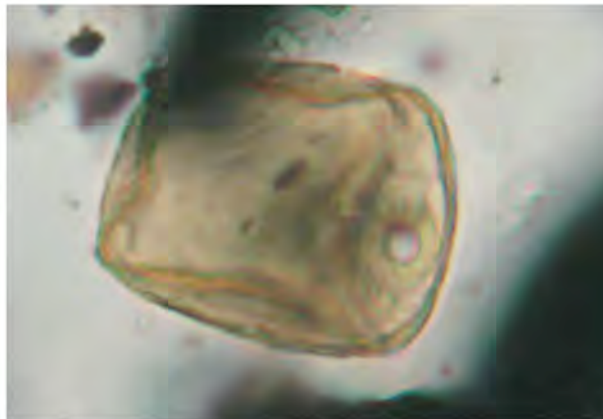


Figure 2 : Grain de pollen de céréale (x40)

Jardin de l'Hôtel Bourbon-Condé (Paris 7)
Etude palynologique – mars 2009
Catherine ARGANT
ARCHEODUNUM SAS



TABLEAU HISTORIQUE

TABLEAU HISTORIQUE

Ce tableau chronologique restitue les événements ayant marqué l’histoire du jardin de l’hôtel de Bourbon-Condé et la vie de ses propriétaires successifs depuis la naissance d’Alexandre-Théodore Brongniart en 1739 jusqu’à nos jours. Il se base sur le dépouillement d’archives réalisé par le G.R.A.H.A.L. ainsi que sur notre propre recherche documentaire.

Abréviations et symboles

Ch. : Archives du musée Condé à Chantilly

A. N. : Archives nationales

B. N. F. : Bibliothèque nationale de France

s. d. : sans date

texte entre « » : transcription non littérale

texte en « *italique* » : transcription littérale

(...) : texte étudié

(... ?) : texte étudié pour cause de transcription difficile

DATE	PROPRIETAIRE	INFORMATIONS ET SOURCES HISTORIQUES
15/02/1739	-	Naissance d’Alexandre-Théodore Brongniart à Paris. B. de Rochebournet, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor, Catalogue d’exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
03/05/1753	-	Louis V Joseph de Bourbon-Condé, prince de Condé (1735-1818) épouse le 3 mai 1753 à Versailles Charlotte de Rohan-Soubise (1737-1760), fille de Charles de Rohan, prince de Soubise, duc de Rohan-Rohan (1715-1787) avec laquelle il aura trois enfants : Louis VI Henri de Bourbon-Condé (1756-1830) ; Marie de Bourbon-Condé (1756-1759) ; Louise Adélaïde de Bourbon-Condé (1757-1824). http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr
06/10/1757	-	Naissance de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé. http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr
mars 1760	-	Décès de Charlotte-Godefride-Elisabeth de Rohan-Soubise, mère de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé. A. Dufour, L’hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
09/08/1760	-	Lettres patentes décrétant l’ouverture du boulevard des Invalides. C. Eyraud (ss la dir. de), Nomenclature des voies publiques et privées, Ville de Paris, 1951, 7^e édition
1761	-	Achèvement du boulevard des Invalides. « (...) l’un de ces boulevards du midi destinés (...) à délimiter Paris sur la rive gauche. Ces nouveaux boulevards (...) étaient plantés de rangées d’arbres, deux de chaque côté, flanqués de contre-allées, et ponctués de barrières destinées à la perception des droits d’octroi, placées au débouché des rues principales. (...) »

		A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977 (p. 60)
18/02/1763	-	Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé part pour l'abbaye de Beaumont-les-Tours, auprès de sa grand-tante abbesse, Mme de Vermandois. Elle y demeurera jusqu'à l'âge de douze ans. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
1767	-	Mariage d'Alexandre-Théodore Brongniart avec Louise d'Egremont. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
1769	-	Brongniart achète, avec un entrepreneur dénommé Le Tellier, un terrain situé aux environs de la Chaussée d'Antin, sur lequel il construira un hôtel pour le compte de Mme de Montesson. Celle-ci devient sa protectrice et lui assure, par ses recommandations, la commande de nombreux hôtels particuliers. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
1770	-	Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé intègre l'abbaye de Penthemont, abbaye de religieuses bernardines très réputée, située rue de Grenelle, à Paris. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
1770	-	« (...) Comme son père, le prince de Condé séjourne souvent à Vanves peu après son mariage avec la mère de Louise, avant de délaisser ce château au profit de Chantilly. En 1770, lorsque Louise arrive à Pentemont, le prince décide de le restaurer pour qu'elle puisse s'y rendre souvent ; Pentemont et Vanves ne sont séparés que par un court trajet en voiture. C'est du côté sud-ouest du rez-de-chaussée que Louise a ses appartements, appelés "la Chambre Jaune" à cause des tissus jaunes et des "meubles peints en façon de vieux lac fond jaune", avec son alcôve, sa garde robe, son antichambre et une chambre de domestique ; il y a d'autres chambres au premier étage, pour ses petites invitées, et sept appartements au second étage, à la Mansard bien sûr. Tout est parfaitement installé et équipé : outre le château et le grand parc, le domaine comprend une grande ferme, un jardin potager, une "basse cour" qui sert notamment au logement d'une trentaine de domestiques, à l'entrepôt du mobilier du petit théâtre avec ses luminaires, à la lingerie avec 120 paires de draps et le reste à l'avenant. (...) » C.-A. Sarre, <i>Louise de Condé</i> , Editions Jean-Paul Gisserot, 2007, p. 21
22/04/1771	-	Alexandre-Théodore Brongniart épouse Anne-Louise d'Egremont, fille majeure, marchande lingère à Paris. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
1771	-	« Pour la petite princesse Louise, les meilleurs moments de l'année étaient les séjours qu'elle passait au château de Vanves les mois d'été. Dans les mémoires de Bachaumont, datés du 24 octobre 1771, on lit : "Mademoiselle de Bourbon, fille du Prince de Condé, et dans l'enfance encore a un goût pour la maçonnerie." C'est ainsi qu'elle participe à l'édification d'un temple de l'Amitié, élevé dans la partie basse du parc pour son propre amusement. » http://www.michelet-vanves.ac-versailles.fr/presentation/histo_conde.html Cette anecdote est aussi citée par : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977 (p. 96)
24/07/1773	-	« (...) c'est à Vanves que, venant de Pentemont, Louise accueille, le 24 juillet 1773, ses deux cousines, sœurs du futur Louis XVI, sa chère Clotilde et la petite Elisabeth, pour une fête champêtre donnée dans "un bosquet charmant avec cette inscription Temple de l'Amitié fidelle, avec un Autel devant la porte pour servir aux sermens des Amis fidelles". Parmi les invitées, le

		Guide des environs de Paris, publié en 1779, évoque aussi la venue de Mmes Destournel et Vauban, et il note : "Aujourd'hui, Mlle de Bourbon en fait sa maison de récréation, et l'un de ses plaisirs est de donner des fêtes aux habitants". En un mot, à Vanves, Louise est bien, et elle se sent bien. Elle y est loin du monde parisien qu'elle abhorre : c'est un vrai petit Chantilly, c'est aussi un petit Trianon, ermitage champêtre et coquet, proche de son couvent. (...) » C.-A. Sarre, <i>Louise de Condé</i> , Editions Jean-Paul Gisserot, 2007, p. 21
1773	-	Brongniart construit un pavillon pour le duc d'Orléans, tout près de l'hôtel de Mme de Montesson. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
1773	-	Mme de Montesson agrandit sa propriété de la Chaussée d'Antin, et confie à Brongniart l'aménagement du jardin dont une partie fut conçue à la française et l'autre dans le style irrégulier, avec labyrinthe, pièce d'eau et allées serpentant dans la verdure. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
1774	-	L'architecte Jean-François Leroy construit dans le parc du château de Chantilly, pour le compte du Prince Louis-Joseph de Bourbon-Condé, un hameau composé de cinq maisonnettes d'aspect rustique. Ce hameau est antérieur à celui de la reine Marie-Antoinette, à Trianon, qu'il inspira... http://www.chateauduchantilly.com
07/07/1777	-	Procès-verbal de délimitation du terrain acheté par Brongniart au chancelier Maupeou, effectué par le géomètre-arpenteur, Antoine Rivière. Ce terrain est borné par le « nouveau rempart », « à dix pieds et demy de distance du point milieu du rang d'arbres extérieur de la contre-allée », et par les rues Plumet et de Babylone : « sur les dites rîes nous avons fixé les limites dudit marais ; Sçavoir sur la rîe Plumet à trente pieds de distance des Bâtimens construits de l'autre côté d'i-celle et sur celle de Babylone à vingt-quatre pieds de distance des murs construits de l'autre côté d'i-celle » A. N., Minutier central, II-681, cité dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 36
28/08/1777	Alexandre-Théodore BRONGNIART	Achat d'un terrain au chancelier Maupeou, par Alexandre-Théodore Brongniart, architecte, et Anne-Louise Degremont, son épouse, pour la somme de 312 000 livres : « (...) 11 arpents 55 perches $\frac{3}{4}$ à la mesure de 18 pieds pour perche et de 100 perches pour arpent composant par quantité de 10 402 toises $\frac{1}{3}$ de terrains en marais en une seule pièce situés à Paris sur le nouveau boulevard indivis entre lesdits seigneurs et dames vendeurs tenant d'un côté à la rue de Babylone, d'autre à la rue Plumet, d'un bout sur le devant au nouveau boulevard et d'autre bout sur le derrière à un terrain en marais appartenant à MM. Dorat et Mariette avec les bâtimens, baraqués, puits et autres choses qui sont sur ledit terrain (...) » Ce terrain était situé sur la censive de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. A. N., Minutier central, II-681, cité dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 47
28/08/1777	Alexandre-Théodore BRONGNIART	« Déclaration par Brongniart et sa femme que les cinq dixièmes et demi du terrain de Maupeou ont été acquis pour Montesquiou. Du 28 aout 1777. » Le marquis de Montesquiou, proche de Brongniart, a participé à l'achat du terrain. A. N., Minutier central, II-681, cité dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 37

1777	Alexandre-Théodore BRONGNIART	Brongniart dessine des projets pour le parc du château de Seneffe, dans les anciens Pays-Bas autrichiens. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
19/03/1779	Alexandre-Théodore BRONGNIART	Enregistrement par le bureau de la Ville de Paris des lettres patentes pour le percement de la rue Monsieur faisant 30 pieds de large, soit 9 m 75. Celle-ci était pavée et éclairée. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
1780	Alexandre-Théodore BRONGNIART	Brongniart réalise le plan du domaine de Maupertuis pour le compte d'Anne-Pierre de Fezensac, marquis de Montesquieu. Ce parc pittoresque, parmi les plus célèbres de son époque d'après l'abbé Delille, comportait des vallonnements, des grottes, une petite rivière, un pont chinois, une chaumière, une pyramide, et diverses autres fabriques ¹ de style champêtre (maison du garde, moulin). B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
19/06/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Achat d'un terrain à Brongniart, par Louis-Joseph de Bourbon-Condé, prince de Condé, pour la somme de 73 150 livres : « (...) un terrain de quatorze cent soixante-trois toises superficielles ou environ sis en cette ville et ayant vingt-cinq toises de large dans toute sa longueur à prendre entre la rue Monsieur et le nouveau boulevard à vingt toises quatre pieds de distance du mur des écuries de Monsieur, dans une plus grande partie de terrain dont sera ci-après parlé, tenant ledit terrain d'un bout à la rue Monsieur, d'autre bout auxdits nouveaux boulevards et d'autre audit sieur Brongniart. (...) » A. N., Minutier central, XCII-822
19/06/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Devis et marché passé entre Louis-Joseph de Bourbon-Condé et Alexandre-Théodore Brongniart pour la construction d'un hôtel particulier. « (...) article 9 : Il est expressément Convenu que les Interets de lad. somme de trois cens mille livres exigibles, et les arrerages desd. Cinq mille livres de rente ne courront à Compter dud. jour premier janvier mil sept cent quatre vingt d'eux qu'autant qu'a Cette Epôque led. hotel sera entierement achevé et habitable et les plantations du jardin, faites (...) » A. N., Minutier central, XCII-822, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 216
19/06/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« <i>Etat et description d'un hôtel à construire en un Terrain scis Rue de Monsieur, Faubourg St Germain, près des nouveaux Boulevards</i> ». Brongniart s'y engageait à livrer le bâtiment en état d'être habité le 1 ^{er} janvier 1782, le tout pour la somme de 400 000 livres, matériaux et main d'œuvre compris. Les matériaux prévus dès 1780 pour la construction de l'hôtel étaient : l'ardoise, le moellon (ou pierre tendre de petite dimension à peine dégrossie), la pierre dure, le plâtre et la brique (réservée aux conduits des cheminées). Pour la décoration intérieure, il était prévu : - des carreaux octogonaux en pierre de liais incrustée de marbre noir pour les pièces mineures du rez-de-chaussée - de grands carreaux de terre cuite pour les pièces de l'entresol - des carreaux de terre cuite peints en blanc pour les pièces du premier étage, réservées aux domestiques - des petits carreaux de terre cuite pour les pièces aménagées dans les combles En ce qui concerne le jardin :

¹ Toute construction élevée dans un jardin dans un but ornemental ou pittoresque.

		« (...) La face du jardin du côté du Boulevard Sera construite en pierre dure jusqu'à hauteur de retraite ; le Surplus sera construit en St Leu. (...) » « (...) led. Corps de Logis Sera élevé de Cinq Marches de pierre, au dessus du pavé de la cour et de trois marches de pierre et cinq de gazon au-dessus du jardin le tout couvert en ardoise et construit Savoir, les Caves en moilon dur d'Arcueil où autre Equivalent, fondé jusque Sur le bon Sol, le tout lié et maçonné en bon mortier de Chaux et Sable. (...) » « (...) Le jardin sera planté de deux allées d'arbres menant au Boulevard, et l'Espace du milieu sera occupé par un Tapis de Gazon, en Boulingrin ; le surplus dud. jardin sera distribué en bosquets, les allées seront battues en recoupees et sablées en sable de rivière. Le Mur du Boulevard Sera ouvert dans toute la largeur de l'hôtel et rempli par une grille de fer de huit pieds de haut, portée sur un bahu en pierre dure : lad. Grille en Barreau de fer de Ponce, avec lames garnies de leurs glands, Sera peinte en gris à l'huile trois Couches et Sur toutes faces, la petite barrière en fermant la première rangée des arbres du Boulevard, Sera en fer à barreaux espacés de trois à quatre pieds, rempli en treillage à petite Maille, le tout peint en gris à l'huile trois Couches. Les deux portes dans les murs à droite et à gauche Seront en bois de Chêne pleine emboîtée haut et bas, assemblé à rainure et Languette avec Clef, ferrée de chacune deux pentures à Talon avec toutes leurs pièces, et d'une bonne serrure avec toutes ses pièces ; elles Seront peintes en gris à l'huile trois couches et Sur toutes faces. (...) » « Il sera pratiqué un puit de chaque côté des Basses Cours dans le mur communiquant au jardin. » A. N., Minutier central, XCII-822, transcrit dans : A. Dufour, L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 220
27/06/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Requête aux prévôts des marchands et échevins de la Ville de Paris de la part de Louis-Joseph de Bourbon-Condé sollicitant la permission de faire clore « un terrain vague Scitué Sur le nouveau Rempart entre la rite de Babilonne et la rite Plumet qu'il désireroit de faire clore de sur le dit Terrain et d'y faire Construire des Batimens, le tout avec ouverture de Portes et de Croisées Sur le rempart, mesme une Barriere en bois, au devant et dans toute La Longueur des dits murs de Cloture et Batimens Pourquoy, il a esté Conseillé de Vous donner la présente requeste. (...) » A. N., H²2133, transcrit dans : A. Dufour, L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 239
15/07/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Réponse de Jollivet à la requête du Prince de Condé de faire clore son terrain : « Vu le rapport du maitre général des batimens de la Ville du deux du présent mois, le plan par lui levé y joint et le procès Verbal du même jour. Je n'Empesche point le Roy et la Ville etre permis a S.A.S. Monseigneur Le Prince de Condé de faire clore du Côté du rempart le terrain lui appartenant et dont il S'agit par un mur de l'Etendue de vingt cinq toises ou environ disposé en ligne circulaire suivant le contour et la forme dud. rempart Et d'en fixer le parement extérieur à dix pieds de distance de la ligne milieu du rang d'arbres extérieur de la Contre allée dud. rempart. comme aussi de faire etabli et poser à ses frais sur le terrain du susd. rempart au devant et dans L'Etendue dud. mur de cloture Une barriere en Charpente dont le dehors des poteaux sera Fixé a douze pieds de distance parallele du parement extérieur du Susd. mur de cloture, Le tout ainsi qu'il est Cotié et Figuré Sur led. plan. Sans toutes fois que des ouvertures pour grilles dormantes, petites portes et Croisées Si aucunes Se pratiqueroient dans led. mur, Il puisse en aucun temps et en faveur de qui que ce soit résulter ni être prétendu aucuns droits de viées, de passages et autres Servitudes quelconques Sur led. terrain du rempart, et sauf au Contraire leur Suppression lorsque le Cas y echerà. et en outre à la Charge de la part de Mond. Seigneur Le Prince de Condé que les arbres ni le Sol du rempart ne Seront point

		endommagés, qu'il ne sera ouvert dans led. mur aucune porte Cochere ou Chartiere ni établi aucunes gargouilles, Conduites Chutes et Ecoulemens d'Eaux quelconques non plus qu'aucunes Saillies a l'Extérieur d'Icelui. que lad. barriere Sera peinte en Verd, que les pointes de Fer dont Son dessus pourra être armé Seront posées de maniere que les passans ne soient pas exposés a en être blessés, et qu'il y Sera pratiqué une ou plusieurs portes dont L'entrée Sera libre aux ouvriers chargés du Soin et de L'entretien des remparts. Que tous gravois et decombres provenans des dits ouvrages Seront enlevés et la place rendue nette aussitôt leur perfection, sauf le Recollement qui en sera Fait. que même lad. Barriere sera supprimée et enlevée dès que le Bureau jugera à propos de l'ordonner. Et enfin a la Charge que lesd. alignemens et permission auront leur pleine et entiere execution dans le cours d'un an a compter du jour de leur obtention, passé lequel temps seront et demeureront sans effet et comme non venus. Ce quinze juillet mil sept cent quatre vingt. Jollivet. » A. N., Bureau de la ville de Paris, H²2133, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 240 « Visite de terrain rue de Monsieur Etat des constructions a y faire a la requête de M. Brongniart architecte » par Taboureur, expert en bâtimens, et Laurent, greffier : « (...) <i>Que sa face sur le jardin sera toute en pierre.</i> <i>Et le mur de clôture en moellon.</i> (...) » Les travaux ont été estimés sur devis à 420 192 livres : - 200 879 livres pour les travaux de maçonnerie - 57 790 livres pour la serrurerie - 48 500 livres pour la menuiserie - 45 475 livres pour les travaux de charpente - 20 312 livres pour la couverture et le plomb - 11 793 livres pour la peinture - 8 212 livres pour la marbrerie - 8 000 livres pour la sculpture intérieure et extérieure - 700 livres pour vernis et dorure sur fer - 7 000 livres pour la vitrerie - 6 721 livres pour les travaux de pavage - 4 000 livres pour « <i>La Plantation Et jardin</i> » - 210 livres pour « <i>le treillage</i> » - 600 livres pour les lieux à l'anglaise Taboureur observe que les travaux ont déjà commencé : « <i>Nous avons visité Le terrain dont il s'agit qui nous a paru nud Et n'avoir reçu aucunes Constructions aparentes, nous avons trouvé des ouvriers occupés, Les uns à faire des fouilles Et les autres aux fondations d'édifices qui ne sont a présent élevés en fondation que jusqu'à la naissance des Vouttes des Caves.</i> » A. N., Chambre et greffier des bâtimens, Z¹1064 et dans A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 52, 62, 251
01/08/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	

10/08/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Brongniart obtient du Bureau de la Ville, la permission de construire sa propre maison au coin du Boulevard des Invalides et de la rue Plumet (actuellement rue Oudinot). B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
18/09/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Réception des ouvrages de « pavé » et « terrasses » faits rue Monsieur. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 64
01/10/1780	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Lettre de Brongniart indiquant que la construction de l'hôtel des Ecuries de Monsieur vient de se terminer. Cité par : J. Silvestre de Sacy, <i>Alexandre-Théodore Brongniart : sa vie, son œuvre</i> , Paris, Plon, 1940
s. d. (avant 1781)	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Plan figurant un terrain à vendre rue Monsieur, situé entre les écuries de Monsieur et l'hôtel de la princesse de Bourbon-Condé, où est inscrite la mention suivante : « Les terrains à vendre sont dans l'exposition la plus favorable le sol en est sûr et facile à exploiter ; trouvant le sable à trois pieds de bas et n'ayant jamais été fouillés en aucune manière. Ils sont très près de la rue du Bac, par la rue de Babylone qui y aboutit. S'adresser à Mr BRONGNIART Architecte et Propriétaire rue St Marc près la rue de Richelieu. » ² A. N., Etablissement religieux, S-2855
1781	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Construction de l'hôtel de Montesquiou situé au n° 20 de la rue Monsieur, pour Anne-Pierre de Montesquiou-Fezensac, premier écuyer de Monsieur, comte de Provence, maréchal de camp, député de la noblesse aux Etats généraux, membre de l'Académie française. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
1781	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Entrée de Brongniart à l'Académie d'Architecture. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
août 1781	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Lettres patentes pour la construction du bâtiment des archives de l'ordre de Saint Lazare, bâti entre l'hôtel de Montesquiou et l'hôtel de Bourbon-Condé. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 97
s. d. (après 1781)	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« Rue Monsieur, hôtel de la princesse de Bourbon-Condé : plan » Plan aquarellé attribué à l'architecte Peyre. A. N., Cartes et Plans, NIII-Seine 983 (2)
1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Brongniart est nommé architecte des Invalides, puis de l'Ecole Militaire, où il succède à Gabriel. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Les travaux de construction de l'hôtel se déroulent en grande partie au cours de l'année 1782. Les documents de l'époque donnent le nom et l'adresse des artisans ayant travaillé sur le chantier ainsi que les sommes qu'ils reçurent pour leurs ouvrages. Ch., Série AB, carton 25, « <i>Maison de S.A.S. Mademoiselle Batimens</i> » (cité par A. Dufour, p. 65)
1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Les travaux de jardinage commencent en 1782 et se poursuivent l'année suivante. Ils étaient menés par Nicolas Hérisson, jardinier du prince de Condé, qui venait d'achever des travaux d'entretien au Palais Bourbon. Ch., Série AB, reg. 104B19, contenant les marchés passés de 1771 à 1790 pour l'entretien des bâtiments, parcs et jardins du prince de Condé, cité dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor</i>

² Cette mention « commerciale » accompagnait tous les plans représentant les parcelles de terrains à vendre situées de part et d'autre de la rue Monsieur, plans que Brongniart distribuait aux acheteurs éventuels...

	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	intérieur, mobilier, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 65 Une partie du terrain acquis par Brongniart en 1777 est achetée par Quin, architecte, pour y bâtir l'hôtel de Pompidou. J. Silvestre de Sacy, <i>Alexandre-Théodore Brongniart : sa vie, son œuvre</i> , Paris, Plon, 1940
02/02/1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« Réception de l'hôtel de Mademoiselle » A. N. Minutier central, XCII 841, 8 mars 1782, cité dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 72 et 73
08/03/1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« Déclaration (...) » Reconnaissant Led. Sr Brongniart par cesd. présentes qu'il est néanmoins de toute vérité, que les peintures Tant en huile qu'en détrempe restent à faire dans toutes les parties dud. hotel ; ayant du consentement de sad. A.S., différé jusqu'au renouvellement de la belle saison de cette année pour les terminer, et ce pour leur plus grande solidité et perfection, qu'en outre, plusieurs portes et croisées se trouvent déjettées et leurs ferrures rouillées par L'intempérie de L. hiver. En Conséquence, Led. S. Brongniart, (...) s'oblige (...) de réparer et mettre dans le meilleur état, toutes les portes et croisées et leurs ferrures, ainsi que toutes les autres parties de la construction dud. hotel, telles que la maçonnerie, menuiserie, serrurerie Sculpture, Plafonds couverture, et généralement tout ce qui dépend dud. hotel, même le jardin qui pourroient avoir souffert quelque altération pendant L. hiver, et ce pour le premier Juin prochain (...) » A. N. Minutier central, XCII 841, 8 mars 1782, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 302
28/03/1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Acquisition de la parcelle située entre les hôtels de Montesquiou et de Condé pour le compte des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare, par Charles-Claude Flahaut de la Billarderie, comte d'Angiviller, commandeur. Brongniart y construit le pavillon des archives de l'ordre de Saint-Lazare. J. Silvestre de Sacy, <i>Alexandre-Théodore Brongniart : sa vie, son œuvre</i> , Paris, Plon, 1940
06/06/1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Une partie du terrain acquis par Brongniart en 1777, située au coin du boulevard des Invalides et de la rue Babylone et faisant 700 toises de superficie, est achetée par le comte de Damas d'Anlezy. J. Silvestre de Sacy, <i>Alexandre-Théodore Brongniart : sa vie, son œuvre</i> , Paris, Plon, 1940
octobre 1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Des listes d'objets nécessaires à l'installation de la princesse de Bourbon-Condé dans son nouveau logis ont été établies. On y trouve la mention : « huile pour les réverbères ». Ch., Série AB, carton 25, cité dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 169
04/12/1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« Correspondance générale de MM. Michel et De Mainville - Année 1782 » « (...) afin que Tout Soit prêt pour Le 27 de ce mois Epoque a laquelle M ^{elle} arrivera chez elle. (...) » quant à la Porcelaine, Il Faudra Voir avec M. heussée ce qui pourra être Fourny de La Maison Conformément à la Seconde Colonne de l'état, et Vous Concerter avec M. antheaume pour la Fourniture des objets à acheter et qui Sont détaillés dans la 3 ^e Colonne de l'état Ce qu'il ne Pourra pas fournir vous le ferés acheter à Paris, mais J'insiste pour qu'on Prenne à la Manufacture de Chantilly tout ce qui pourra Convenir. (...) » Ch., Série AB, reg. 113E31, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 312
22/12/1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« Etat de la Porcelaine de Chantilly fournie à M. Sabatier pour le Service de S.A.S. Mademoiselle de Condé. le 22 décembre 1782 » et « Etat de la Porcelaine qui reste à fournir »

		Ch, Série AB, carton 25, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 324, 325
décembre 1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« <i>Etat des Sommes dûes aux Ouvriers Marchands et Fournisseurs pour Raison des Marchandises par eux fournies pour le Service de la Bouche de Mad^{elle} de Condé, lors de la formation de la Maison de S.A.S. en Décembre 1782 savoir (...)</i> » au S. herelle Potier de terre, 33 l. 17 s. pour Poteries et terrines (...) au S. Bazin fayancier 90 l. Pour Verres Goblets et Caraffes (...)
		Ch, Série AB, Carton 25, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 337
décembre 1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« <i>Etat des Sommes dûes aux cy après Nommées pour Raison des Marchandises par eux fournies pour L'office de Mademoiselle de Condé, lors de la formation de la Maison de S.A.S., au mois de Décembre 1782. savoir</i> » au Sieur Bazin Fayancier, neuf cent Soixante trois livres Seize Sous pour les Causes énoncées en Son Mémoire Vérifié par Le S. heussée chef d'office de S.A.S. Mgr. Le Prince de Condé cy 963 l. 16 s. » Ch., Série AB, Carton 25, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 338
27/12/1782	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Mademoiselle de Bourbon-Condé s'installe dans son hôtel, rue Monsieur. Ch., Série AB, reg. 11E31, cité par : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 75
1782-1783	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« Les travaux d'ameublement et les fournitures du mobilier eurent lieu après le gros œuvre entre 1782 et 1783. » B. de Rochebotté, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
		Un an après la réception de l'hôtel, Brongniart n'a toujours pas entrepris les travaux qu'il s'était engagé à réaliser avant le 1 ^{er} juin 1782. Une lettre datée du 3 avril 1783 dresse la liste des travaux qui restent à faire et qui se montent à 2 510 livres 4 sols 6 deniers. « <i>Correspondance Générale de M. Michel. Année 1783.</i> Du 3 avril. M. Brongniart.(...) <i>Je Compte très fort que Vous Profiterez du beau tems pour employer sur le champ les ouvriers à l'exhaussement des Murs de Cloture et aux autres ouvrages dont Vous êtes tenu (...)</i> » Ch., Série AB, reg. 113E31, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 356
03/04/1783	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Registre des paiements faits par le trésorier du prince de Condé de 1781 à 1784 : « <i>Au S. Antheaume de Surval fourniture de Porcelaine pr. Mad^{lle} En 1782 du 16 fevr. 1232</i> Ch., Série AB, reg. 117C15, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 366
16/02/1784	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Registre des paiements faits par le trésorier du prince de Condé, du 23 juin 1784.
23/06/1784	Louis-Joseph de	

	BOURBON-CONDE	« (...) Au Sieur Herisson, jardinier, idem 1782 : 502 livres 1 sol (...) » Château de Chantilly, Bibliothèque, Administration générale de la maison de Condé, 2-AB-310, cité par : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 72 « Journal des Recettes et dépenses ordinaires faites par Mr Cayeux commencé le 24 Novembre 1783. » p. 114 « herisson déboursés pour les jardins de Paris.....300. 14. Le même pour le jardin de Madlle 1782 et 1783502. 1. Le même pour le Palais Bourbon 1781 1782271. 10. Ch., Série AB, reg. 117D31, transcrit dans A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 370 « Etat du montant des Reglement des Mémoires des différents ouvrages faits à L'hôtel de S.A.S. Mademoiselle de Condé rue de Monsieur Pour le Comptes de S.A.S. Monseigneur Le Prince de Condé en l'année 1782 (...) » « Jardinage Sieur herisson 502 l 1 s 502 l 1 s (...) » Ch., Série AB, Carton 25, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 378
01/07/1784	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Séjour de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé à la station thermale de Bourbon-l'Archambault (03) où elle fait la connaissance de l'amour de sa vie, Nicolas-Louis-Magon de la Gervaisais, avec lequel elle sera forcée de rompre à la fin de son séjour. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
s. d. (1784)	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, âgée de vingt-neuf ans, est nommée abbesse de Remiremont, abbaye située dans la vallée de la haute Moselle. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
du 25/06/1786 au 09/08/1786	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Description des constructions bordant la rue Monsieur en 1787 : « (...) Prenant ensuite la rue de Monsieur, on y trouve à gauche, L'Hôtel des Ecuries de ce Prince, bâti sur les dessins & conduite de M. Brongniard, Architecte du Roi. Ce bâtiment présente une belle façade du côté du Boulevard, où se termine son jardin. L'Hôtel ou Pavillon des Archives de l'Ordre de S. Lazare, élevé sur les dessins du même Architecte, a son entrée par cette rue, & ses vues & son jardin sur le Boulevard. Plus haut sur la même ligne, M. Brongniard a aussi fait construire sur ses dessins l'Hôtel de S. A. S. Mademoiselle DE CONDE, Abbesse de Remiremont. Quatre pilastres ioniques en annoncent l'entrée : la cour grande & belle est entourée de bâtiments sur ses quatre faces. Les parties latérales sont ornées de grands & magnifiques bas-reliefs, représentant des bacchantes d'enfants ; les oeils-de-bœufs des trois portiques sont aussi enrichis de Sculptures. La principale façade de cet Hôtel donne sur le jardin disposé dans le genre pittoresque ; comme il n'est fermé que par une grille du côté du Boulevard, on en voit la plus grande partie & le bâtiment en entier.
1786	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	L'Hôtel de M. le Comte de Jarnac, qui est ensuite, construit sur les dessins de M. le Grand, Architecte, à son principal corps-
1787	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	

s. d. (1787-1792)	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	<i>de-logis décoré de six colonnes ioniques, qui embrassent toute la hauteur du bâtiment. (...) »</i> Luc-Vincent Thiéry, <i>Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elles contiennent de remarquable</i>, Paris, 1787, Tome II, p. 564 (consulté sur le site http://gallica.bnf.fr/) « <i>Vue de la Maison de Mad^{le} de Condé rue de Monsieur, Faub. St Germain</i> » dessinée par F. M. Testard, gravée par L. Guyot La façade sur jardin est bordée d'une terrasse qui fait le tour de l'édifice. Un escalier droit de huit marches situé dans l'axe de la rotonde permet de descendre dans le jardin. Ce dernier présente un relief mouvementé, et comporte des éléments caractéristiques du style pittoresque : des allées sinueuses, une rivière, un pont chinois, un arc antique, des massifs arbustifs, des bouquets d'arbres, des arbres isolés. <i>Vues pittoresques des principaux édifices de Paris</i>, Paris, Les Campion, 1787-1792 (cité par A. Dufour, p. 96) Musée Carnavalet, Cabinet des arts graphiques, Topo PC 123B « En 1778, l'abbé Nolin refusa catégoriquement de donner à Madame Louise Adélaïde de Bourbon Condé, fille du prince de Condé, un sophora du Japon et un plaqueminié à feuilles étroites de Chine ; elle les destinait à la partie du parc du château de Vilgenis qu'elle voulait construire "dans le type anglais". » http://www.afec-en-ligne.org/IMG/pdf/11-2Dumoulin.pdf (p. 149 et 150, note de bas de page n° 28) En 1788, l'éditeur Watin, dans son « <i>Etat actuel de Paris</i> » établit la liste des propriétaires de terrains qui se trouvent le long de la rue Monsieur : « 1- <i>Les écuries de Monsieur, frère du roi, par M. Brongniart, architecte du Roi.</i> 3- <i>Hôtel de Montesquiou, bâti par M. Brongniart, les jardins donnent sur les boulevards.</i> M. le marquis de Montesquiou-Fézensac 4- <i>Pavillon des archives de l'ordre de St Lazare.</i> 5- <i>L'hôtel de S.A.S. Mlle. de Bourbon-Condé, abbesses de Rémirémont, par M. Brongniart ; les jardins donnent sur les boulevards.</i> 6- <i>Hôtel de Jarnac, par M. Legrand, architecte.</i> M. le comte de Jarnac 8- <i>Atelier des écuries de Monsieur.</i> 11- M. Lefranc, marquis de Pompiignan. » <i>Etat actuel de Paris ou le Provincial à Paris</i>, Paris, Watin, 1787 (cité par A. Dufour, p. 39) Emigration de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i>, Paris, tome IV, 1920
1788	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	Séquestre de l'hôtel considéré comme bien national et mis à disposition de l'Agence des subsistances. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i>, Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
17/07/1789	Louis-Joseph de BOURBON-CONDE	« (...) <i>Copie de la Vente de la nommée Condé.</i> <i>La quatre de la République française une et indivisible le trois vendémiaire huit heures du matin.</i> <i>Nous Commissaire Adrien Lecointe Commissaire du Bureau du Domaine National du Département de Paris en vertu de nos pouvoirs à nous donnés par les membres du Bureau. a Leffet de proceder a la Vente des Effets de la nommée Condé Emigrée N° 3^e assisté de Thomas et Boulongne tous Commissaires de la Section des Champs Elisées, ayant reconnu les Scellés Sains les a vons levés et lorsqu'il s'est trouvé le nombre de md fixé par la loix a vons Commissaire ainsi qu'il suit</i>
1790	Bureau du Domaine National du Département de la Seine	
25/09/1795	Bureau du Domaine National du Département de la Seine	

		(...) Art. 44. <i>deux vases à fleurs deux mille livres (...)</i> Art. 46. <i>deux civettes à Bouquets mille deux cent livres (...)</i> Art. 64. <i>Cinq pots à fleurs Cent Cinq livres (...)</i> » Archives de la Seine, Série DQ10-1378, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 472
16/11/1795	Bureau du Domaine National du Département de la Seine	« Inventaire des livres de l'Emigrée fille Condé Rue Bigot cy devant Monsieur Section de l'ouest a nous remis par le citoyen Senechal commissaire du Bureau du Domaine National du Département de paris en présence des citoyens Piat et Vuez Commissaires adjoints au Comité civil de la dite section dont la description et la mise en paquet va être faite ainsi qu'il suit » « (...) <i>Traité de Jardinage par l'abbé rodier (...)</i> <i>nouvelles maison Rustique 2 vol. (...)</i> <i>conferences des eaux et forest (...)</i> <i>instruction sur les jardins fruitiers 2 vol. (...)</i> <i>Le jardinier fleuriste, 2 vol. culture des Jardins fruitiers (...)</i> A. N., F17 1196, dossier 101, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 470, 471
26/02/1796	Bureau du Domaine National du Département de la Seine	« Rue Bigot N° expedition de procès Verbal de Vente de mobilier de l'Emigrée Cy devant Princesse de Condé. La dite vente en la maison Liancourt Rue de Varenne FG St Germain. 7 Ventose an 4. N° 1879. (...) Art. 5 Item six pots de fayance a fleurs faisant partie de l'art. 3 criés et adjugés pour trois cent soixante livres au C^{en} Carobin cy.....360 (...) Art. 21. Item Un Reverbere et une Lanterne de fer blanc garnie de Verre non inventoriés Crié et adjugés pour trois Cent dix livres au C^{en} foy de Veaux cy.....310 (...) Archives de la Seine, Série DQ10-1378, transcrit dans : A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i>, 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977, p. 477, 478
06/06/1797	Bureau du Domaine National du Département de la Seine	Procès-verbal de première enchère de l'hôtel par-devant les membres du bureau du domaine national du département de la Seine : « (...) Désignation, description et consistance. (...) <i>Joignant ladite issue est un bâtiment à pan de bois à usage de serre pour les harnais et une forge à cheminée. (...)</i> <i>Au fond de ladite cour (basse-cour Sud) est un mur de clôture dans lequel est une baie de communication, un puits et une auge en pierre. (...)</i> <i>Dans le mur du fond (de la basse-cour Nord) est une baie de communication et un puits. (...)</i> <i>Au fond de la première cour est un corps de logis isolé, élevé d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée avec un comble orné. Ensuite est un jardin planté à la manière anglaise. (...)</i> <i>Ladite maison tient par-devant à la rue Bigot, par derrière au boulevard, à gauche (au Sud) au citoyen Loyseau et à droite (au Nord) au citoyen La Chapelle.</i> Joint à la vente du 29 mai 1880, A. N., Minutier Central, C11-1056

09/06/1797	Louis-Joseph GAUTIER	Procès-verbal d'adjudication définitive de l'hôtel à Louis-Joseph Gautier pour la somme de 136 100 francs. Joint à la vente du 29 mai 1880, A. N., Minutier central, CII-1056
09/06/1797	Joseph SANDS et Henry SADLER	Déclaration de command ³ par le citoyen Louis-Joseph Gautier, au profit de Joseph Sands et Henry Sadler, tous deux américains vivant à Paris. Joint à la vente du 29 mai 1880, A. N., Minutier central, CII-1056
25/01/1798	Joseph SANDS	Vente de la moitié de la propriété de l'hôtel par Dominique-Joseph Michel, fondé de procuration spéciale d'Henry Sadler, à Joseph Sands. Cité dans la vente du 1 ^{er} juillet 1810, A. N., Minutier central, CVI-659
02/02/1798	Jules-Victor BARRAS	Vente de l'hôtel par Joseph Sands, négociant à New-York, à Jules-Victor Barras, propriétaire à Fox-Amphoux (Var), pour la somme de 48 000 francs. Cité dans la vente du 1 ^{er} juillet 1810, A. N., Minutier central, CVI-659
27/10/1798	Georges SIBUET	Vente de l'hôtel à Georges Sibuet, président du tribunal civil de Corbeil, pour la somme de 48 000 francs. Cité dans la vente du 1 ^{er} juillet 1810, A. N., Minutier central, CVI-659
s. d. (avant 1801)	Georges SIBUET	« Maison de Mlle de Condé, vue sur le boulevard Plumet, bâtie par Brongniart, architecte » Sur la même planche figurent : - une vue de la façade sur jardin - une coupe Est-Ouest - un plan du rez-de-chaussée, Extrait de : J.-C. Krafft et N. Ransonnette, Plans, coupes, élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs, Paris, 1801, planche 61
01/07/1810	Antoine DUBOIS	Vente de l'hôtel à Antoine Dubois, instituteur, marié à Claire-Marie Loyseau, pour la somme de 120 000 francs. « (...) Désignation. (...) ensuite est un jardin planté à la manière anglaise (...) Ladite maison tient par-devant à la rue de Fréjus, par derrière au boulevard, à gauche à M. Loiseau et à droite au Général. (...) Elle contient en superficie cinquante-cinq ares soixante-cinq centiares environ (...) Enfin M. Sibuet entend vendre généralement toutes les augmentations et améliorations qu'il aurait pu faire faire auxdites maison et jardin (...) » Transcrit au bureau des hypothèques de Paris, le 10 juillet 1810, volume 317, n° 6 - A. N., Minutier central, CVI-659
11/08/1812	Nicolas-Isaac BOURCARD	Vente de l'hôtel à Nicolas-Isaac Bourcard, citoyen suisse, banquier à Paris, pour la somme de 150 000 francs. « (...) Désignation (...) Joignant ladite issue est un bâtiment à pan de bois à usage de serre pour les harnais et une forge à cheminée. (...) Au fond de ladite cour (basse-cour Sud) est un mur de clôture dans lequel est une baie de communication, un puits et une cage en pierre . (...) ensuite est un jardin planté à la manière anglaise. (...) Cette maison tient par-devant à la rue de Fréjus, par derrière au boulevard, à droite à M. le général Beaumont et à gauche à une maison qui appartient à Mme veuve Loyseau et à ses enfants comme héritiers dudit Sieur Loyseau, leur père, du nombre desquels est Mme Dubois, vendeuse. (...) Enfin M. et Mme Dubois entendent vendre généralement toutes les augmentations, constructions et améliorations qu'il ont fait faire dans ladite maison (...) »

³ Déclaration par laquelle une personne qui s'est portée acquéreur d'un bien, révèle les nom et qualité de celle pour qui elle a agi, et qui est le véritable acquéreur.

		<i>Cette maison était séparée de celle de M. Loyseau par un mur de clôture que M. et Mme Dubois s'obligent à faire reconstruire dans toute sa longueur et de la hauteur qu'il avait. Ils s'obligent également de faire boucher les deux portes de communication ouvertes sur le jardin de la maison présentement vendue donnant entrée dans celle de M. Loyseau (...) »</i> A. N. Minutier central, XV-1598
06/06/1813	Nicolas-Isaac BOURCARD	Décès d'Alexandre-Théodore Brongniart. B. de Rochebouët, J.-M. Brusson et M. Mosser (ss la dir. de), <i>Alexandre-Théodore Brongniart (1719-1813) : architecture et décor</i> , Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet, 1986
s. d. (après 1813)	Nicolas-Isaac BOURCARD	Cadastre de Paris par îlot : « Quartier Saint Thomas d'Aquin, îlot n° 14a », où figure un édicule maçonné occupant l'angle N/O du jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé. A. N., Cartes et plans, F ³¹ 92
1816	Nicolas-Isaac BOURCARD	Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé prend le voile sous le nom de sœur Marie-Joseph de la Miséricorde et s'installe dans l'abbaye de Saint-Louis du Temple pour fonder l'ordre des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. J. Hillairet, <i>Dictionnaire historique des rues de Paris</i> , Les Editions de Minuit, 1963, 4 ^e édition
13/05/1818	Nicolas-Isaac BOURCARD	Décès de Louis-Joseph de Bourbon-Condé. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
1819	Nicolas-Isaac BOURCARD	L'architecte Victor Dubois dessine un jardin anglais pour le prince Louis-Joseph de Bourbon-Condé dans le parc du château de Chantilly, sur l'emplacement d'une partie des jardins de Le Nôtre détruite pendant la Révolution. http://www.chateauduchantilly.com
10/03/1824	Nicolas-Isaac BOURCARD	Décès de Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé. A. Dufour, <i>L'hôtel de Bourbon-Condé, 12 rue Monsieur (7^e arrt) : de sa construction à la Révolution de 1789 (1780-1789) - Architecture, décor intérieur, mobilier</i> , 3 vol. - Mémoire de recherche approfondie - Ecole du Louvre : sous la direction de Colombe Samoyault Verlet, Paris, 1977
16/07/1825	Aymard-Charles- Marie-Théodore de NICOLAY	Vente de l'hôtel à Aymard-Charles-Marie-Théodore de Nicolay, marquis de Nicolay, pair de France, pour la somme de 300 000 francs. « (...) Désignation. (...) <i>Au fond de ladite cour est un mur de clôture dans lequel est une baie de communication et une porte. (...)</i> <i>Ensuite est un jardin planté à la manière anglaise fermé par une grille sur le boulevard. (...)</i> <i>Tenant ledit hôtel (...) d'un côté à M. de Montesquiou, de l'autre à M. de Beaumont. (...)</i> <i>L'hôtel présentement vendu contient en superficie avec le jardin cinquante-cinq ares (...)</i> <i>Charges, clauses et conditions (...)</i> <i>Enfin, mondit sieur Bourcard es noms entend vendre généralement toutes les augmentations et améliorations qu'il a fait faire dans ledit hôtel (...)</i> <i>De son côté, M. Bourcard es nom s'oblige solidairement avec Mme son épouse à faire faire d'ici au premier octobre prochain toutes les réparations de toutes natures qui sont à faire à l'hôtel présentement vendu et aux bâtiments en dépendant, lesquelles réparations seront à leurs frais jusqu'à concurrence de trois mille francs (non compris la réparation de la grille sur le boulevard qui reste à la charge de M. Bourcard seul (...)) »</i> A. N., Minutier central, XII-900
10/07/1835	Aymard-Charles- Marie-Théodore de NICOLAY	« (...) Tout proche de cette résidence et séparé d'elle seulement par la rue de Babylone, se trouvait, rue Monsieur, un hôtel possédé par le marquis de Nicolay. Mme Barat le loua pour le Sacré-Cœur, qui en prit possession le 10 juillet 1835. Elle-même s'y établit et y passa dix mois au milieu de ses novices. (...) C'était souvent dans le jardin que Mme Barat réunissait ses filles. Dès qu'elle apparaissait sur le perron circulaire qui regarde

		le boulevard, le troupeau blanc, comme elle l'appelait, s'étagait à ses pieds sur les marches de pierre afin de l'écouter. (...) » L. Baunard, <i>Histoire de la vénérable mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la société du Sacré Cœur de Jésus</i> , Paris, 1900, tome second, p. 68, 102 à 104
19/08/1838	Aymard-Charles-Marie-Théodore de NICOLAY	Décès d'Augustine-Adèle-Charlotte de Lévis, épouse du marquis de Nicolay. Cité dans : J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i> , Paris, tome IV, 1920
05/02/1847	Congrégation des moines arméniens	Vente de l'hôtel à la Congrégation des moines arméniens mekhitaristes de Saint-Lazare de Venise. « (...) Jardin ensuite planté à l'anglaise, fermé par une grille sur le boulevard des Invalides, le tout est d'une contenance totale de cinq mille cinq cent soixante-cinq mètres environ (...) d'un côté à droite les représentants Beaumont, et à gauche à M. de Montesquiou. (...) » A. N., Minutier central, XII-1050
s. d. (1847-1880)	Congrégation des moines arméniens	« Collège arménien de Samuel Meguerditch Moorat, établi en France, à Paris, rue de Monsieur, 12 » : Vue de la façade sur jardin. Celui-ci est doté d'une végétation luxuriante contenue à l'intérieur de plusieurs enclos délimités par des clôtures basses à croisillons (ill. 18). Deux petites allées dont le tracé semble plus ou moins orthogonal apparaissent vers le centre de la parcelle. Une grande allée rectiligne s'étirant d'Est en Ouest occupe le côté Sud du jardin. La bande de terrain bordant cette allée, et située contre le mur de clôture Sud, plantée elle aussi de végétaux divers, comporte au moins un arbre d'âge adulte. A l'arrière-plan et à l'extrémité de la grande allée rectiligne, une grille fait office de séparation entre le jardin et la basse-cour Sud. B.N.F., Département des estampes et de la photographie, Va-274© Fol : VIIe arrondissement, 27 ^e quartier, H54827
1853	Congrégation des moines arméniens	Les restes du corps de la princesse de Bourbon-Condé sont transportés dans le couvent des Bénédictines installées depuis 1848 dans l'hôtel Montesquiou, au n° 23 de la rue Monsieur. J. Hillairet, <i>Dictionnaire historique des rues de Paris</i> , Les Editions de Minuit, 1963, 4 ^e édition
1862	Congrégation des moines arméniens	Quartier de l'Ecole militaire - ville de Paris, cadastre de 1862 - rue Monsieur, n° 10-12. « (...) derrière les constructions, beau jardin. (...) » <i>Derrière le bâtiment principal, Jardin d'agrément avec sortie sur le boulevard des Invalides. (...) »</i> Archives de Paris, Catepin des propriétés bâties, D ¹ P ⁴ 61 (1862)
1868	Congrégation des moines arméniens	L'ancienne salle de dessin et la salle de récréation ont été découvertes et transformées en salle de récréation. Cité dans : Archives de Paris, Catepin des propriétés bâties, D ¹ P ⁴ 461 (1862)
1870	Congrégation des moines arméniens	Le collège des moines arméniens est fermé. http://fr.wikipedia.org/wiki/Rue_Monsieur
29/05/1880	Marie-Jeanne GODARD DESMAREST	Vente de l'hôtel à Marie-Jeanne Godard Desmarest, épouse de Joseph-Dominique-Aldebert de Pineton, comte de Chambrun, propriétaire, ancien député, avec qui elle demeure, boulevard des Invalides n° 35, pour la somme de 851 000 francs. « (...) Désignation. (...) » 6° - <i>Derrière le principal corps de bâtiment, jardin s'étendant jusqu'au boulevard des Invalides. (...)</i> <i>tient : (...) A gauche, à la Communauté des Sœurs bénédictines du Temple ;</i> <i>A droite :</i> <i>Du côté de la rue Monsieur, à Monsieur du Bannieu. Et du côté du boulevard des Invalides, à la ville de Paris. (...) »</i> A. N., Minutier Central, CII-1056
1881	Marie-Jeanne GODARD	Travaux de restauration et d'embellissement effectués dans l'hôtel pour le compte du comte de Chambrun et de son épouse, par Dainville, architecte. L'auteur cite un « rapport » rédigé par le valet de chambre du comte de Chambrun.

	DESMAREST	J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i> , Paris, tome IV, 1920
1889	Marie-Jeanne GODARD DESMAREST	Description de l'hôtel : « (...) Derrière l'hôtel s'étend un parc, ou plutôt une pelouse encadrée d'arbres et de massifs de fleurs, et qui, grâce au goût intelligent des nouveaux propriétaires n'est plus séparé du boulevard que par une grille. Du boulevard, on découvre ainsi la façade postérieure dont le centre s'avance en rotonde et qui déploie ses lignes gracieuses au bout de la pelouse. (...) » C. Bader, <i>Le comte de Chambrun : ses études politiques et littéraires, par l'auteur de la « Comtesse Jeanne »</i> , Paris, 2 ^e édition, 1889, p. 63-68
27/07/1891	Joseph-Dominique-Aldebert de PINETON	Décès de Marie-Jeanne Godard Desmarest, qui institue comme légataire universel de tous ses biens, son mari, Joseph-Dominique-Aldebert de Pineton, comte de Chambrun. Cité dans le <i>sommier foncier</i> (1880-1945), Archives de Paris, DQ ¹⁸ 1319
11/11/1891	Joseph-Dominique-Aldebert de PINETON	Prêt conditionnel de 600 000 F par le Crédit foncier de France à Joseph-Dominique-Aldebert Pineton. « (...) Affectation hypothécaire (...) Désignation (...) Une serre dans le jardin (...) » A. N., <i>Minutier central</i> , CII-1174
15/10/1897	Joseph-Dominique-Aldebert de PINETON	Testament de Joseph-Dominique-Aldebert de Pineton, comte de Chambrun. L'hôtel est légué au Musée social. J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i> , Paris, tome IV, 1920
06/02/1899	Société du Musée social	Décès de Joseph-Dominique-Aldebert de Pineton, comte de Chambrun, à Nice. J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i> , Paris, tome IV, 1920
02/03/1899	Société du Musée social	Inventaire après décès du comte de Chambrun : « (...) Dans le jardin. Une brouette, un panier, quelques outils de jardinage, environ quatre cent pots à fleur, le tout prisé dix francs (...). Dans une serre. Sept palmiers, une échelle, un phénix, vingt-cinq aspidistras, sept ficus elastica, six philodendrons, dix hymenophyllum (...) ⁴ , plants, le tout prisé cent francs (...) » Sont mentionnées : - l'entreprise « Lorphelin, 12 rue de la Chaise », pour la serrurerie - l'entreprise « Nessi Scazziga, 38 rue Delaborde », pour la fumisterie - l'entreprise « Daniel Sackhumer, 55 rue Legendre », pour l'électricité Documentation étude M^{rs} Gibert et Bozelle, notaires à Paris
1900	Société du Musée social	Plan parcellaire de Paris, feuille 233bis Le petit édicule situé dans l'angle N/O du jardin n'apparaît plus. Ce plan figure en revanche un bâtiment en longueur adossé au mur de clôture Nord, et bordé à l'Ouest par un escalier. Archives de Paris, Documents figurés, IFI-4664
17/07/1900	Isabelle-Marie-Josèphe-Mélanie du	Vente de l'hôtel par Edouard-Emmanuel Gruner, trésorier de la société du Musée social, à Isabelle-Marie-Mélanie du Val de Curzay pour la somme de 1 500 000 francs.

⁴ Il s'agit sans doute de l'*hymenophyllum*, sorte de fougère dont le feuillage rappelle celui du cyprès, qui a été introduite dans les serres des jardins botaniques européens au XIX^e siècle.

	Val de Curzay	« (...) Une serre dans le jardin. (...) tient : (...) A gauche, à la Communauté des sœurs bénédictines du Temple. Et, à droite, du côté de la rue Monsieur, à M. du Baumier ou représentants, et du côté du boulevard des Invalides, à la ville de Paris. (...) Conditions. A cet égard, 1°) M. Gruner fait observer que dans le mur pignon séparant l'immeuble vendu de l'immeuble boulevard des Invalides n° 39, il existe des jours dont M. Hesse (ès noms) reconnaît que sa mandataire a connaissance. 2°) M. Gruner ajoute que M. le comte de Chambrun s'était obligé en juin mil huit cent quatre-vingt à céder gratuitement à la voie publique de la ville de Paris le terrain situé au-devant de son immeuble et à mettre à l'alignement la partie droite de sa propriété lorsque le mur voisin n° 43 du boulevard des Invalides serait également reconstruit à l'alignement. Que l'immeuble de M. de Chambrun d'une façade totale de quarante-huit mètres quatre-vingt-cinq centimètres a été mis à l'alignement dans une longueur de quarante et un mètre vingt centimètres. Que l'alignement du surplus paraît avoir été effectué (...) » Documentation étude M^{re} Morel d'Arleux, du Boÿs, Hurel, notaires à Paris
s. d. (après 1900)	Isabelle-Marie-Joséphine-Mélanie du Val de Curzay	Occupation temporaire de l'hôtel par les Dames de la Retraite. Cité dans : J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i> , Paris, tome IV, 1920
20/09/1908	S.A. Saint-Michel	Création de la Société anonyme Saint-Michel établie entre M ^{lle} de Curzay, propriétaire, et Paul-Louis-Joseph Féron-Vrau, industriel, pour « L'exploitation et la mise en valeur d'une propriété (...) connue sous le nom d'hôtel de Condé, ci-après apportée par Mademoiselle de Curzay. » M. Féron-Vrau apporte : « 1°) Les agencements, améliorations et installations divers par lui faits dans ledit hôtel depuis son occupation comme locataire. 2°) Tous les objets mobiliers et meubles meublants garnissant ledit hôtel (...) » Joint au dépôt du 20 septembre 1908, documentation étude M ^{re} Durant des Aulnois, Pisani, Dubost, Groeninck, notaires à Paris
15/02/1911	Marie-Louise-Charlotte-Jeanne LEPIC	Vente de l'hôtel à Marie-Louise-Charlotte-Jeanne Lepic, veuve d'Emile Gaillard, pour la somme de 1 950 000 F. « (...) f) Une serre dans le jardin. (...) » Documentation étude M ^{re} Lefebvre, Beghain, Burthe-Mique, Gemignani, Peschard, notaires à Paris
s. d. (après 1911)	Marie-Louise-Charlotte-Jeanne LEPIC	Travaux de réparation entrepris dans l'hôtel pour le compte de la baronne Le Pic-Gaillard. Cité dans : J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i> , Paris, tome IV, 1920
s. d. (vers 1910-1920)	Marie-Louise-Charlotte-Jeanne LEPIC	Photographie prise par le photographe Lansiaux de la façade arrière de l'Hôtel de Bourbon-Condé, où l'on voit que : - le bassin est hors d'eau et cerné d'une clôture de protection, son revêtement intérieur est abîmé - le dispositif de jet d'eau central est encore en place - deux grands arbres s'élèvent devant la façade de l'hôtel, un résineux au niveau de l'aile latérale Nord, un feuillu au niveau de l'aile latérale Sud - deux corbeilles végétales, établies de part et d'autre du perron central, sont ornées de grands vases sur piédestaux - le socle en pierre situé sur le monticule Sud de la pelouse centrale est encore agrémenté de sa statue

		- le jardin semble quelque peu à l'abandon Commission du Vieux Paris, Casier archéologique, VIIe arrondissement - dossier 83 Musée Carnavalet, Topo PC 123B
1920	Marie-Louise-Charlotte-Jeanne LEPIC	Description de l'hôtel avec une photographie de la façade sur jardin prise par le photographe A. Salaun, où l'on voit que : - le jardin est bien entretenu - les deux arbres plantés en façade sont toujours présents, de même que les deux corbeilles établies de part et d'autre du perron central J. Vacquier, <i>Les vieux hôtels de Paris, le faubourg Saint-Germain : décorations extérieures et intérieures, notices historiques et descriptives</i>, Paris, tome IV, 1920, planche 7
06/03/1923	Association familiale et ménagère	Vente de l'hôtel à l'Association familiale et ménagère, pour la somme de 4 300 000 F. « (...) <i>f Une serre dans le jardin.</i> (...) » Documentation étude M^{re} Lembo, Garnier, Bouthier et Dubée, notaires à Paris
07/03/1923	Association familiale et ménagère	L' Institut « Rue Monsteur » s'installe dans les locaux de l'hôtel de Bourbon-Condé. http://www.institut-rue-monsieur.org/L_Historique.html
avant le 01/08/1923	Association familiale et ménagère	Enlèvement des grands bas-reliefs des bâtiments encadrant la cour d'honneur. Cité dans : A. L. Poulet et G. Schert, <i>Clotion (1738-1814)</i>, Catalogue d'exposition, Paris, 1992
15/05/1926 et 20/10/1928	Association familiale et ménagère	Arrêtés d'inscription de l'hôtel à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Cité dans le rapport de l'architecte voyer du 13 août 1931, Archives de Paris, Voirie et permis de construire, VO¹²386
24/05/1939	Association familiale et ménagère	Décret de classement de l'hôtel, de ses dépendances et du jardin, parmi les Monuments historiques. Commission du Vieux Paris, Casier archéologique, VIIe arrondissement - dossier 83
1944	Association familiale et ménagère	Photographie aérienne où l'on peut voir que le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé comporte : - un arbre de haute tige sur la bordure Nord de la pelouse centrale, à peu près au niveau du bassin - un autre en vis-à-vis sur la bordure Sud - de nombreux arbres le long du mur de clôture Sud et sur le belvédère de l'angle S/O - deux corbeilles végétales devant la façade Photothèque de l'I.G.N., Mission 1944, 106G 2130-P-2130, échelle 1/11500, cliché n° 4335
1945	Association familiale et ménagère	Photographie prise par le photographe René-Jacques de la façade sur jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé, où l'on voit que : - les deux corbeilles végétales établies de part et d'autre du perron central sont toujours là - les deux arbres situés devant la façade ont été supprimés B.N.F., Département des estampes et de la photographie, Va-274(c) Fol : VIIe arrondissement, 27^e quartier, H54821
1950	Association familiale et ménagère	Photographie aérienne où l'on peut voir que le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé comporte : - un arbre de haute tige sur la bordure Nord de la pelouse centrale - deux corbeilles végétales devant la façade Photothèque de l'I.G.N., Mission 1950, CDP 3505, échelle 1/5000, cliché n° 175
1959	Association familiale et ménagère	Photographie prise par les photographes Graindorge et Gourbeix de la façade sur jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé, où l'on voit que : - le bassin a conservé son dispositif de jet d'eau central - les deux corbeilles établies de part et d'autre du perron central sont toujours là Médiathèque du Patrimoine, Photothèque, 59-P-572
1961	Association familiale	Photographie aérienne où l'on peut voir que le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé comporte :

	et ménagère	- un arbre de haute tige sur la bordure Nord de la pelouse centrale - deux corbeilles devant la façade Photothèque de l'I.G.N., Mission 1950, CDP 1720, échelle 1/8000, cliché n° 6386
1970	Association familiale et ménagère	Photographie aérienne où l'on peut voir que le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé comporte : - un arbre de haute tige sur la bordure Nord de la pelouse centrale - les deux corbeilles végétales ont été supprimées Photothèque de l'I.G.N., Mission 1970, FR 1911, échelle 1/7500, cliché n° 64
1973	Association familiale et ménagère	Photographie aérienne où l'on peut voir que le jardin de Bourbon-Condé comporte : - un arbre de haute tige sur la bordure Nord de la pelouse centrale Photothèque de l'I.G.N., Mission 1973, CDP 8859, échelle 1/4000, cliché n° 7699
1975	Association familiale et ménagère	Le jardin de l'hôtel de Bourbon-Condé bénéficie d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des sites (classement DIREN).
juin/juillet 2007	Association familiale et ménagère	L'Institut « Rue Monsieur », établissement privé sous contrat, déménagement de l'hôtel de Bourbon-Condé. http://www.institut-rue-monsieur.org/L_Historique.html



TABLEAU DE DESCRIPTION DES U.S.

TABLEAU DE DESCRIPTION DES UNITES STRATIGRAPHIQUES

Liste des abréviations

A	argile
L	limon
S	sable
B	brun
Bc	brun clair
Be	beige
Bf	brun foncé
Bl	blanc
G	gris
J	jaune
N	noir
Ro	rouille
R	rouge
V	vert
Str	structure
CPT	compactée
GRA	gravier
mm	millimétrique (moins de 1 cm)
cm	centimétrique (1 cm et plus)
TC	terre cuite
TCA	terre cuite architecturale
Fe	fer
Mn	manganèse
U.S.	unité stratigraphique
TR	terre rapportée
TP	trou de plantation
TN	terrain « naturel »

Glossaire

(D'après BAIZE D. et JABIOL B., Guide pour la description des sols, INRA Editions, Paris, 1995)

* **Couverture pédologique (ou sols)** : couche superficielle, meuble, de la croûte terrestre, résultant de l'évolution et de la transformation au cours du temps d'un matériau minéral (roche-mère) sous l'action combinée de facteurs climatiques (températures, précipitations) et de l'activité biologique (animaux, micro-organismes). Cette évolution est qualifiée de pédogénétique.

* **Éléments grossiers** : constituants minéraux individualisés (fragments élémentaires de roches) de dimension supérieure à 2 mm.

Selon leur taille, on distingue :

- 0,2 à 2 cm	graviers
- 2 à 5 cm	cailloux
- 5 à 20 cm	pierres
- plus de 20 cm	blocs

Des fragments frais non altérés de roches dures sont en général à contours irréguliers ou anguleux. Les éléments grossiers ayant subi une usure mécanique par transport à longue distance dans un cours d'eau ou des remaniements terrestres successifs montrent des formes émoussées ou arrondies (galets des alluvions). En règle générale, tous les phénomènes de fragmentation (gel quaternaire ou actuel, chocs des outils agricoles) tendent à produire des fragments irréguliers ou anguleux à limites nettes. Au contraire, les processus d'altération *in situ* ont tendance à estomper les contours et à former des pellicules ou cortex d'altération. Les éléments grossiers peuvent servir de lieu de dépôt pour des substances redistribuées (fer, manganèse) qui viennent ainsi former un cortex d'imprégnation d'origine pédologique à leur surface.

* **Engorgement** : occupation de la totalité de la porosité d'un horizon par l'eau.

* **Horizons** : volumes superposés du solum, macroscopiquement homogènes, et entre lesquels on peut définir des limites plus ou moins nettes et plus ou moins sinueuses.

* **Hydromorphie** : manifestation morphologique de l'engorgement des sols sous la forme de taches, de concentrations, de coloration ou de décolorations, résultant de la dynamique des deux éléments colorés en milieu alternativement réducteur puis réoxydé : le fer et le manganèse.

* **Nodules carbonatés** : petits volumes indépendants de couleur blanche, plus ou moins indurés, constitués de calcite secondaire (c'est-à-dire de précipitation).

Leur formation est liée à un fonctionnement pédogénétique. La décarbonatation progressive des horizons de surface d'un solum et la circulation d'eaux saturées en ions calcium entraînent souvent une accumulation de calcite secondaire en profondeur. Cette accumulation prend différents aspects en fonction de son intensité et de la structure et de la porosité du matériau d'accueil (amas localisés, nodules, pseudo-mycélium, encroûtements...). La calcite fraîchement précipitée est en général d'une couleur blanche comme la neige et forme de très fines aiguilles (visibles avec une forte loupe). Ces phénomènes, fréquents en climats tempérés, peuvent être encore plus massifs sous des climats où une saison sèche marquée provoque une sur-concentration des solutions du sol et où l'on observe ainsi de véritables « dalles » et « croûtes » calcaires en profondeur (climats méditerranéens).

* **Pédogenèse** : ensemble des processus concourant à la formation des couvertures pédologiques (ou sols) à partir des roches, et à leur évolution au cours du temps.

* **Porosité** : ensemble des vides du sol occupés par l'eau, ou par l'air après ressuyage.

Notre analyse ne porte que sur la porosité observable à l'oeil nu, c'est-à-dire sur les vides supérieurs à 0,2 mm environ. Nous distinguons trois niveaux de porosité en fonction de la taille des vides qui la constituent :

- Microporosité (0,2 à 0,8 mm) : porosité vésiculaire, formée de petites cavités sphériques enfermant des bulles d'air. Cette porosité de type fermée n'offre pas de passage aux circulations d'eau.
- Porosité (0,8 à 2 mm) : porosité tubulaire résultant d'une activité biologique végétale et/ou animale et constituée des chenaux de lombrics, des trous de racelles, ou des galeries d'insectes.
- Macroporosité (> 2 mm) : cavités, galeries, chenaux résultant de l'activité de la pédo-faune (taupes, rongeurs, vers de terre, fourmis) ou de l'action de la flore (chenaux de racines mortes).

* **Solum** : volume réel de terre effectivement observé dans un sondage, appréhendé à la truelle ou au couteau, décrit, et éventuellement échantillonné. Ce volume a une largeur et une profondeur égales à celle du sondage et une épaisseur de 5 à 20 cm (selon la taille de l'outil utilisé pour l'observation et les éventuels prélèvements).

* **Structure** : manière dont les particules élémentaires du sol (sables, limons, argiles, matières organiques) s'agencent naturellement et durablement, en formant ou non des volumes élémentaires macroscopiques appelés agrégats (ou « peds »). La structure conditionne la circulation de l'air, de l'eau et l'enracinement des végétaux et dépend de la dynamique de l'activité biologique au sens large. On distingue deux grands types de structure :

1- Les structures apédiques marquées par l'absence d'agrégats

- **structure lithologique (ou lithique)**, absence d'agrégats, structure non pédologique héritée de la roche-mère.
- **structure particulière (ou friable)**, absence d'agrégats par suite d'un manque de cohésion des particules entre elles (en général sables ou graviers, et quelquefois sables limoneux)
- **structure feuilletée (ou fibreuse)**, lorsque l'horizon est constitué uniquement de débris végétaux
- **structure massive (ou compactée)**, absence d'agrégats par absence de fissures et cohésion des particules entre elles

2- Les structures pédiques marquées par la présence d'agrégats

- **structure grumeleuse**, agrégats de forme arrondie, petits et plus ou moins agglomérés entre eux (type de structure des bonnes terres de culture et des prairies contenant beaucoup de matières organiques).
- **structure polyédrique**, agrégats en forme de polyèdres à arêtes plus ou moins anguleuses (str. plus ou moins développée) et à faces planes. Selon la taille des agrégats, on parle de **structure micropolyédrique** (< 2 mm) ou polyédrique (> 2 mm). Cette structure résulte de phénomènes de retrait et de gonflement attestant de l'alternance de cycles de dessiccation/humectation et de la présence d'une quantité suffisante d'argile dans l'horizon. En l'absence de graviers et cailloux, les faces de ces agrégats ont tendance à s'organiser selon des plans verticaux et horizontaux.
- **structure lamellaire** : agrégats à orientation horizontale et arêtes anguleuses (résulte généralement d'un tassement du sol).

Tous les mécanismes et processus de la pédogenèse (actions physiques, chimiques et biologiques) concourent à transformer des matériaux à structure lithologique (roche et dépôts) en matériaux à structure pédologique. Les structures grumeleuses apparaissent en général à la surface ou à proximité de la surface du sol. Les agrégats n'ont pas à supporter le poids d'horizons sus-jacents. Même en période humide, les vides sont suffisamment grands et nombreux pour permettre un écoulement rapide de l'eau gravitaire. Elles sont caractéristiques des horizons supérieurs sous végétation naturelle, friche ou prairies. Elles disparaissent en général rapidement sous l'effet de la mise en culture au profit de structures micropolyédriques à polyédriques peu développées. Les structures polyédriques sont généralement observées dans les horizons profonds ou de moyenne profondeur. En période humide, les agrégats sont juxtaposés et étroitement serrés les uns contre les autres, sans

offrir aucune fissure pour l'écoulement de l'eau. En période sèche, les agrégats se séparent, l'eau et l'air peuvent circuler dans les fissures, et les racines et radicelles s'y introduire.

* **Texture** : propriété du sol définie par les proportions relatives des particules solides constitutives du sol (sable, limon, argile).

* **Transition** : il est important d'observer la netteté et la forme de la limite entre deux horizons superposés. Celles-ci donnent des informations sur l'historique de leur dépôt ou de leur formation.

- | | |
|-------------------------|------------------------------------|
| - transition très nette | contact direct (pas de transition) |
| - transition nette | se faisant sur moins de 2 cm |
| - transition distincte | se faisant sur 2 à 5 cm |
| - transition graduelle | se faisant sur 5 à 12 cm |
| - transition diffuse | se faisant sur plus de 12 cm |

Si la transition excède 12 cm, il est préférable de décrire un horizon indépendant que l'on peut décrire en tant que tel ou bien éventuellement le nommer « horizon de transition » sans obligatoirement le décrire.

- | | |
|----------------------|---|
| - limite irrégulière | présence de sinuosités plus profondes que larges |
| - limite ondulée | présence de sinuosités plus larges que profondes |
| - limite régulière | approximativement parallèle à la surface du terrain |
| - limite interrompue | limite discontinue (horizons développés dans des fissures ou des poches séparées) |

Ces termes ne recouvrent pas toutes les situations. Parfois un simple schéma dispense de longues explications.

* **Unités stratigraphiques** : couches superposées d'une coupe stratigraphique entre lesquelles on peut définir des limites plus ou moins nettes et plus ou moins sinueuses, considérées comme suffisamment homogènes d'un point de vue de la couleur, de la texture et de la structure pour constituer une unité de description et de prélèvement.

Le contraste entre deux unités stratigraphiques (U.S.) successives résulte d'évolutions pédogénétiques (départs latéraux ou verticaux de matières, apports de matières, présence de matière organique, etc...) et/ou de l'influence humaine par le biais des pratiques culturales et/ou de terrassement. Les unités stratigraphiques sont décrites de façon fine selon une série de critères empruntés à la pédologie. Chaque critère de description est porteur d'une information sur le mode de dépôt et/ou l'évolution dans le temps de la couche. La description objective de chaque unité stratigraphique est un préalable indispensable à l'analyse archéologique.

N° U.S.	Interprétation	Matériel	Description
1	Pelouse actuelle	-	S.I. L((S)) BN. Str friable, humifère. Racinaire
2	TR jardin XXè	-	S.I. L(S) BN. Str friable, humifère. Microporosité. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm roulés, rares cailloux. Racinaire, gros racinaire.
3	TR jardin fin XIXè	Rares fragments de TC. Fragments de mortier. Charbon. Os	S.I. LS B(J). Str friable. Percolations racinaires BN. Rares nodules de S Ro. GRA mm à cm roulés. Rares cailloux. Microracinaire et racinaire.
4	Remblais de démolition fin XIXè	Ardoise. Os. Charbon. Fil de fer entortillé.	S.I. S Ro(B). Str friable. Beaucoup de GRA mm à cm roulés. Eclats calcaires cm. 1 bloc à l'interface inférieure. Nodules de U.S. 3 à l'interface supérieure. Nodules de U.S. 5 vers l'interface inférieure. Percolations racinaires Bf.
5	Remblais de démolition fin XIXè	Fragments de mortier Bl. Fragments d'ardoise.	S.I. LS BG. Str friable. Aspect lité. Beaucoup de GRA mm roulés. Rares cailloux roulés. Eclats calcaires mm à cailloux. Petit lit de S Ro discontinu à l'interface inférieure.
6	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Gros fragments de mortier Bl émoussés. Fragments de mortier Be. 1 gros charbons. Fragments d'ardoise. 1 tesson TC vernissée. Verre. (Matériel prélevé)	S.I. LS B(G). Str friable. Beaucoup de GRA mm à cm roulés. Pierres de calcaire. Un nodule de S Ro. Microporosités, porosités, macroporosités. Microracinaire et racinaire.
7	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments de mortier.	S. I. Mélange hétérogène. LS GB + S BRo. Str très friable. Beaucoup de GRA mm à cm roulés.
8	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments de mortier.	S.I. LS GB + S BRo + S Ro. Str très friable. Beaucoup de GRA mm à cm roulés. Mélange hétérogène.
9	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Rares charbons. Os.	S.I. S Ro + nodules cm de LS GB (épars dans les 35 cm supérieurs, plus concentrés dans la partie basse de la couche). Str friable à CPT. Beaucoup de GRA mm roulés. GRA cm. Quelques cailloux roulés.
10	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments de plâtre.	S.I. LS BG. Str friable.
11	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.I. LS GB. Str friable. Beaucoup de GRA mm. 1 caillou de calcaire. Racinaire.
12	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments de mortier.	S.I. Mélange hétérogène. LS GB + S BRo + S Ro. Str très friable. Beaucoup de GRA mm à cm roulés.
13	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments de plâtre.	S.I. Mélange hétérogène. LS BG + S Ro. Str friable.
14	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments cm de mortier et de plâtre.	S.I. LS BG. Str friable. GRA mm à cm. Cailloux.
15	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Gros fragments de mortier et de plâtre.	S.I. Mélange hétérogène. S Ro + L BG. Nodules d'A Gf. GRA mm à cm roulés. Cailloux de calcaire concentrés vers l'Est. 1 pierre de calcaire (10 cm).
16	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Rares charbons. Os.	S.I. S Ro + nodules cm de LS GB. Str friable à CPT. Beaucoup de GRA mm roulés. GRA cm. Quelques cailloux roulés.
17	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Gros fragments de mortier Bl émoussés. Fragments de mortier Be. 1 gros charbons. Fragments d'ardoise.	S.I. LS B((G)). Str friable. Beaucoup de GRA mm à cm roulés. Pierres de calcaire. Un nodule de S Ro. Microporosités, porosités, macroporosités. Microracinaire et racinaire.
18	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Quelques fragments cm de plâtre.	S.I. Calcaire concassé J. Percolations racinaires B. GRA mm à cm.
19	Chemin fin XVIIIè	-	S.I. S grossier roulé à matrice SL GJ. Str CPT à feuilletée. GRA mm. Quelques cailloux de calcaire Bl et J.
20a	Comblement tranchée de fondation U.S. 21 fin XVIIIè	Petits fragments de mortier. Charbons. Os.	S.I. LS B(J). Str friable. Beaucoup de GRA mm. Rare GRA cm. Eclats calcaires. Rares cailloux. Microracinaire
20b	Comblement tranchée de fondation U.S. 21 fin XVIIIè	-	S.I. Fragments de mortier Bl et de calcaire J dans LS Bf.
20c	Comblement tranchée de fondation U.S. 21 fin XVIIIè	Fragments de mortier.	S.I. SL BGJ. Str très friable. GRA mm.
21	Massif de fondation fin XVIIIè	-	S.I. Maçonnerie en blocs de calcaire J grossièrement équarris, assisés, liés au mortier de plâtre (prélevé). 2 assises de 12 cm d'épaisseur environ.
22a	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Rares charbons. Tesson de faïence (prélevé).	S.I. Lit de mortier JBl. Str CPT. GRA cm roulés.
22b	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Charbons.	S.I. Lit de plâtre (ou chaux). Str très CPT.
22c	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Gros fragments de plâtre (5 à 10 cm).	S.I. Lit de mortier JBl+ S Jro. Str CPT. GRA mm. Cailloux roulés.
22d	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments d'ardoise. Charbons.	S.I. Fragments de plâtre + Fragments de mortier JBl. GRA mm à cm.

22e	Remblais phase 2 fin XVIIIè	TCA. Charbons.	S.I. Petits fragments de plâtre et de mortier dans rare matrice LS B. GRA mm à cm.
23	Comblement fosse indéterminée fin XVIIIè	1 tesson de faïence.	S.I. Fragments mm à cm de mortier BI(J) et de plâtre dans rare matrice LS B. Beaucoup de GRA mm. Racinaire.
24	Comblement fosse indéterminée fin XVIIIè	Enormément de microfragments de mortier BI. Rare charbon.	S.I. SL B. Str friable. Beaucoup de GRA mm.
25	Comblement fosse indéterminée fin XVIIIè	-	S.I. Fragments mm à cm de mortier BI(J) et de plâtre dans rare matrice LS B. Beaucoup de GRA mm. Racinaire.
26	Comblement fosse indéterminée fin XVIIIè	Enormément de microfragments de mortier BI. Rare charbon.	S.I. SL B. Str friable. Beaucoup de GRA mm.
27	Comblement fosse indéterminée fin XVIIIè	-	S.I. Fragments mm à cm de mortier BI(J) et de plâtre dans rare matrice LS B. Beaucoup de GRA mm. Racinaire.
28	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	TC. Ardoise.	S.I. Mélange LS B + S J + Fragments mm à cm de mortier et de plâtre. GRA mm à cm. Quelques nodules de S Ro.
29	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	-	S.I. Mélange hétérogène. Mortier JBI + Plâtre + S + LS B.
30	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Rares charbons. Fragments de mortier et de plâtre.	S.I. LS B + passes de U.S. 29. Str micropolyédrique à friable. GRA mm, quelques GRA cm. Microracinaire, un peu de racinaire. Fragments de coquilles de mollusques et petites coquilles entières (< 1 mm).
31	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	-	S.I. Mélange hétérogène. Mortier JBI + Plâtre + S + LS B.
32	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Charbons. Fragments de mortier et plâtre.	S.I. LS B((G)). Str friable. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm.
33	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Fragments de plâtre. Rares charbons.	S.I. S + GRA mm + LS B.
34	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Charbons. Fragments de mortier et plâtre.	S.I. LS B((G)). Str micropolyédrique à friable, un peu CPT. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm.
35	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Gros fragments de plâtre à inclusions de charbon. Rare TC. Ardoise. Charbons.	S.I. LS B(J). S J. Beaucoup de GRA mm à cailloux. Microracinaire. Lit de S Ro à l'interface supérieure.
36	Remblais de démolition fin XIXè	Beaucoup de fragments de plâtre. TCA. 1 gros fragment de mortier de tuileau. Beaucoup de charbons. Fragments de mortier J. Os.	S.I. LS B(G). Str micropolyédrique à friable. CPT. GRA mm à cm. Quelques passes de S Ro.
37	Allée fin XIXè	-	S.I. GRA cm à cailloux roulés dans matrice S J, localement B Ro (sur face Est du sondage).
38a	Allée XXè	-	S.I. GRA mm roulés dans matrice L GB. Str CPT.
38b	Allée début XXè	-	S.I. Calcaire concassé JBI + GRA mm à cm roulés.
39	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Rares charbons. Os.	S.I. S Ro + nodules cm de LS GB (épars dans les 35 cm supérieurs, plus concentrés dans la partie basse de la couche). Str friable à CPT. Beaucoup de GRA mm roulés. GRA cm. Quelques cailloux roulés.
40	Aire de recoupe esplanade fin XVIIIè	1 gros fragment de brique.	S.I. Calcaire concassé J. Str CPT.
41	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Beaucoup d'éclats de mortier et de plâtre. Fragments de plâtre. Ardoise.	S.I. LS B. Str micropolyédrique à friable, CPT. Beaucoup de GRA mm. Passes de S Ro.
42a	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Charbons. Fragments de mortier et plâtre.	S.I. LS B((G)). Str micropolyédrique à friable, un peu CPT. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm.
42b	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Charbons. Fragments de mortier et de plâtre.	S.I. LS B. Str micropolyédrique à friable, un peu CPT. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm.
43	Allée actuelle	-	S.I. GRA roulés homométriques (environ 1 cm).
44	Allée fin XIXè	-	S.I. S Ro.
45	Allée fin XIXè	Ardoise.	S.I. Mélange S Ro + LS B. Str CPT. GRA mm. Rare GRA cm. Nodules de LS Bf.

46	Remblais de démolition fin XIX ^e	Fragments de verre. Charbons. Rare TC. 1 carreau de pierre ou fragment de dalle.	S.I. Gros fragments de plâtre à inclusions de charbon dans matrice L(S) Gf rare.
47	Remblais de démolition fin XIX ^e	Ardoise.	S.I. Mélange S Ro + LS B + LS Bf. Str un peu CPT. GRA mm. Rare GRA cm.
48	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.I. Mélange U.S. 29 et U.S. 30.
49	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Fragments de mortier et de plâtre. Charbons.	S.I. LS Bf. Str friable, humifère. GRA mm roulé, rare GRA cm.
50	Comblement tranchée de fondation U.S. 21 fin XVIII ^e	Nodules de mortier. Charbon. TC (prélevée).	S.I. LS B(J). Str friable. Beaucoup de GRA mm. Rares GRA cm. Rares cailloux. Eclats calcaires. Microracinaire. 1 fragment de bois pulvérulent (racines ?).
51	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	TCA. TC (prélevée).	S.I. Fragments de mortier et de plâtre. Str CPT.
52	Remblais de démolition fin XIX ^e	Charbon.	S.I. Mélange L(S) B(J) + S Ro + Percolations racinaires Bf. Str friable. GRA mm à cm roulés.
53	Remblais destruction terrasse/escalier fin XIX ^e	Fragments d'ardoise.	S.I. S RoB.
54	Comblement tranchée de pose réseau actuel	-	S.I. LS BN. Str friable. GRA mm.
55	Réseau d'arrosage actuel	-	S.I. Tuyau PVC N.
56	Réseau électrique actuel	-	S.I. Câbles électrique sous gaine plastique rouge.
57	TR jardin fin XIX ^e	Ardoise. TC carbonisée.	S.I. SL JB(Ro). Beaucoup de percolations racinaires Bf. Str friable. Beaucoup de GRA mm. Cailloux.
58	Remblais de démolition fin XIX ^e	-	S.I. Mélange S Ro + LS B.
59	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Fragments de mortier Bl. Quelques fragments cm de plâtre.	S.I. LS B + localement S Ro. Str friable. GRA mm à cm. Racinaire.
60	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Fragments de mortier Bl. Fragments de mortier Be. Fragments d'ardoise. Verre.	S.I. LS B(G). Str friable. Beaucoup de GRA mm à cm roulés.
61	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Enormément de petits fragments de plâtre.	S.I. LS BG. Str friable.
62	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Rares charbons. Os.	S.I. S Ro + nodules cm de LS GB (épars dans les 35 cm supérieurs, plus concentrés dans la partie basse de la couche). Str friable à CPT. Beaucoup de GRA mm roulés. GRA cm. Quelques cailloux roulés.
63	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	Fragments de mortier Bl. Fragments d'ardoise. Nombreux fragments de TCA.	S.I. LS BG. Str friable. Beaucoup de GRA mm roulés. Rares cailloux roulés. Eclats calcaires mm à cailloux. Beaucoup de pierres.
64a	Comblement tranchée de fondation U.S. 21 fin XVIII ^e	Fragments de mortier.	S.I. LS NB. Str très friable, très humifère. Blocs de calcaire. Racinaire.
64b	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	Fragments de mortier.	S.I. LS NB. Str très friable, très humifère. Blocs de calcaire. Racinaire.
65	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	Charbon.	S.I. SL BJ(Ro). Str friable. GRA mm roulés. Racinaire.
66	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	-	S.I. Mélange hétérogène. Mortier JBI + Plâtre + S + LS B.
67	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	Rares charbons. Beaucoup de fragments de mortier. Fragments de plâtre. 1 fragment de TCA.	S.I. LS B + passes de U.S. 29. Str micropolyédrique à friable. GRA mm, quelques GRA cm. Microracinaire, un peu de racinaire. Fragments de coquilles de mollusques et petites coquilles entières (< 1 mm).
68	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	-	S.I. Mortier J.
69	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	-	S.I. S RoB. GRA mm à cm roulés.
70	Comblement fosse de destruction escalier fin XIX ^e	Charbons. Fragments de mortier et plâtre.	S.I. LS B((G)). Str friable. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm.
71	Comblement fosse de destruction escalier	-	S.I. Fragments de mortier de plâtre + Fragments de TC + GRA mm à cm, dans matrice LS B.

	fin XIXè		
72	Remblais de démolition fin XIXè	Beaucoup de fragments de mortier de plâtre. Ardoise.	S.I. LS NB.
73a	Remblais de démolition fin XIXè	Fragments de verre. Charbons. Rare TC. 1 carreau de pierre ou fragment de dalle.	S.I. Gros fragments de plâtre à inclusions de charbon dans matrice L(S) Gf rare.
73b	Remblais de démolition fin XIXè	Beaucoup de fragments de vitrage. Fragments de mortier de plâtre. TC.	S.I. LS G (cendreux). Str CPT. Racinaire mort.
74	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Fragments d'ardoise. Fragments de TCA.	S.I. S RoB.
75	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Charbons. Fragments de mortier et plâtre.	S.I. LS B. Str micropolyédrique à friable, un peu CPT. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm.
76	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Charbons. Fragments de mortier et plâtre.	S.I. LS B(G)). Str micropolyédrique à friable, un peu CPT. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm.
77	Comblement fosse de destruction escalier fin XIXè	Fragments d'ardoise.	S.I. GRA cm roulés + Fragments de mortier J + Fragments de mortier BI dans matrice LS B.
78	Allée XXè	-	S.II. GRA mm roulés et calibrés dans matrice LS N très humifère. Str très CPT.
79	Allée fin XIXè	-	S.II. Calcaire concassé J mélangé à des cailloux de silex roulés. Un peu de S JB. Str CPT.
80	Allée fin XIXè	Ardoise. TC. Charbon.	S.II. SL BRo(JG). Str micropolyédrique à CPT. GRA mm. Nodules de S JRo.
81	Allée fin XIXè	Charbon. Rare TC.	S.II. S JRo. Str friable. Enormément de GRA mm roulés. Passes de Sro. Passes de LS B.
82	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	Charbon.	S.II. LS B(J). Str friable. GRA mm roulés. Racinaire.
83a	Remblais de démolition fin XIXè	Beaucoup d'ardoise et de TCA (tomette, brique brûlée). Fer.	S.II. Amas de plâtre. Str très CPT.
83b	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	Beaucoup d'ardoise et de TCA (tomette, brique brûlée). Fer.	S.II. Amas de plâtre. Str très CPT.
84a	Remblais de démolition fin XIXè	Fragments de mortier BI pulvérulent. Fragments de mortier. TCA (tuile). Ardoise.	S.II. S Be. Str CPT. GRA mm. Quelques cailloux de calcaire.
84b	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	Fragments de mortier BI pulvérulent. Fragments de mortier. TCA (tuile). Ardoise.	S.II. S Be. Str CPT. GRA mm. Quelques cailloux de calcaire.
85	Remblais phase 2 fin XVIIIè	TC. Os. Fragments de mortier de plâtre.	S.II. LS B. Str CPT. S J. GRA mm. Quelques cailloux.
86	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de mortier BI.	S.II. Fragments de mortier J + LS B.
87	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de fragments de mortier de plâtre.	S.II. LS B(G). Str CPT. GRA mm à cm roulés.
88	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de mortier BI.	S.II. Fragments de mortier J.
89	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de plâtre.	S.II. LS B(G). Str micropolyédrique peu développée. GRA mm à cm roulés.
90	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Quelques charbons.	S.II. Fragments cm de mortier de plâtre + Cailloux + GRA mm à cm + LS Bf.
91	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Charbon. Fragments de mortier de plâtre. TC brûlée. Fragment de pot en terre brûlé. Verre. TC vernissée (prélevée).	S.II. LS BG. Str micropolyédrique CPT. Beaucoup de GRA mm à cm. Quelques cailloux.
92	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.II. Mortier J à granulométrie très fine (ou calcaire pulvérulent) + Cailloux de calcaire et Fragments de mortier de plâtre noyés dedans.
93	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fer.	S.II. S Ro. Str friable à CPT. Enormément de GRA mm à cm roulés.
94	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	-	S.II. Bloc de calcaire (liais tendre, un peu poreux, extrait probablement à l'extérieur de Paris). Faces supérieure et Ouest taillées. L visible maxi = 57 cm. l maxi = 47 cm. H = 11 cm. Position inclinée d'Est en Ouest.
95	TR jardin	-	S.II. LS BN. Str micropolyédrique à friable, humifère. GRA mm

	XXè		roulés. Rare GRA cm. Microporosité et porosité. Racinaire, gros racinaire.
96	TR jardin fin XIXè	Rare charbon. Quelques fragments de mortier Bl. Fragments d'ardoise.	S.II. LS BJ. Str friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. Beaucoup de GRA mm. GRA cm roulés. Racinaire, gros racinaire.
97	Comblement tranchée de pose réseau actuel	-	S.II. LS B. Str friable.
98	Réseau d'arrosage actuel	-	S.II. Tuyau PVC N (diamètre = 2,5 cm).
99	Chemin fin XVIIIè	Fragments de mortier Bl.	S.II. SL JB. Percolations racinaires Bf. Beaucoup de GRA mm roulés.
100	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Coquilles d'huître. Fragments de mortier Bl. Tesson de faïence. Fragments de TCA. Verre (irisé). Charbons. Fragments d'ardoise.	S.II. LS BJ(G). Str grumeleuse à friable. Enormément de GRA mm à cm roulés. Cailloux de calcaire. Beaucoup de porosité. Gros racinaire.
101	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Beaucoup de fragments mm de plâtre. Gros fragments de plâtre (1 élément mouluré). Coquilles d'huître. Fragments de mortier Bl. Tesson de faïence. Fragments de TCA. Verre (irisé). Charbons. Fragments d'ardoise.	S.II. LS BJ(G). Str grumeleuse à friable. Enormément de GRA mm à cm roulés. Cailloux de calcaire. Beaucoup de porosité. Gros racinaire.
102	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.II. Amas de plâtre + Cailloux de calcaire + Fragments de TCA (tuiles). Racinaire à l'interface supérieure.
103	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments TC, faïence bleue (prélevée). Fragments d'ardoise.	S.II. Fragments de mortier Bl + Humus + LS GB + GRA mm à cailloux.
104	Remblais phase 2 fin XVIIIè	TC. Os. Fragments de mortier de plâtre.	S.II. LS B. Str CPT. S J. GRA mm. Quelques cailloux.
105	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de plâtre.	S.II. LS B(G). Str micropolyédrique peu développée. GRA mm à cm roulés.
106	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.II. SL GB + Enormément de fragments mm à cailloux de mortier de plâtre. Beaucoup de GRA mm à cailloux.
107	Remblais de démolition fin XIXè	Beaucoup d'ardoise et de TCA (tomette, brique brûlée). Fer.	S.II. Amas de plâtre CPT + LS NB.
108	Base de l'élévation du mur extérieur de la serre fin XIXè	-	S.III. Une assise de blocs taillés en calcaire à entroques (pierre d'Euville). L variable = 74 cm, 100 cm, (...etc), l = 26 cm, H variable = 22 à 26 cm, chanfreinés au niveau de l'angle supérieur de leur face extérieure. Localement, traces de mortier de ciment beige sur leur face supérieure (prélevé). Côté nord, leur face supérieure comporte des entailles rectangulaires à intervalles réguliers situées en face des bases de pilier mises au jour dans le décapage D.II. Ces blocs reposent localement sur des briques de niveau.
109	Fondation mur extérieur de la serre fin XIXè	-	S.III. Maçonnerie de moellons calcaires BIJ simplement équarris, plus ou moins assisés (assises de 12 cm environ), liés au mortier J à chaux + S + GRA mm. En débord de 12 cm par rapport à U.S. 108.
110	Fondation mur extérieur de la serre fin XIXè	-	S.III. GRA cm à cailloux roulés noyés dans mortier de chaux J.
111	TN pédogénéisé	Nodules carbonatés	S.III. SL BRo. Str friable. GRA mm à cm roulés.
112	Sol des potagers XVIIIè	Quelques nodules carbonatés	S.III. LS B. Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm. Rare GRA cm. Beaucoup de carbonatations. Microracinaire.
113	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Beaucoup de petits fragments de mortier Bl. TC (prélevée).	S.III. Gros fragments de mortier Bl, pierres de calcaire, ardoise, dans matrice LS B.
114	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments de mortier Bl.	S.III. LS B(R). Str friable, humifère. GRA mm à cm.
115	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de petits fragments mm à cm de mortier Bl. Charbons.	S.III. LS B(GJ). Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm à cm roulés. Porosité. Racinaire.
116	TN	-	S.III. S Ro. GRA cm de silex roulés.
117	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments mm à cm de mortier Bl. Charbons.	S.III. LS BG(J). Str micropolyédrique peu développée à CPT. Beaucoup de GRA mm. Nodules de S GRo.
118	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments d'ardoise. Clou en fer. Charbon. 1 fragment cm de mortier Bl.	S.III. LS GB. Str micropolyédrique peu développée à friable. Beaucoup de GRA mm roulés.
119	Remblais phase 3	Charbons.	S.III. LS BG(J). Str micropolyédrique peu développée à CPT.

	fin XVIII ^e		Beaucoup de GRA mm. Nodules de S GRo.
120	TR jardin fin XVIII ^e	Fragments de mortier Bl. Charbon.	S.III. LS B(J). Str micropolyédrique peu développée à friable. Un peu humifère. GRA mm à cm roulés.
121	Chantier serre fin XIX ^e	Beaucoup de fragments mm de plâtre. 1 fragment de mortier J. TC (fragment de pot de jardin en terre). Charbon.	S.III. LS BG. Str friable. Beaucoup de GRA mm roulés. Racinaire.
122	Chemin fin XVIII ^e	-	S.III. S JB(Ro) + LS B. Str friable un peu litée. Beaucoup de GRA mm roulés.
123a	Chantier serre fin XIX ^e	-	S.III. Lit de mortier J à chaux + S + GRA mm.
123b	Chantier serre fin XIX ^e	-	S.III. S J.
124	Chantier serre fin XIX ^e	Fer. Ardoise. Charbon. Fragment de ciment. Fragment de plâtre. Coquille de moule. TCA. 1 petit tesson de faïence blanche.	S.III. SL B(JJ). Str friable. Beaucoup de GRA mm. GRA cm. Beaucoup de racinaire.
125	TR périphérie du jardin fin XIX ^e	TCA. Ardoise. 1 fragment de céramique vernie J.	S.III. LS BJ(Ro). Str micropolyédrique à friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. GRA mm à cm roulés. Porosité. Beaucoup de racinaire.
126	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Fragments de plâtre. Ardoise. Petits fragments de TCA.	S.III. SL BG(J). Str friable. GRA mm à cm.
127	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Charbons.	S.III. LS BJ(Ro). Str friable. Enormément de percolations racinaires Bf. Un peu de racinaire.
128	TR jardin XX ^e	-	S.III. LS B + beaucoup de percolations racinaires BN (aspect chamaré). Str friable. GRA mm à cm.
129	TR jardin XX ^e	-	S.III. LA JV(B) + percolations racinaires Bf. Str micropolyédrique.
130	Allée actuelle	-	S.III. GRA roulé homométrique (environ 1 cm).
131	Allée XX ^e	-	S.III. GRA mm roulés et calibrés + LS BN. Str CPT.
132	Allée début XX ^e	-	S.III. S J + GRA mm.
133	Allée début XX ^e	-	S.III. Calcaire BIJ concassé. Str CPT.
134	Allée fin XIX ^e	-	S.III. GRA cm à cailloux roulés dans matrice S J.
135	Allée fin XIX ^e	Gros fragments de plâtre.	S.III. Mélange S RoJ + L Bf. GRA mm à cailloux roulés.
136	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Beaucoup de fragments d'ardoise.	S.III. Alternance de lits de plâtre et lits de S J mélangé à LS B. Beaucoup de GRA mm.
137	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	-	S.III. Fragments de plâtre + Fragments d'ardoise + Quelques fragments de tomettes + quelques blocs de calcaire BI J.
138	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	-	S.III. Briques (6 x 10,5 x 21,5 cm) certaines encore maçonnières au ciment + Plâtre peint (couleur saumon et moutarde) + Tomettes hexagonales (9,5 cm de côté) + Ardoises + Gros fragments de mortier BIG + Blocs de calcaire avec mortier de plâtre + Fragments de vitrage.
139	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Fragments de plâtre. Charbon. Ardoise. Fragment de TCA (tuile).	S.III. Mélange S J + L B. Beaucoup de GRA mm à cm. Pierres de calcaire.
140	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Fragments de mortier Bl et J. Charbon.	S.III. LS B. Str friable. GRA mm.
141	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.III. Mortier J pulvérulent + Gros fragments de plâtre + LS B + Fragments de mortier J.
142a	Réseau électrique XX ^e	-	S.III. Câbles en cuivre sous gaine de plomb à l'intérieur d'une canalisation en fer (ou fonte) de diamètre 3,5 cm.
142b	Réseau électrique XX ^e	-	S.III. Câbles en cuivre sous gaine de plomb à l'intérieur d'une canalisation en fer (ou fonte) de diamètre 3,5 cm.
142c	Comblement tranchée de pose réseau XX ^e	Beaucoup de fragments d'ardoise. Petits fragments de mortier J. Gros fragments de plâtre. Fragments de TCA. (Matériel prélevé)	S.III. Mortier Bl pulvérulent + LS B + Nodules de U.S. 132. Pierres de calcaire. Gros racinaire mort.
143	Allée XX ^e	-	S.III. LS BN. Beaucoup de GRA mm roulés.

144	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Charbon.	S.III. Mélange S Ro + LS Bf. GRA mm à cm roulés.
145	Comblement tranchée de pose réseau hydraulique fin XIX ^e	Beaucoup de fragments d'ardoise. Petits fragments de mortier J. Gros fragments de plâtre. Fragments de TCA.	S.III. Mortier Bl pulvérulent + LS B. Pierres de calcaire. Gros racinaire mort.
146	Réseau hydraulique fin XIX ^e	-	S.III. Canalisation en fer. Diamètre = 6 cm. L = 124 cm. Joints de serrage à boulons.
147	Réseau hydraulique fin XIX ^e	-	S.III. Canalisation en fer. Diamètre = 6 cm. L = 124 cm. Joints de serrage à boulons.
148	Comblement tranchée de pose réseau hydraulique fin XIX ^e	Fragments de plâtre. Fragments d'ardoise. Petits fragments de mortier J.	S.III. LS B(J). Str micropolyédrique à friable. Percolations racinaires Bf. GRA mm. Gros racinaire mort.
149	Allée fin XIX ^e	-	S.III. S Ro + Percolations racinaires Bf.
150	Réseau électrique fin XIX ^e	-	S.III. 2 câbles en cuivre sous gaine de plomb. Diamètre de l'ensemble = 1,5 cm.
151	Allée début XX ^e	-	S.III. Calcaire BIJ concassé. Str CPT.
152	Allée XX ^e	-	S.III. GRA mm roulés et calibrés + LS BN. Str CPT.
153	Allée XX ^e	-	S.III. LS BN. GRA mm roulés.
154	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Beaucoup de petits fragments de mortier de plâtre. Tessons de verre de bouteille. Tesson de pot de jardin en terre. (matériel prélevé)	S.III. SL BJG. Beaucoup de GRA mm à cm. Racinaire mort.
155	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Beaucoup de fragments mm de mortier Bl. Quelques gros fragments de mortier de plâtre.	S.III. LS B(G). Str micropolyédrique à friable. Beaucoup de porosité. GRA mm roulés. Gros racinaire mort.
156	Comblement fosse d'extraction fin XIX ^e	Fragments de TCA brûlés (tuile). TCA (tuile plate). (matériel prélevé)	S.III. Blocs de calcaire + Briques + Fragments de mortier J + Fragments de plâtre + Ardoises + un peu de LS B.
157	Remblais de démolition fin XIX ^e	Fragments mm de plâtre.	S.III. SL BJG. Str friable, litée. Beaucoup de GRA mm.
158	Remblais de démolition fin XIX ^e	Charbon.	S.III. Fragments mm de mortier J + Fragments mm de plâtre dans matrice LS B. GRA mm.
159	Remblais de démolition fin XIX ^e	Petits fragments de plâtre. Charbon.	S.III. LS B(G). Str micropolyédrique à friable. Porosité. Beaucoup de S grossier. GRA mm.
160	Remblais de démolition fin XIX ^e	-	S.III. S(L) GB. Str friable, litée. Passes de S RoJ. GRA mm roulés. Rares GRA cm.
161	Remblais de démolition fin XIX ^e	Enormément de petits fragments de mortier J. Fragments mm de plâtre.	S.III. LS BJG. Racinaire mort.
162	Comblement tranchée de pose réseau électrique fin XIX ^e	Enormément de fragments mm de mortier J et de plâtre. TCA (tuiles plates). Gros fragments de plâtre. Ardoise.	S.III. LS BJG. Str friable. Pierres de calcaire. Gros racinaire mort.
163	TR jardin fin XIX ^e	TCA. Ardoise.	S.III. LS BJ(Ro). Str micropolyédrique à friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. GRA mm à cm roulés. Porosité. Beaucoup de racinaire. Beaucoup de gros racinaire mort.
164	TR jardin XX ^e	-	S.III. LS B + beaucoup de percolations racinaires BN (aspect chamaré). Str friable. GRA mm à cm.
165	Comblement TP XX ^e	Charbon. 1 fragment de laitier vitrifié. Fragments de plâtre.	S.III. LS Bf. Str micropolyédrique à grumeleuse. Enormément de porosité. Beaucoup de GRA mm. Quelques GRA cm. Gros racinaire mort.
166	Comblement TP fin XIX ^e	Fragments mm à cm de plâtre. Ardoise.	S.III. SL BJ. Str friable. Percolations racinaires Bf. GRA mm à cm. Microracinaire. Racinaire mort.
167	Comblement TP fin XIX ^e	Beaucoup de fragments mm de plâtre. Fragments cm de plâtre. Ardoise.	S.III. SL BJ. Str friable. Percolations racinaires Bf. GRA mm à cm. Microracinaire. Racinaire mort.
168	Comblement TP fin XIX ^e	Enormément de fragments mm de plâtre. Quelques gros fragments de plâtre. Charbon.	S.III. LS Bf. Str micropolyédrique à grumeleuse. Enormément de porosité. Beaucoup de GRA mm. Quelques GRA cm. Gros racinaire mort.
169	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.III. S RoB.
170	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Fragments mm à cm de plâtre. Charbon.	S.III. L(A) JB(V). Str CPT. GRA mm à cm.
171	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Fragments mm à cm de plâtre. Charbon.	S.III. L(A) JB(V). Str CPT. GRA mm à cm.

172	Remblais de démolition fin XIXè	Fragments de TCA (tuiles). Gros fragments de plâtre. Fragments de mortier J.	S.III. LS B. Str grumeleuse. Percolations racinaires Bf. Beaucoup de GRA mm. Racinaire mort.
173	Remblais de démolition fin XIXè	Charbon.	S.III. Gros fragments de plâtre + Gros fragments de TCA brûlées dans matrice U.S. 172. Gros racinaire mort.
174	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments mm à cm de plâtre. Charbon.	S.III. L(A) JB(V). Str CPT. GRA mm à cm.
175	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments de plâtre et de mortier J.	S.III. LS BJ. Beaucoup de GRA mm à cm.
176	Comblement fosse indéterminée très ancienne	-	S.III. Sable rouille. GRA mm à cm.
177	Remblais de démolition fin XIXè	2 petites plaques décoratives en cuivre (prélevées)	S.III. Briques brûlées + Pierres de calcaire dans matrice U.S. 172 rare.
178	TR fin XIXè	TCA. Ardoise.	S.III. LS BJ(Ro). Str micropolyédrique à friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. GRA mm à cm roulés. Porosité. Beaucoup de racinaire. Beaucoup de gros racinaire mort.
179	Comblement tranchée de pose réseau actuel	-	S.III. LS BN. Str friable. GRA mm.
180	Réseau d'arrosage actuel	-	S.III. Tuyau PVC N. Diamètre de 2,5 cm.
181	Réseau électrique actuel	-	S.III. Câbles électriques sous gaine plastique rouge.
182	Réseau d'arrosage actuel	-	S.III. Tuyau PVC N. Diamètre de 2,5 cm.
183	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.III. LS BJ(V). Str friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. GRA mm à cm roulés.
184	TR fin XIXè	TCA. Ardoise.	S.III. LS BJ(Ro). Str micropolyédrique à friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. GRA mm à cm roulés. Porosité. Beaucoup de racinaire. Beaucoup de gros racinaire mort.
185	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.III. S JRo + LS BJ. GRA mm à cailloux roulés.
186	Comblement TP fin XVIIIè	Fragments mm de plâtre.	S.III. SL BJG. Str micropolyédrique à friable. Percolations racinaires Bf. Enormément de porosité. Beaucoup de GRA mm.
187	Comblement TP fin XVIIIè	Enormément de fragments mm de plâtre. Charbon.	S.III. SL BJG. Str micropolyédrique à friable. Percolations racinaires Bf. Enormément de porosité. Beaucoup de GRA mm.
188	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	Petits amas cendreaux. TC dont pot de jardin en terre (prélevée).	S.III. Gros fragments de mortier de tuileau + Fragments de tomettes + Ardoises + Verre + Fragments de plâtre + Fragments de TC (pot de fleur en terre cuite) + Os + Tomettes hexagonales (6 cm de côté et 1,5 cm d'épaisseur) + Pierres de calcaire dans matrice LS JB.
189	Comblement TP fin XVIIIè	Fragments mm de plâtre. Ardoises. Coquilles d'huître.	S.III. SL BJG. Str micropolyédrique à friable. Percolations racinaires Bf. Enormément de porosité. GRA mm. Rares cailloux de calcaire. Racinaire.
190	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de fragments mm de plâtre.	S.III. S(L) GB. Str CPT à friable. Beaucoup de GRA mm roulés.
191	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. Gros fragments de plâtre + Fragments de tomettes hexagonales (6,5 cm de côté, 1,5 cm d'épaisseur) + Pierres de calcaire Bl.
192	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Coquilles d'huître. Quelques fragments de plâtre.	S.III. SL B(Ro). Str friable. Quelques nodules de S Ro. GRA mm.
193	TN	-	S.III. S Ro. GRA cm de silex roulés.
194	TN pédogénéisé	Fragments de plâtre (roulés) ou nodules carbonatés ?	S.III. SL BRo. Str friable. GRA mm à cm roulés.
195	Sol des potagers XVIIIè	-	S.III. LS B. Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm. Rare GRA cm. Beaucoup de carbonatations. Microracinaire.
196	Sol des potagers XVIIIè	Fragments de mortier Bl. Fragments de plâtre.	S.III. LS B. Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm. Rare GRA cm. Beaucoup de carbonatations. Microracinaire.
197	Comblement tranchée de fondation du caisson technique fin XIXè	-	S.III. SL BJG. Str friable. GRA mm à cm roulés. Porosité.
198	Comblement tranchée de fondation du caisson technique fin XIXè	Gros fragments de TCA à l'interface supérieure. Ardoise.	S.III. LS BJ(Ro). Str micropolyédrique à friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. GRA mm à cm roulés. Porosité. Beaucoup de racinaire. Beaucoup de gros racinaire mort.
199	Caisson technique du bassin fin XIXè	-	S.III. Maçonnerie en briques (22 x 11 x 6 cm) liées au mortier de ciment.
200	Remblais phase 1 fin XVIIIè	TC (pot de jardin en terre)	S.III. Mortier J. GRA mm à cm.
201	Sol des potagers XVIIIè	Fragments de mortier Bl. Fragments de plâtre.	S.III. LS B. Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm. Rare GRA cm. Beaucoup de carbonatations. Microracinaire.

202	Remblais phase 1 fin XVIIIè	-	S.III. SL BRo. Str friable. GRA mm à cm.
203	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments mm à cm de plâtre. Charbon.	S.III. L(A) JB(V). Str CPT. GRA mm à cm.
204	Remblais phase 2 fin XVIIIè	TCA. Charbons. Fragments de mortier J et Bl.	S.III. LS Bf(Ro). Str friable, humifère. Porosité. GRA mm à cailloux. Gros racinaire.
205	TR fin XVIIIè	Charbon.	S.III. LS Bf(J). Str micropolyédrique à friable. Percolations racinaires Bf. Porosité. GRA mm à cm.
206	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. S Ro + LS B.
207	Remblais de démolition fin XIXè	Fragments de mortier J. Fragments de mortier de tuileau. Ardoise. Fer.	S.III. LS B + S Ro + Percolations racinaires Bf.
208	TR fin XIXè	-	S.III. Mélange U.S. 164 et U.S. 209.
209	TR fin XIXè	TCA. Ardoise.	S.III. LS BJ(Ro). Str micropolyédrique à friable. Beaucoup de percolations racinaires Bf. GRA mm à cm roulés. Porosité. Beaucoup de racinaire. Beaucoup de gros racinaire mort.
210	Comblement tranchée de pose tuyau de décharge du bassin fin XIXè	-	S.III. Fragments de mortier Bl + S Ro + Ardoises + TCA + GRA mm à cailloux dans matrice LS B rare.
211	Comblement tranchée de pose tuyau de décharge du bassin fin XIXè	Enormément de fragments mm de mortier Bl.	S.III. LS BR(G). Str friable. GRA mm à cailloux.
212	TR fin XVIIIè	Charbon.	S.III. LS B(J). Str micropolyédrique à friable. Percolations racinaire Bf. Beaucoup de porosité. GRA mm.
213	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments cm de mortier Bl.	S.III. Cailloux + Gros fragments de mortier Bl + TCA dans matrice LS B.
214	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Mortier J pulvérulent. 1 gros charbon.	S.III. LS Bf(Ro). Str friable, humifère. Porosité. GRA mm à cailloux. Gros racinaire.
215	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. Mortier J pulvérulent dans LS Bf. GRA mm.
216	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de mortier Bl. TCA. Charbons.	S.III. LS BJ(G). Str micropolyédrique à friable. GRA mm à cm.
217	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de fragments de mortier Bl. Petits fragments de mortier J.	S.III. LS BJ. Str friable. GRA mm à cm. Gros racinaire.
218	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. Fragments de plâtre + Tomettes avec traces de peinture rouge.
219	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments mm à cm de plâtre. Charbon.	S.III. L(A) JB(V). Str CPT. GRA mm à cm.
220	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Os. Ardoise.	S.III. Mélange L(A) JB(V) + LS B. GRA mm à cm.
221	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de mortier. TCA.	S.III. SL Be. Beaucoup de GRA mm roulés. GRA mm à cm.
222	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. S Ro. Percolations racinaires Bf. Beaucoup de GRA mm à cailloux roulés.
223	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Beaucoup de gros fragments de mortier. Petits fragments de mortier J.	S.III. LS B(Ro). Str friable. 1 pierre.
224	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de mortier Bl. Fragments de plâtre.	S.III. LS B. Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm. Rare GRA cm. Beaucoup de carbonatations. Microracinaire.
225	TR fin XVIIIè	Petits fragments de mortier J.	S.III. LS B(J). Str friable. Beaucoup de porosité. GRA mm roulés.
226	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments mm à cm de plâtre. Charbon.	S.III. L(A) JB(V). Str CPT. GRA mm à cm.
227	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments cm de mortier Bl.	S.III. Cailloux + Gros fragments de mortier Bl + TCA dans matrice LS B.
228	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de fragments mm à cm de plâtre. Mortier Bl. Mortier J.	S.III. LS BJ. Str CPT.
229	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. S Ro. Percolations racinaires Bf. Beaucoup de GRA mm à cailloux roulés.
230	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. GRA mm à cailloux + Fragments de mortier Bl + TCA + Ardoises + Mortier J pulvérulent + Os.
231	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. Mortier J + GRA mm à cailloux.
232	Comblement tranchée de pose réseau actuel	-	S.III. LS BN. Str friable. GRA mm.

233	Comblement tranchée de pose réseau actuel	-	S.III. LS B + beaucoup de percolations racinaires BN (aspect chararé). Str friable. GRA mm à cm.
234	Décharge du bassin fin XIXè	-	S.III. Canalisation en terre cuite. Tuyaux de diamètre 22 cm, et de longueur 64 cm, jointoyés au ciment (<u>prélevé</u>).
235	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. Mortier J + GRA mm à cailloux.
236	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. LS B. Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm. Rare GRA cm. Beaucoup de carbonatations. Microracinaire.
237	Caisson technique du bassin fin XIXè	-	S.III. Couronnement en pierres + fragments de TCA noyés dans du ciment, dans lequel est scellé un cadre en fer, sur lequel repose la plaque amovible du regard (U.S. 245).
238	Tuyau d'évacuation du bassin fin XIXè	-	S.III. Canalisation en plomb de diamètre 8,5 cm, d'épaisseur 0,5 cm.
239	Scellement du tuyau d'évacuation du bassin dans la décharge fin XIXè	-	S.III. Fragments de briques noyés dans du mortier de ciment grossier.
240	Comblement tranchée de pose tuyau de décharge du bassin fin XIXè	-	S.III. LS BN. Str friable, humifère. Racinaire.
241	Comblement tranchée de fondation du caisson technique fin XIXè	Fragments d'ardoise. Fragments de TCA (tuiles). Fragment de ciment grossier.	S.III. SL BJ. Str friable, humifère. Percolations racinaires Bf. GRA mm roulés.
242	Comblement fosse indéterminée très ancienne	-	S.III. LS B. Str micropolyédrique peu développée à friable. GRA mm. Rare GRA cm. Beaucoup de carbonatations. Microracinaire.
243	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.III. S Ro. GRA cm de silex roulés.
244	Margelle du bassin fin XIXè	-	S.III. Liais taillé : calcaire à cérithes, provenant probablement de Bagneux ou de Senlis.
245	Caisson technique du bassin fin XIXè	-	S.III. Regard parallélépipédique soudé à une plaque en fer amovible.
246	Fondation margelle du bassin fin XIXè	-	S.III. Mortier de ciment Be(G).
247	TR XXè	Fragments d'ardoise.	S.V. LS BN. GRA mm roulés. Quelques GRA cm. Racinaire.
248	TR fin XIXè	Ardoise. Tessons de faïence blanche. Fragments de mortier BIG.	S.V. LS B(JRo). Str friable. Percolations racinaires Bf. Beaucoup de GRA mm roulés. Quelques GRA cm. Porosité. Racinaire.
249	Elément maçonné fin XVIIIè	-	S.V. Pierres de calcaire J non équarries noyées dans mortier GBI à inclusions de charbon (<u>prélevé</u>).
250	Allée XIXè	Ardoise. Tessons de faïence blanche. Fragments de mortier BIG.	S.V. LS B(JRo). Str friable. Percolations racinaires Bf. Beaucoup de S grossier. Beaucoup de GRA mm roulés. Quelques GRA cm. Porosité. Racinaire.
251	Allée XIXè	-	S.V. SL J(B). Str friable. Beaucoup de percolations racinaires B. GRA mm à cm.
252	TR XIXè	TC. Ardoise.	S.V. LS Bf. Str friable à grumeleuse. GRA mm. Porosité. Gros racinaire.
253	Comblement d'une structure de jardin indéterminée fin XVIIIè	Quelques petits fragments de mortier BI.	S.V. LS Bf((R)). Str friable à grumeleuse. GRA mm à cm. Beaucoup de racinaire. Porosité.
254	Comblement d'une structure de jardin indéterminée fin XVIIIè	Fragments de mortier BI.	S.V. LS Bf((R)) + S J (ou mortier pulvérulent). Str friable à grumeleuse. GRA mm à cm. Beaucoup de racinaire. Porosité.
255	Comblement d'une structure de jardin indéterminée fin XVIIIè	Petits fragments d'ardoise. Charbons. Fragments de mortier J.	S.V. Mortier pulvérulent + LS B.
256	Comblement d'une structure de jardin indéterminée fin XVIIIè	-	S.V. LA JVB. Str CPT. Nodules de LS Bf. GRA mm à cm.
257	Comblement d'une structure de jardin indéterminée	Petits fragments d'ardoise. Charbons. Fragments de mortier J.	S.V. Mortier pulvérulent + LS B.

	fin XVIII ^e		
258	Comblement d'une structure de jardin indéterminée fin XVIII ^e	Beaucoup de fragments de mortier J. Quelques fragments de mortier Bl.	S.V. LS Bf((R)) + S J (ou mortier pulvérulent). Str friable. Beaucoup de GRA mm. Beaucoup de racinaire.
259	Comblement d'une structure de jardin indéterminée fin XVIII ^e	Petits fragments d'ardoise. Charbons. Fragments de mortier J.	S.V. Mortier pulvérulent + LS B. Beaucoup de racinaire.
260	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	-	S.V. Fragments de mortier Bl + GRA mm à cailloux roulés + Pierres de calcaire + Ardoise + Mortier JBI pulvérulent + TC (<u>prélevée</u>) + Verre + TCA + Passes de L(A) R (?)
261	TN pédogénéisé	Charbons. TC.	S.V. SL BRo. Str friable. GRA mm. Porosité.
262	TN	-	S.V. S Ro. Quelques percolations racinaires B. GRA mm à cm roulés.
263	TR fin XVIII ^e	Quelques petits fragments de mortier Bl.	S.V. LS Bf((R)). Str friable à grumeleuse. GRA mm à cm. Beaucoup de racinaire. Porosité.
264	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Quelques fragments d'ardoise.	S.V. Mortier BIJ + GRA mm à cailloux + Gros fragments de TCA + Pierres de calcaire + Mortier pulvérulent dans matrice LS BG. Racinaire.
265	TR XIX ^e / Négatif allée fin XVIII ^e	Os. Fragments de mortier de tuileau. Fragments de mortier JBIG. TCA.	S.V. LS Bf((R)). Str friable à grumeleuse. GRA mm à cm. Pierres. Racinaire. Porosité.
266	TR fin XIX ^e	-	S.V. Mélange U.S. 247 et U.S. 248.
267	TR fin XIX ^e	Ardoise. Tessons de faïence blanche. Fragments de mortier BIG.	S.V. LS B(JRo). Str friable. Percolations racinaires Bf. GRA mm roulés. Quelques GRA cm. Porosité. Gros racinaire.
268	Comblement tranchée de pose réseau XX ^e	Fragments de mortier J. Charbons.	S.V. LS BN. Beaucoup de GRA cm à cailloux roulés.
269	Comblement tranchée de pose réseau XX ^e	1 gros fragment de mortier de ciment (<u>prélevé</u>).	S.V. Mélange LS BN + SL BJ. Beaucoup de GRA mm à cm roulés.
270	Comblement tranchée de pose réseau XX ^e	Fragments de mortier.	S.V. Mélange S Ro + LS BN. GRA mm à cm.
271	Comblement tranchée de pose réseau XX ^e	Ardoise. TC. Fragments de mortier BIG.	S.V. SL JGB + Percolations racinaires Bf. Beaucoup de GRA mm à cailloux.
272	Comblement tranchée de pose réseau XX ^e	Ardoise. TCA. Gros fragments de mortier Bl.	S.V. SL BG. Percolations racinaires Bf. Beaucoup de cailloux.
273	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Fragments d'ardoise.	S.V. Mélange LS B + SL JB. Str friable. Beaucoup de GRA mm roulés. Percolations racinaires Bf. Racinaire.
274	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Enormément de fragments de mortier Bl. Fragments d'ardoise. Charbons.	S.V. LS BG + S JB. Beaucoup de GRA mm à cm.
275	TR fin XVIII ^e	Fragments de TCA. Fragments d'ardoise.	S.V. SL BRo. Str friable. GRA mm roulés. Racinaire.
276	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Petits fragments de mortier Bl. Tessons de faïence.	S.V. SL GBRo. Str friable à grumeleuse. Porosité.
277	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Beaucoup de petits fragments de mortier Bl. Quelques fragments cm de mortier Bl.	S.V. LS BG((Ro)). Str friable. GRA mm roulés. Porosité.
278	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Enormément de fragments de mortier BIG.	S.V. S Ro. GRA mm à cm roulés. Nodules de LS B.
279	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Fragments de mortier Bl. Charbons.	S.V. LS JBRo. Str CPT à friable. GRA mm.
280	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Charbons. Beaucoup de fragments de mortier Bl.	S.V. LS BG((Ro)). Str CPT à friable. Nodules de S Ro. GRA mm à cm roulés. Porosité.
281	Remblais phase 1 fin XVIII ^e	Charbons.	S.V. Fragments de plâtre Bl + TCA + Mortier + Cailloux à pierres de calcaire. Str CPT.
282	Sol des potagers XVIII ^e	-	S.V. LS BG(Ro). Str friable. GRA mm. Racinaire.
283	TN pédogénéisé	Charbons. 1 fragment de TC.	S.V. SL BRo. Str friable. GRA mm. Porosité.
284	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Mortier BIJ pulvérulent. Charbons. Fragments de TCA.	S.V. SL JBG. Enormément de GRA mm roulés.
285	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Mortier pulvérulent.	S.V. LS Bf + S J. GRA mm à cm. Beaucoup de racinaire. Gros racinaire.
286	Comblement tranchée de	Elément en cuivre (ou	S.V. Plâtre + Ardoises + TCA (<u>prélevée</u>) dans matrice U.S. 280.

	récupération bonne terre fin XIX ^e	laiton). Tessons de verre. Tesson de faïence (<u>prélevé</u>).	
287	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Fragments de mortier BI. Fragments de TCA. Ardoise.	S.V. LS BJG. Str CPT. GRA mm à cm.
288	Allée actuelle	-	S.V. LS BN. Beaucoup de GRA mm roulés.
289	Allée XX ^e	-	S.V. GRA mm roulés et calibrés dans LS BN. Str CPT.
290	Allée début XX ^e	-	S.V. Calcaire concassé JBI. Fine couche de S JRo à l'interface supérieure
291	Allée fin XIX ^e	-	S.V. GRA cm à cailloux de silex roulés dans S JRo.
292	Allée fin XIX ^e	Fragments de plâtre. Ardoise. Fragments de mortier BIG.	S.V. Mélange S Ro + LS Bf(Ro). GRA cm.
293	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Beaucoup de charbons. Tessons de verre (vitrage).	S.V. LS BN.
294	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	-	S.V. Mortier pulvérulent J + Beaucoup de fragments de plâtre + Mortier GBI + Fragments de mortier de tuileau + TCA + Ardoise + Charbon + LSB. Str CPT.
295	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Fragments de mortier J. TCA. Charbon. Petits fragments d'ardoise.	S.V. SL BJG. S grossier. GRA mm. Nodules de S Ro.
296	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	-	S.V. Mortier pulvérulent J + Beaucoup de fragments de plâtre + Mortier GBI + Fragments de mortier de tuileau + TCA + Ardoise + Charbon + LSB. Str CPT.
297	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Fragments de mortier BIG. Charbons.	S.V. SL JB. GRA mm.
298	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Petits fragments de mortier. Ardoise. Verre. Petits fragments de TCA.	S.V. SL BGJ. Str friable à CPT. S grossier. Beaucoup de GRA mm.
299	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Fragments de mortier. Fragments de plâtre.	S.V. Mortier pulvérulent + LS BG. Enormément de GRA mm à cailloux roulés.
300	Lit de pose de réseau hydraulique fin XIX ^e	-	S.V. S Ro.
301	Réseau hydraulique fin XIX ^e	-	S.V. Canalisation en fer (ou fonte) avec joints de serrage à deux boulons, coudée vers le milieu de la tranchée.
302	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.V. LS BGJ. Str friable à grumeleuse. GRA mm. Gros racinaire.
303	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.V. Mortier de plâtre.
304	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.V. SL JGV. Str CPT. Beaucoup de S grossier.
305	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	Petits fragments de mortier BI.	S.V. SL BRo. Str friable. GRA mm. Porosité.
306	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.V. Mélange LA JGV + LS BJ.
307	Remblais phase 2 fin XVIII ^e	-	S.V. Fragments de mortier BI + TC + Verre + Fer dans matrice SL JB rare. (<u>Matériel prélevé</u>)
308	Réseau électrique XX ^e	-	S.V. 4 gaines de plomb à l'intérieur d'une canalisation en terre cuite vernissée à l'extérieur : L = 87,5 cm. Embout mâle fileté sur une largeur de 6 cm, diamètre de 13 cm. Embout femelle, diamètre de 15 cm.
309	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Beaucoup de fragments de mortier BIG. TCA. Ardoise. Verre. Os.	S.V. SL B. Blocs calcaires.
310	Allée XX ^e	-	S.V. GRA mm roulés et calibrés dans LS GBJ(V). Str CPT.
311	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	Fragment de TCA. Fer.	S.V. Plâtre CPT.
312	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	-	S.V. Blocs calcaires + Gros blocs de plâtre à inclusions de charbon + Gros fragments de TCA.
313	TR XX ^e	-	S.V. Mélange U.S. 247 et U.S. 315.
314	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIX ^e	-	S.V. LS B(JJ). Str micropolyédrique à friable. GRA mm. Racinaire. Gros racinaire.

315	TR fin XIXè	Petits fragments de mortier Bl. TC. Fragments cm de mortier J.	S.V. LS B(J) + Percolations racinaires Bf. GRA mm à cm. Enormément de racinaire. Gros racinaire.
316	Comblement tranchée d'intervention sur le mur de clôture Sud XIXè	Concentration de petits fragments de mortier Bl à proximité du mur. TC. Fragments cm de mortier J.	S.V. LS B((J)) + Percolations racinaires Bf. GRA mm à cm. Enormément de racinaire. Gros racinaire.
317	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de petits fragments de mortier Bl.	S.V. SL BG. Str friable. GRA mm à cailloux. Bloc de calcaire taillé. Racinaire. Gros racinaire.
318	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments de mortier Bl.	S.V. SL BG. Str friable. GRA mm à cailloux. Bloc de calcaire taillé. Racinaire. Gros racinaire.
319	Comblement tranchée d'intervention contre le mur de clôture Sud XIXè	Beaucoup de petits fragments de mortier Bl.	S.V. LS BG. Str friable. GRA mm à cm roulés. Racinaire. Gros racinaire.
320	Comblement tranchée d'intervention contre le mur de clôture Sud XIXè	Gros fragments de mortier BIG. Fragments de mortier. Petite tomette hexagonale de 6 cm de côté.	S.V. S grossier J(Ro). GRA mm à cm. Racinaire.
321	Comblement tranchée d'intervention contre le mur de clôture Sud XXè	-	S.V. Fragments mm à cm de mortier Bl + Cailloux de calcaire.
322	Comblement tranchée d'intervention contre le mur de clôture Sud XXè	Clou en fer.	S.V. Cailloux + Fragments de mortier Bl + TCA dans matrice LS B.
323	Comblement tranchée d'intervention contre le mur de clôture Sud XXè	Fragments de vitrage. Ardoise. Assiettes en faïence. Fonds de pots de jardin en terre. Grès. Scories. Os. Porcelaine de Gien.	S.V. LS GN (charbonneux/cendreuse). Str friable. Beaucoup de matériel (<u>prélevé</u>).
324	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.V. Mortier JBI pulvérulent + Fragments dans matrice SL GB.
325	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de mortier Bl.	S.V. SL BG. Str friable. GRA mm à cailloux. Bloc de calcaire taillé. Racinaire. Gros racinaire.
326	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Charbons. Fragments mm à cm de mortier Bl.	S.V. LS B(Ro). Str friable.
327	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.V. Pierres de calcaire JBI (éclats de taille).
328	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.V. SL B(Ro). Petits nodules de LA GJV. Racinaire.
329	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de mortier Bl. Plâtre. Charbons.	S.V. SL B(Ro).
330	Allée XXè	-	S.V. Scories (<u>prélevées</u>).
331	Comblement tranchée d'intervention sur le mur de clôture Sud XXè	-	S.V. S grossier JRo. Percolations racinaires B.
332	Comblement tranchée d'intervention sur le mur de clôture Sud XXè	-	S.V. S JRoB. Str CPT à friable.
333	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments de mortier Bl. 1 gros fragment de mortier Bl.	S.V. LS BR. Str friable. Localement passes de S Ro. Nodules de LA JGV. GRA mm à cailloux.
334	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.V. S Ro.
335	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments de TCA.	S.V. Pierres de calcaire JBI (éclats de taille).
336	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.V. Mélange S Ro + LS Bf. GRA mm roulé. Racinaire.
337	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments de mortier Bl.	S.V. LS BG(J). Str friable à grumeleuse. Porosité. GRA mm à cm. Racinaire.
338	TR fin XVIIIè	Charbon. Petits fragments d'ardoise.	S.V. LS BRo. Str friable. Porosité. GRA mm à cm. 1 caillou de calcaire. Racinaire.
339	Comblement TP fin XIXè	-	S.V. LS Bf. Str micropolyédrique à grumeleuse. GRA mm à cm.
340	Comblement TP fin XVIIIè	Ardoise.	S.V. LS B(Ro). Str micropolyédrique à friable. Porosité. GRA mm à cm. Racinaire.
341	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments et quelques	S.V. LS BG(J). Str friable à grumeleuse. Porosité. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm. Racinaire.

		fragments cm de mortier Bl. Ardoise. TC vernissée (prélevée).	
342	TR fin XVIIIè	Ardoise. Os. Charbon. Petits fragments de mortier Bl. TCA.	S.V. LS BJ(Ro). Str friable. Beaucoup de GRA mm. Racinaire. Gros racinaire.
343	Chemin fin XVIIIè	-	S.V. GRA mm roulés + S grossier dans matrice LS B(J)((V)). Str CPT.
344	Chemin fin XVIIIè	-	S.V. SL GBJV. Str CPT, aspect lité. GRA mm roulés.
345	Chemin fin XVIIIè	Fragments mm à cm de mortier Bl.	S.V. SL RoB. Str friable. Porosité.
346a	Chemin fin XVIIIè	-	S.V. S grossier RoB. Str friable. GRA mm roulés.
346b	Chemin fin XVIIIè	Quelques fragments de mortier BIJ.	S.V. SL GBJV. Str CPT à friable. GRA mm roulés. 1 caillou de calcaire.
347a	Chemin fin XVIIIè	Microfragments de mortier J (ou calcaire pulvérulent). Charbon.	S.V. LS BN(Ro). Str CPT. GRA mm roulés.
347b	Chemin fin XVIIIè	-	S.V. SL JGB(V). Str CPT à friable. S grossier. GRA mm roulés.
347c	Chemin fin XVIIIè	-	S.V. LS Bf. Str CPT.
347d	Chemin fin XVIIIè	-	S.V. S Ro à la base + SL JGB(V). Str CPT à friable.
347e	Chemin fin XVIIIè	Fragments de mortier J et Bl.	S.V. LS Bf. Str CPT. GRA mm roulés.
348	Comblement fosse de plantation (repentir) XVIIIè	Charbons. Petits fragments de mortier Bl.	S.V. SL BGJ(Ro). Str CPT. GRA mm.
349	Comblement fosse de plantation (repentir) XVIIIè	Quelques fragments de mortier Bl.	S.V. LS BG(Ro). Str friable à grumeleuse. Beaucoup de GRA mm roulés. Quelques GRA cm. Racinaire.
350	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments et quelques fragments cm de mortier Bl. Ardoise.	S.V. LS BG(J). Str friable à grumeleuse. Porosité. Quelques nodules de S Ro. GRA mm à cm. Racinaire.
351	Terrier d'animal	-	S.V. Cavité naturelle.
352	Comblement TP fin XIXè	-	S.V. LS B(Ro). Str grumeleuse. GRA mm.
353	Comblement fosse de plantation (repentir) XVIIIè	-	S.V. Mélange U.S. 342 et S Ro.
354a	Semelle de fondation mur de clôture Sud fin XVIIIè	Tesson <u>prélevé</u> contre la maçonnerie	S.V. Trois assises de moellons calcaires simplement équarris (H = 20 cm, L = de 20 à 30 cm) liés au mortier de chaux JRo à granulométrie fine (prélevé).
354b	Mur de clôture Sud retouché à la fin XIXè	-	S.V. Trois assises de moellons calcaires simplement équarris (H = 15 cm, L = de 20 à 30 cm) liés au mortier de chaux JRo à granulométrie fine. Maçonnerie localement recouverte par des aplâts de mortier de chaux JRo.
354c	Mur de clôture Sud retouché au XXè	-	S.V. Appareil de moellons calcaires (H = 15, L = de 20 à 40 cm) liés au mortier de chaux JRo à granulométrie fine. Cinq assises et demie jusqu'au niveau de sol actuel. Traces de badigeon Bl : fugaces sur les deux assises inférieures, très marquées sur les trois assises supérieures. Le badigeon s'arrête au niveau supérieur de U.S. 316.
355	Allée fin XIXè	-	S.IV. GRA cm à cailloux de silex roulés dans matrice LS BRo. Percolations racinaires BN. Calcaire concassé JBI à l'interface supérieure.
356	Comblement tranchée de pose réseau XXè	Gros fragments de mortier J.	S.IV. LS BJRo. Str friable. Beaucoup de percolations racinaires BN. Beaucoup de GRA mm. Pierres de calcaire.
357	TR fin XIXè	Fragments de plâtre. TC dont pot de jardin en terre (prélevée).	S.IV. LS B(J)((Ro)). Str friable. Percolations racinaires Bf. GRA mm à cm. Gros racinaire.
358	Allée fin XIXè	-	S.IV. Mélange U.S. 1 et U.S. 359a.
359a	Allée fin XIXè	-	S.IV. GRA cm à cailloux de silex roulés dans matrice LS BRo. Percolations racinaires BN. Calcaire concassé JBI à l'interface supérieure.
359b	Allée fin XIXè	-	S.IV. GRA cm à cailloux de silex roulés dans matrice LS BRo. Calcaire concassé JBI à l'interface supérieure.
360	Allée début XXè	-	S.IV. Calcaire concassé J pulvérulent.

361	Allée actuelle	-	S.IV. GRA mm roulés.
362	Allée actuelle	-	S.IV. GRA mm roulés calibrés dans matrice LS BN.
363	Allée début XXè	-	S.IV. Calcaire concassé J pulvérulent.
364	TR XXè	-	S.IV. Mélange U.S. 359 et U.S. 365.
365	TR XXè	-	S.IV. LS BN. GRA mm à cm.
366	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. LS BRo. Str friable. GRA mm à cm.
367	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. SL JBRO. Str friable. GRA mm à cm. 1 caillou calcaire.
368	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. Plâtre pulvérulent BIG.
369	Chemin fin XVIIIè	-	S.IV. SL RoB. GRA mm à cm.
370	Chantier U.S. 388 fin XVIIIè	-	S.IV. Calcaire JRo pulvérulent + L BG.
371	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Petits fragments de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). Str micropolyédrique à friable, CPT, humifère. GRA mm à cm.
372	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Cailloux de calcaire + Fragments de mortier BI + Cailloux roulés dans matrice LS B.
373	Comblement tranchée de pose réseau XXè	Os (bovidé). Microfragments de plâtre. TCA. (<u>Matériel prélevé</u>)	S.IV. SL BJ(Ro). Str très friable, meuble. GRA mm à cailloux roulés.
374	Réseau électrique XXè	-	S.IV. Canalisation en fer de diamètre 3,5 cm, contenant un tuyau en plomb, coudée vers le milieu de la tranchée pour effectuer un retour vers l'Est. Son angle est noyé dans du ciment et repose sur deux assises de briques.
375	Réseau électrique XXè	-	S.IV. Canalisation en fer de diamètre 3,5 cm, contenant un tuyau en plomb, coudée vers le milieu de la tranchée pour effectuer un retour vers l'Est. Son angle est noyé dans du ciment et repose sur deux assises de briques.
376	Réseau électrique XXè	-	S.IV. Canalisation en fer de diamètre 3,5 cm, contenant un tuyau en plomb, coudée vers le milieu de la tranchée pour effectuer un retour vers l'Est. Son angle est noyé dans du ciment et repose sur deux assises de briques.
377	Comblement TP fin XIXè	Beaucoup de microfragments de plâtre. 1 gros fragment de mortier J.	S.IV. LS BJ. Str friable à CPT. GRA mm à cailloux de silex roulés.
378	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. LS BG(J).
379	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. Plâtre pulvérulent BIG.
380	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. LS B(J).
381	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. Plâtre pulvérulent BIG.
382	Chemin fin XVIIIè	-	S.IV. SL RoB. GRA mm à cm.
383	Chantier U.S. 388 fin XVIIIè	-	S.IV. Calcaire JRo pulvérulent + L BG.
384	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Petits fragments de mortier BI.	S.IV. LS BGJ. Str CPT. GRA mm.
385	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. S JRo + LS B.
386	Tranchée de fondation élément maçonné fin XVIIIè	Beaucoup de microfragments de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). Str friable. GRA mm à cm.
387	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Microfragments de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). Str micropolyédrique à friable, CPT, humifère. GRA mm à cm.
388	Elément maçonné fin XVIIIè	-	S.IV. Maçonnerie de blocs calcaires liés au plâtre (<u>prélevé</u>).
389	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.IV. S JRo + LS B.
390	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. S JRo + Cailloux de calcaire.
391	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Quelques microfragments de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). Str micropolyédrique à friable, CPT, humifère. GRA mm à cm. Gros racinaire.
392	Chantier U.S. 452/453	-	S.IV. Fragments de calcaire J pulvérulent.

	fin XVIIIè		
393	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Enormément de petits fragments de plâtre.	S.IV. LS BG(J).
394	Comblement tranchée de pose réseau hydraulique fin XIXè	Beaucoup de microfragments de plâtre. 1 gros fragment de mortier J.	S.IV. LS BJ. Str friable à CPT. GRA mm à cailloux de silex roulés.
395	Réseau hydraulique fin XIXè	-	S.IV. Canalisation en terre cuite tournée. Tuyaux jointoyés au ciment. Embout mâle de diamètre 18,5 cm. Embout femelle de diamètre 20,5 cm. Epaisseur de la paroi de 0,5 à 1 cm. Dépôt calcaire à l'intérieur. (prélevée)
396	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.IV. GRA mm + S dans matrice SL JB.
397	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.IV. LA JGV + LS B.
398	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments cm de plâtre.	S.IV. Mélange LS B + U.S. 411 + Fragments de LA JGV.
399	Sol des potagers XVIIIè	TC vernissée très irisée.	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm. Quelques cailloux.
400	Chantier indéterminé fin XIXè	-	S.IV. Mélange U.S. 401 et U.S. 357.
401	Chantier indéterminé fin XIXè	-	S.IV. Fragments de calcaire J pulvérulent.
402	Allée fin XIXè	Charbons. Fragments de TC brûlée. Verre. Fragments de plâtre.	S.IV. LS BG(V) + S JRo. (Se poursuit au-dessus de 420 en lit de charbons et scories)
403	Remblais de démolition fin XIXè	Ardoise.	S.IV. Gros fragments de plâtre dans LS B.
404	TR fin XVIIIè	-	S.IV. LS B + S Ro.
405	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Rares petits fragments de plâtre.	S.IV. LS Bf(Ro). Str friable. Porosité. GRA mm roulés. 1 caillou de calcaire.
406	Chemin fin XVIIIè	Petits fragments de plâtre.	S.IV. LS GB + S grossier + GRA mm roulés. Str CPT, aspect lité. Surmontée d'un lit de S RoB.
407	Chantier U.S. 388 fin XVIIIè	Charbons.	S.IV. Plâtre pulvérulent BIG.
408	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. LS BG. Str CPT. S grossier. GRA mm roulés.
409	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de microfragments de plâtre. Charbons.	S.IV. SL BJRo. Str friable à CPT. S grossier. GRA mm à cm.
410	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Microfragments de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). GRA mm à cm.
411	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Rares fragments d'ardoise. Os (bovidé).	S.IV. Petits fragments de mortier de plâtre dans SL GB. GRA mm.
412	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Beaucoup de petits fragments de plâtre.	S.IV. LS BG(J).
413	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de microfragments de plâtre. Charbons. TC.	S.IV. LS B((Ro)). GRA mm à cm. Eclats calcaires.
414	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Microfragments de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). GRA mm à cm.
415	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Mélange LA JV + U.S. 410.
416	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments cm de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). Quelques nodules de LA J(V). GRA cm de silex roulés. Eclats calcaires.
417	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de microfragments de plâtre. Fragments cm de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). Quelques nodules de LA J(V). Beaucoup de GRA mm à cm.
418	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Blocs calcaires dans matrice U.S. 423 rare.
419	Sol des potagers XVIIIè	TC vernissée très irisée.	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm. Quelques cailloux.
420	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	1 fragment de boisseau de cheminée en terre cuite.	S.IV. Gros fragments de plâtre + Différents modèles de tomettes hexagonales peintes en rouge : 9 cm de côté, épaisseur de 1,8 cm ; 7 cm de côté, épaisseur de 1,4 cm (Concentration de tomettes entre 6 m 50 et 7 m 50) + TCA + Cailloux de calcaire + Ardoises.
421	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	Fragments de plâtre. TCA. Fragment de pot de jardin en terre. Ardoise. Bouteilles en verre noir soufflé. (Matériel prélevé)	S.IV. SL GB. Str friable. Beaucoup de GRA mm à pierres.
422	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	Microfragments de plâtre.	S.IV. SL BJG. GRA mm roulés. Gros blocs de calcaire.

423	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Un gros fragment de paroi en plâtre peint en gris/bleu.	S.IV. S grossier + GRA mm à cailloux roulés dans matrice S JRo.
424	Comblement fosse d'extraction fin XIX ^e	Beaucoup de fragments de plâtre. Ardoise. TCA. TC dont pot de jardin en terre (<u>prélevée</u>).	S.IV. SL BG. Str friable. Beaucoup de S grossier et de GRA mm. GRA cm roulés.
425a	Surface de circulation XIX ^e	-	S.IV. SL G(B)
425b	Surface de circulation XIX ^e	-	S.IV. S RoB. GRA mm à cm roulés.
425c	Surface de circulation XIX ^e	-	S.IV. SL G(B)
426	Comblement fosse d'extraction XIX ^e	-	S.IV. Fragments de plâtre pulvérulent + TCA.
427	Comblement fosse d'extraction fin XIX ^e	Fragments de plâtre.	S.IV. S Ro + SL BRo. GRA mm à cm. Racinaire mort.
428	Comblement fosse d'extraction XIX ^e	Fragments de mortier de tuileau. TCA. Blocs de calcaire. Ardoise. Tessons de bouteilles en verre noir soufflé. TC vernissée (<u>prélevée</u>).	S.IV. LS BJ.
429	Comblement fosse d'extraction XIX ^e	-	S.IV. Plâtre + Fragments de mortier de tuileau + TCA.
430	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Enormément de microfragments de plâtre. Ardoises. Verre (vitrage). Fragments de plâtre. Fragments de mortier. TC. Charbons.	S.IV. LS GB. Str friable.
431	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	-	S.IV. LS BRo + LA JV. GRA mm à cm. Quelques cailloux.
432	Sol des potagers XVIII ^e	-	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm. Quelques cailloux.
433a	Réseau électrique XX ^e	-	S.IV. Tuyau en fer de diamètre 3,5 cm, avec câble en plomb de diamètre 1,2 cm à l'intérieur.
433b	Réseau électrique XX ^e	-	S.IV. Tuyau en fer de diamètre 3,5 cm, avec câble en plomb de diamètre 1,2 cm à l'intérieur.
433c	Réseau électrique XX ^e	-	S.IV. Tuyau en fer de diamètre 3,5 cm, avec câble en plomb de diamètre 1,2 cm à l'intérieur.
433d	Comblement tranchée de pose réseau XX ^e	-	S.IV. Gravats.
434a	TR jardin fin XIX ^e	TC. TCA. Rares petits fragments de plâtre.	S.IV. LS B(JRo). Str micropolyédrique à friable. Percolations racinaires BN. S grossier. GRA mm. Porosité.
434b	Remblais de démolition fin XIX ^e	-	S.IV. S BRo + LS BG. Str friable. GRA mm.
435	Remblais de démolition fin XIX ^e	Fragments de mortier J. Ardoises.	S.IV. SL BJB + LS B. Str friable. Beaucoup de GRA mm.
436	Surface de circulation XIX ^e	Petit lit de fragments d'ardoises.	S.IV. LS BG. Str CPT, aspect lité. Enormément de GRA mm roulés et de S grossier.
437	Comblement fosse d'extraction XIX ^e	1 fragment de plaque de bitume de 1 cm d'épaisseur (<u>prélevé</u>).	S.IV. Blocs de calcaire + Fragments de paroi en plâtre avec traces de peinture unie (moutarde, noire, vert foncé, aubergine) + TCA + Ardoises + Tomettes hexagonales de 6,5 cm de côté et 1,5 cm d'épaisseur dans matrice LS GB. Racinaire mort.
438	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	-	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm. Quelques cailloux.
439	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Quelques fragments de plâtre.	S.IV. SL JB + Enormément de GRA mm à cm roulés + S Ro.
440	Sol des potagers XVIII ^e	-	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm. Quelques cailloux.
441	TN pédogénésé	-	S.IV. Couche intermédiaire entre U.S. 440 et U.S. 444.
442	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	-	S.IV. S grossier + GRA mm à cailloux roulés dans matrice S JRo.
443	Remblais phase 3 fin XVIII ^e	Microfragments de plâtre. Fragment de TC vernissée (<u>prélevée</u>).	S.IV. LS BfRo. GRA mm à cm.
444	TN	-	S.IV. S RoB. GRA mm à cm roulés.
445a	Réseau hydraulique fin XIX ^e	-	S.IV. Canalisation en plomb « extrudé » de diamètre 3,5 cm.

445b	Réseau hydraulique fin XIXè	-	S.IV. Drains en terre cuite de diamètre 8,3 cm, épaisseur 2,3 cm, assemblés bout à bout, sans joint.
446	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Blocs de calcaire non taillés + Gros fragments de paroi en plâtre avec traces de peinture unie gris/bleu + Gros fragments de plâtre + Ardoise + Faïence (<u>prélevée</u>).
447	Comblement tranchée de pose réseau actuel	-	S.IV. LA J(V) + Enormément de percolations racinaires BN.
448	Comblement tranchée de pose réseau actuel	-	S.IV. LS BN. Très rares GRA mm.
449	Circulation XIXè	-	S.IV. SL JB(V). Str friable à feuilletée. Beaucoup de S grossier à GRA mm.
450	Réseau électrique XXè	-	S.IV. Canalisation en fer de diamètre 3,5 cm, contenant un tuyau en plomb.
451	Comblement tranchée de pose réseau XXè	TC dont pot de jardin en terre (<u>prélevée</u>).	S.IV. LS BN + Blocs calcaires.
452	Elément maçonné fin XVIIIè	-	S.IV. Maçonnerie de gros blocs calcaires grossièrement équarris, liés au mortier J à S + chaux (<u>prélevé</u>).
453	Elément maçonné fin XVIIIè	-	S.IV. Maçonnerie de gros blocs calcaires grossièrement équarris, liés au mortier J à S + chaux (<u>prélevé</u>).
454	TR XXè	-	S.IV. LS BN. Beaucoup de GRA cm à cailloux de silex roulés.
455	Comblement tranchée de pose réseau XXè	-	S.IV. LS B. Str friable. S grossier. GRA mm.
456	Allée fin XIXè	-	S.IV. LS BRo. Beaucoup de GRA cm à cailloux de silex roulés. Percolations racinaires BN.
457	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. SL RoB. GRA mm à cm.
458	Comblement TP fin XIXè	Fragments de plâtre.	S.IV. LS B(J)((Ro)). Str meuble. Percolations racinaires Bf. GRA mm à cm. Gros racinaire.
459	Seau de gravier renversé accidentellement XXè	-	S.IV. GRA mm roulés et calibrés dans matrice LS Bf rare.
460	TR fin XIXè	Fragments de plâtre. Coquille d'huître.	S.IV. LS B(J)((Ro)). Str friable. Percolations racinaires Bf. GRA mm à cm. Gros racinaire.
461	TR XXè	-	S.IV. LS BN. Enormément de GRA cm à cailloux de silex roulés. GRA mm roulés.
462	Allée fin XIXè	-	S.IV. LS BRo. Beaucoup de GRA cm à cailloux de silex roulés. Percolations racinaires BN.
463	Comblement tranchée de pose réseau hydraulique fin XIXè	Os (bovidé). Microfragments de plâtre. TCA.	S.IV. SL BJ(Ro). Str très friable, meuble. GRA mm à cailloux roulés.
464	Chantier U.S. 452/453 fin XVIIIè	Fragments cm de plâtre.	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm.
465	Chantier U.S. 452/453 fin XVIIIè	-	S.IV. Lit de mortier de plâtre.
466	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.IV. Pierres de calcaire + Fragments de plâtre dans matrice LS GB. Beaucoup de GRA mm à cm roulés.
467	Remblais phase 2 fin XVIIIè	-	S.IV. LA JGV + LS B.
468	Comblement tranchée de pose réseau fin XIXè	-	S.IV. LS BN. Enormément de GRA cm à cailloux de silex roulés.
469	TR XXè	-	S.IV. LS BN. Str friable. GRA mm roulés.
470	TR fin XVIIIè	-	S.IV. LS B(J).
471	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments de plâtre. TCA. Ardoise. Bouteilles en verre noir soufflé.	S.IV. SL GB. Str friable. Beaucoup de GRA mm à pierres.
472a	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Mélange U.S. 410 (majoritaire) + U.S. 409.
472b	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Mélange U.S. 409 (majoritaire) + U.S. 410.
473	Remblais phase 2 fin XVIIIè	Fragments cm de plâtre.	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm.
474	TR fin XVIIIè	-	S.IV. LS B(J).
475	Remblais phase 3	Fragments de mortier et de	S.IV. S grossier + GRA mm à cailloux roulés dans matrice S JRo.

	fin XVIIIè	plâtre pulvérulent.	
476	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de microfragments de plâtre. Charbons. TC.	S.IV. LS B((Ro)). GRA mm à cm. Eclats calcaires.
477	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments cm de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)) + fragments de U.S. 415 + Nodules de S JRo. Quelques nodules de LA J(V). GRA cm de silex roulés. Eclats calcaires.
478	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de microfragments de plâtre. Fragments cm de plâtre.	S.IV. LS B((Ro)). Quelques nodules de LA J(V). Beaucoup de GRA mm à cm.
479	Sol des potagers XVIIIè	TC vernissée verte (prélevée). Fragments cm de plâtre.	S.IV. LS BRo. GRA mm à cm.
480	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Fragments cm de plâtre.	S.IV. Mélange U.S. 477 et U.S. 423 par passes alternées.
481	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Beaucoup de petits fragments de plâtre.	S.IV. LS BG(J).
482	Comblement tranchée de récupération bonne terre fin XIXè	Gros fragments de TCA. TC dont pot de jardin en terre. Gros fragments de plâtre. Beaucoup de microfragments de plâtre. (Matériel prélevé)	S.IV. LS B(G). Pierres de calcaire.
483	Surface de circulation XIXè	Petit lit de mortier JBI à la base de la couche.	S.IV. SL JB(V). S grossier. GRA mm.
484	Surface de circulation XIXè	-	S.IV. LS BG((V)). Str friable à CPT. S grossier. GRA mm.
485	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. GRA mm à cm + Fragments de plâtre + Fragments calcaires pulvérulents + Fragment de TCA + Ardoise + Fragments de mortier G à petites inclusions de charbon dans matrice U.S. 484.
486	Remblais de démolition fin XIXè	-	S.IV. Mélange U.S. 484 + S JB + Plâtre pulvérulent.
487	Comblement fosse d'extraction XIXè	Gros fragments de TCA. TC. Gros fragments de plâtre. Beaucoup de microfragments de plâtre. (Matériel prélevé)	S.IV. LS B(G). Pierres de calcaire.
488	Comblement fosse d'extraction fin XIXè	Tesson de pot de jardin en terre (prélevé). Fragment de paroi en plâtre peinte en noir traversé par deux clous en fer.	S.IV. Fragments de maçonnerie de moellons calcaires liés au mortier de plâtre dans matrice U.S. 487.
489	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Pierres de calcaire + Fragments de plâtre.
490	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Gros fragments de plâtre + Terre.
491	Remblais phase 3 fin XVIIIè	-	S.IV. Mélange U.S. 442 + S Ro + Sédiments plus ou moins terreux.
492	Comblement fosse d'extraction XIXè	Os. TC (prélevée).	S.IV. SL JBG. GRA mm à cailloux roulés.
493	Comblement fosse d'extraction XIXè	Gros fragments de TCA. TC dont pot de jardin en terre (prélevée). Gros fragments de plâtre. Beaucoup de microfragments de plâtre. Fragments de mortier de tuileau.	S.IV. LS B(G). Pierres de calcaire.
494	Surface de circulation XIXè	Ardoise.	S.IV. SL G((V)). Str CPT. S grossier. GRA mm roulés.
495	Surface de circulation XIXè	Charbons.	S.IV. Fragments de plâtre et d'ardoise.
496	Surface de circulation XIXè	-	S.IV. SL JG((V)). Str CPT à feuilletée. S grossier. Beaucoup de GRA mm roulés.
497	Surface de circulation XIXè	Fragments de mortier J. Ardoises.	S.IV. SL BJG + LS B. Str friable. Beaucoup de GRA mm.
498	Surface de circulation XIXè	Fragments de plâtre. Clou en fer. 1 fragment cm de mortier G à petites inclusions de charbon.	S.IV. LS BG((V)) + localement SL JG. S grossier. GRA mm roulés. Fragments de calcaire.
499	Réseau d'arrosage actuel	-	S.IV. Tuyau en PVC N.
500	Réseau électrique actuel	-	S.IV. Câbles électriques sous gaine plastique rouge.
501	Réseau d'arrosage actuel	-	S. I. Tuyau en PVC N (idem U.S. 55)

502	Réseau électrique actuel	-	S.I. Câble électrique sous gaine rouge (idem U.S. 56)
503	Remblais phase 3 fin XVIIIè	Gros fragments de mortier et de plâtre.	S.I. Mélange hétérogène. S Ro + L BG. Nodules d'A Gf. GRA mm à cm roulés.
504	Remblais de démolition (serre) XXè	Plâtre, fragments de TCA, pierres et blocs de calcaire, fragments de boisseau de cheminée, fragments de poêle en faïence blanche, mortier bitumineux, fragments pots de jardin en terre cuite (<u>matériel prélevé</u>)	D.II. Matériel de démolition dans matrice LS JBG.
505	Base de pilier (serre) fin XIXè	-	D.II. Bloc de calcaire taillé (26 x 31 x 10 cm). Trace rouille longue de 10 cm et large de 2 cm, située au centre de sa face supérieure et orientée dans le sens N/S.
506	Fondation U.S. 505 fin XIXè	-	D.II. Maçonnerie de pierres calcaires liées au mortier beige (39 x 39 cm).
507	Base de pilier (serre) fin XIXè	-	D.II. Bloc de calcaire taillé (24 x 32 x 10 cm) avec traces de mortier sur sa face supérieure.
508	Fondation U.S. 507 fin XIXè	-	D.II. Maçonnerie de pierres calcaires liées au mortier beige (42 x 35 cm).
509	Base de pilier (serre) fin XIXè	-	D.II. Assemblage de deux blocs de calcaire taillé (44 x 34 cm environ) reposant sur une maçonnerie de pierres calcaires (56 x 44 cm)
510	Base de pilier (serre) fin XIXè	-	D.II. Bloc de calcaire taillé (30 x 28 x 9,5 cm). Trace rouille longue de 18 cm, située au centre de sa face supérieure et orientée dans le sens E/O.
511	Fondation U.S. 510 fin XIXè	-	D.II. Maçonnerie de pierres calcaires liées au mortier beige (41 x 38 cm).
512	Base de pilier (serre) fin XIXè	-	D.II. Bloc de calcaire taillé (31 x 33,5 x 4,5). Trace rouille longue de 14 cm et large de 2 cm, située en son centre, et orientée dans le sens E/O.
513	Fondation U.S. 512 fin XIXè	-	D.II. Assemblage d'un bloc de craie taillé (ou de plâtre ?) avec trace de peinture couleur saumon et d'un bloc de calcaire taillé avec enduit de plâtre (43 x 42 cm environ).
514	Semelle de fondation bac à plantes (serre) fin XIXè	-	D.II. Maçonnerie de moellons calcaires équarris et assisés, liés avec un mortier J à chaux et à sable, observée sur deux assises et demi de 12 cm environ chacune. Quelques gros blocs taillés de récupération, dont un dans l'angle Sud-Est.
515	Elévation cloison intérieure (serre) fin XIXè	-	D.II. Maçonnerie en briques (22 x 10 x 5 cm), liées avec un mortier J à chaux et à sable, conservée sur 2, 3 ou 4 assises. Traces d'enduit de plâtre de 2 cm d'épaisseur sur ses deux faces latérales. Traces de mortier sur sa face supérieure.
516	Plot d'ancrage élément ludique XXè	-	D.II. Massif de béton (blocs, pierres, tout-venant, noyés dans du ciment) approximativement cubique et épais de 48 cm, coulé autour d'un tube en fer de 6 cm de diamètre, débordant de 4 cm et incliné vers le Nord-Ouest.
517	Plot d'ancrage élément ludique XXè	-	D.II. Massif de béton (blocs, pierres, tout-venant, noyés dans du mortier de ciment) approximativement cubique et épais de 48 cm, coulé autour d'un tube en fer de 6 cm de diamètre, débordant de 8 cm et incliné vers l'Ouest.
518	Bordure de jardin XXè	-	D.II. Elément en ciment construit dans le prolongement de la bordure en pierre d'Euville U.S. 108.